This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

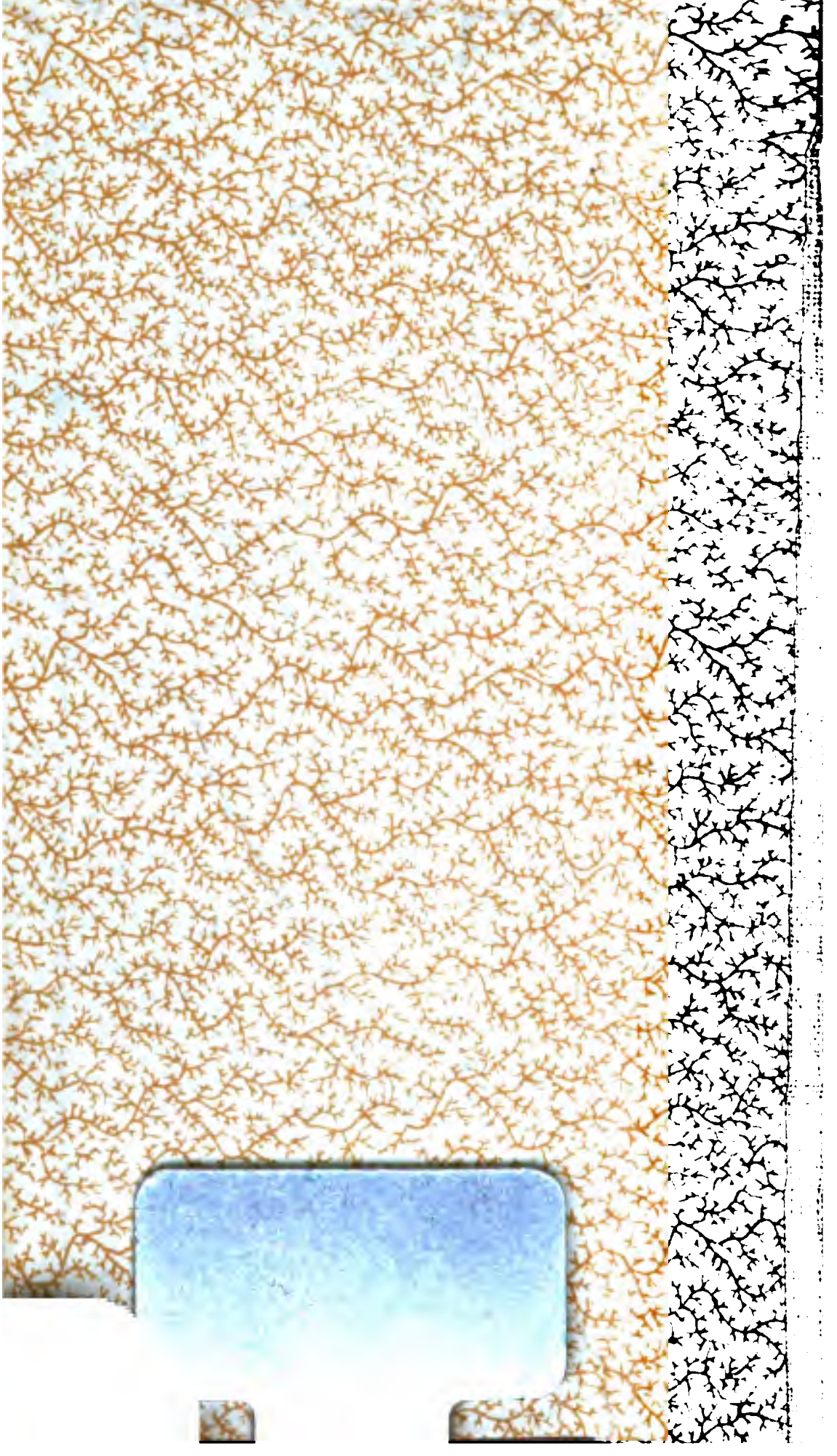

M. T. LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN,
PRINCESSE DE LAMBALLE.
Née à Turin le 8 Septembre 1749.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE

MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN,

PRINCESSE

DE LAMBALLE,

Une des principales victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 Septembre 1792;

Publiés par Mme. Guénard.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez LEROUGE, Imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue Saint-André.

1801.

MOV W3M
3LIBUN
VBA98LJ

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE

MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN,

PRINCESSE DE LAMBALLE.

C'EST à l'histoire qu'il appartient de conserver les grands évènemens qui servent à l'instruction des siècles; aussi ne doit-elle être confiée qu'à une plume exercée, qui réunisse, à une critique éclairée, cette mâle éloquence qui convient à la grandeur du sujet qu'elle doit peindre.

Mais il est des personnages illustres par la place qu'ils ont tenue dans la société, et par les revers dont leur carière a été semée, qui fixent l'attention des autres hommes. Leur vie privée tient si essentiellement aux grands intérêts politiques, qu'elle ne peut être indifférente à leurs contemporains. C'est alors que l'on n'exige pas le génie de Tacite, pour retracer ces détails qui se perdroient, pour ainsi dire, dans les grands événemens qui servent, comme le dit un écrivain célèbre, de phares sur les frontières de l'oubli.

Pour tracer ces vies particulières, on ne veut que la vérité parée de ses seules graces; ce ne sont que de simples mémoires. Tel est l'objet que je me propose, en écrivant l'histoire de Marie-Thérèse-Louise de Carigan, princesse de Lamballe, de l'illustre maison de Savoie, qui eut

différentes alliances avec celle de France. On n'a point oublié que Francois Ier., le plus brave et le plus aimable des chevaliers de son siècle, étoit fils d'une princesse de Savoie, et que ce fut à la galanterie de sa cour, que l'on dût la renaissance des lettres, par l'accueil que les savans trouvoient auprès d'elle. Avec quelle joie n'avoit-on point vu élever à la cour de Louis le Grand, cette jeune princesse de Savoie, formée par madame de Maintenon, que des historiens passionnés ont jugée si différemment, mais à qui on ne peut refuser au moins le talent si rare de l'éducation. Couple chéri qui aviez eu des instituteurs d'un si grand mérite, vous ne fûtes montré qu'un instant au peuple sur qui vous deviez régner, et votre mort sembla le signal des désastres qui éclipsèrent l'éclat du règne le plus glorieux de cette longue dynas-

tie. Mais elle avoit laissé un fils qui, monté sur le trône, conservoit un tendre souvenir d'une mère qu'il avoit perdue lorsqu'il étoit à peine sorti du berceau : le portrait de cette aimable princesse, placé dans la chambre de Louis XV, lui rappeloit les graces de sa mère, dont il avoit hérité; cette physionomie charmante où se peignoit l'ame la plus tendre, et telle qu'eût été celle du roi s'il avoit eu des amis dignes de lui. Un habile artiste avoit préservé de la nuit des temps madame la duchesse de Bourgogne qui sembloit sourire à sa nombreuse postérité.

Il y avoit donc une amitié constante entre les deux familles ; et si la politique avoit paru les diviser quelquefois, les liens du sang, ordinairement si peu connus des grands, les réunissoient promptement ; d'ailleurs, elles avoient l'une pour l'autre l'estime que leur inspiroient

les grandes qualités de leurs ayeux. Si la maison de Savoie s'enorgueillissoit d'être l'alliée de Henry IV et de Louis XIV, celle de Bourbon pouvoit être fière de compter pour son parent Emmanuel le Grand, duc de Savoie, qui joignoit aux qualités qui font les grands capitaines, l'esprit le plus vaste et le plus orné. L'espagnol, l'italien, lui étoient aussi familiers que le français qu'il parloit avec éloquence. La mémoire la plus étendue ne lui avoit pas fait perdre la fraîcheur de l'esprit ; ses réparties étoient aussi vives qu'agréables. Au milieu des camps il se délassoit avec les lettres ; il composa plusieurs ouvrages intéressans. Enfin, il sembloit que la nature s'étoit plu à lui prodiguer tous les dons qui eussent rendu célèbre un simple particulier, mais sur-tout celui de gagner les hommes; tellement que Fuentes et Pierre de

Tolède, gouverneurs de Milan, n'osèrent plus traiter directement avec lui dans la crainte qu'il ne les fît manquer à leur devoir. Il fit construire des palais magnifiques; et si ce n'est pas à lui que la Savoie dut le chemin connu sous le nom des Echelles, il eut au moins la gloire de faire fléchir, sous sa puissance, le sourcilleux roc de Sorges, pour y tracer un chemin de voiture là où les mulets passoient avec peine. Sa table, comme dit un auteur du 17e. siècle, *étoit une académie des plus savans personnages de son temps; ils s'y entretenoient familièrement avec lui de discours solides et curieux.* Le cardinal de Richelieu qui ne prodiguoit pas les éloges, *disoit souvent qu'il ne connoissoit pas d'esprit plus fort, plus universel ni plus agissant que celui du duc de Savoie.* Modéré dans la victoire, il fut constant dans la disgrace. Son extrême dis-

crétion auroit pu passer pour dissimulation, si ses hautes qualités ne l'eussent pas mis à couvert d'être accusé d'un vice qui est celui des ames basses. L'amour fut sa seule foiblesse ; mais, qui ne sait que c'est celle des héros ! Peut-être parce que les femmes naturellement idolâtres de la gloire, volent au devant de la séduction. Tel fut le chef de la maison de Carignan. Qui auroit dit que le sang du grand Emmanuel seroit versé par les mains les plus viles ? O destinée des hommes ! qui pourroit te pénétrer ? Et si l'ombre de ce héros a pu voir les outrages faits à celle qui le comptoit parmi ses ancêtres, de quel frémissement d'horreur n'a-t-elle pas dû être frappée ! Mais écartons cette terrible catastrophe : je serai assez malheureux, lorsque l'ordre des temps me forcera à en retracer

l'affreux souvenir, sans y porter d'avance mes regards effrayés.

Depuis long-temps la cour de Sardaigne étoit citée pour sa noble simplicité. Le roi vivoit dans la plus douce intimité avec sa famille, et se faisoit adorer de ses sujets. Ce n'est point l'adulation des courtisans qui lui décernoit cet hommage ; il suffisoit d'interroger ces bons Savoyards que le desir de porter un peu de notre or dans leur pays, faisoit sortir du leur, pour en avoir entendu parler tous dans les mêmes termes : ils l'appeloient leur bon roi, leur père, et regardoient comme une véritable félicité, en retournant dans leur patrie, de le revoir encore.

Le prince de Carignan qui tenoit à la cour de Sardaigne le même rang que le duc d'Orléans tenoit en France, avoit épousé une princesse de Hesse, et en avoit plusieurs en-

fans, entr'autres trois filles. Madame de Carignan devint encore grosse ; et au moment où elle s'habilloit, afin de se rendre au palais pour y célébrer la fête qui avoit lieu tous les ans à l'occasion de la levée du siège de Turin par les Français en 1706, elle ressentit des douleurs, et accoucha d'une quatrième fille, le 8 septembre 1749. La princesse fut nommée Marie-Thérèse-Louise ; ainsi, elle reçut la naissance au milieu des acclamations de la joie publique ; et les premiers cris que la douleur arrache à l'enfant, comme le signal de toutes celles qui l'attendent dans la triste carrière de la vie, furent en quelque sorte étouffés par ceux de l'alégresse commune, tandis que les sanglots de sa terrible agonie le furent par les rugissemens de ses atroces bourreaux.

Les graces sembloient avoir pris

plaisir à la former ; elle se faisoit distinguer par les qualités les plus aimables, autant que par l'agrément de sa figure, douce, sensible et affable. Elle étoit adorée de tout ce qui l'entouroit. Ses père et mère l'idolâtroient, et se plaisoient à présider eux-mêmes à l'éducation que leur haut rang leur permettoit de faire donner à la jeune princesse ; et ceux qui l'ont connue, savent combien elle en profita. Sa mère, sur-tout, la regardoit avec orgueil : cet orgueil d'une mère est le seul qui puisse s'allier avec la sensibilité, parce qu'il en tire sa source. Elle la destinoit, dans son cœur, à briller à la cour la plus renommée par sa politesse et le faste qui y régnoit. Oui, disoit-elle à son époux, Louise a toute l'élégance d'une Française ; je suis persuadée qu'elle ne seroit point déplacée parmi les princesses de la cour de notre auguste allié.

Plusieurs princes de cette maison sont du même âge qu'elle ; je desire vivement que le choix de Louis XV tombe sur cette chère enfant pour en faire l'épouse de l'un d'eux ; et dût-elle n'avoir que le dernier rang parmi les princesses de cette illustre maison, je m'estimerois encore heureuse de l'y voir placée. Ainsi, nos vœux insensés pour l'avenir qui se dérobe à nos foibles regards, se portent avec avidité sur ce que nous rejetterions avec effroi, si les malheurs qu'ils entraînent nous étoient connus.

Le roi de Sardaigne dont le fils avoit une nombreuse famille, desiroit que ses petites filles fussent mariées aux petits fils de Louis XV, et croyoit qu'un des moyens le plus sûr d'y parvenir, étoit d'unir une des princesses de Carignan avec un Bourbon ; et depuis long-temps il en avoit fait le but des instructions

secrettes de ses ambassadeurs. Tout concouroit donc à l'accomplissement de la destinée de la jeune princesse, tandis qu'elle acquéroit chaque jour des graces nouvelles, que ses vertus et ses connoissances la rendoient l'amour et l'admiration de la cour de Savoie. Jetons un coup-d'œil rapide sur celle de France, à cette époque.

Déjà la vertu avoit perdu son plus ferme appui dans la personne du Dauphin. Ce prince dont les rares qualités faisoient l'espoir de la nation, vit ses jours lentement consumés par une maladie dont tout l'art des médecins ne put arrêter les funestes progrès. Il mourut en décembre 1765. Le peuple s'étoit porté en foule dans les temples ; la consternation étoit générale. Mais en vain avoit-on redemandé au ciel un prince dont les années étoient remplies par les vertus ; il avoit

reçu en récompense de sa haute piété, de son attachement constant à ses devoirs, le bonheur de ne pas survivre à la grandeur de sa famille, et de recevoir une couronne éternelle en échange d'une qui attira de si cruels revers sur son malheureux fils. Il possédoit toutes les vertus dont la piété étoit la base. Très-instruit dans l'art de gouverner, dont il faisoit sa principale étude, on ne le vit jamais se mêler d'intrigues. Son respect pour son père égaloit sa tendresse pour sa femme et pour ses enfans. Il prouva que ni l'éclat des cours, ni la flatterie des courtisans, ne peuvent servir de véritable excuse aux désordres où se livrent les princes. M. le Dauphin appelé au premier trône du monde, conserva la même pureté de mœurs, la même modération que s'il eut été le fils d'un simple particulier; aussi vit-il ap-

procher la mort sans effroi, et ses seuls regrets furent de se séparer de ce qu'il aimoit, et en particulier de ses sœurs qui lui étoient infiniment chères.

Madame la dauphine qui l'aimoit à l'idolâtrie, ne pouvoit se consoler de sa perte ; et attaquée de la même maladie qui avoit enlevé son époux, descendoit insensiblement au tombeau. Son cœur avoit été, quelques années avant, déchiré par la mort de son fils aîné. Cet enfant qui avoit à peine atteint son second lustre, possédoit les qualités de l'âge mûr. Il lui restoit encore cinq enfans, trois garçons et deux filles. Avec quelle douleur elle pensoit qu'ils alloient rester sans guides, au milieu des écueils qui environnoient leur jeunesse ; car elle ne pouvoit se dissimuler que Louis XV, quoiqu'il aimât sa famille, étoit trop abandonné aux plaisirs pour veil-

ler lui-même aux soins que demandoit leur éducation. La reine toute occupée de Dieu, songeoit peu aux choses de la terre. Il ne restoit que madame Adélaïde, fille aînée de Louis XV, qui pouvoit leur donner d'utiles conseils.

Jamais femme ne réunit plus de qualités essentielles et aimables ; mais, quelle différence, pour les jeunes princes, de l'autorité paternelle, à l'intérêt qu'une tante pouvoit prendre à eux ! Ils avoient, il est vrai, un gouverneur, en qui madame la dauphine avoit la plus grande confiance ; mais ceux qui l'ont connu, étoient loin d'en avoir la même idée. Le duc de Lavauguyon avoit une apathie extrême pour tout ce qui n'étoit pas lui ; et tout le monde sait que ce qui l'occupoit le plus, étoit de composer avec son maître d'hôtel, le menu de son dîner. Quant à celles

à qui ses filles étoient confiées, jamais choix ne fut plus heureux. Madame la princesse de Marsan sembloit avoir été destinée par Dieu même, pour former les enfans des rois ; aussi les jeunes princes, tant qu'ils restèrent dans ses mains, furent les plus aimables enfans que l'on pût voir, et les princesses qui eurent le bonheur de n'en point sortir, furent des femmes accomplies. Les principes d'une religion épurée, et ceux du courage et des vertus qu'elles avoient reçus d'elle, et des dames qui la secondoient, et dont le mérite égaloit l'importance de leurs fonctions, joints aux heureuses dispositions que ces jeunes plantes tenoient de la nature, leur a fait supporter, avec une constance héroïque, les malheurs inouis qu'une révolution qui n'a point d'exemple, leur a fait souffrir.

Tous étoient dans l'âge heureux où les intrigues des cours ne les occupoient pas encore. Il s'en falloit que les courtisans cependant fussent tranquilles. Depuis la mort de madame de Pompadour, on ne savoit si le roi nommeroit une nouvelle favorite, si touché de l'attachement que la reine lui avoit conservé, et sensible à la vive tendresse de ses filles, et sur-tout de madame Adélaïde, il ne réformeroit pas entièrement ses mœurs: tels étoient les vœux des honnêtes gens de la cour. Deux autres partis cherchoient au contraire à le rengager dans le désordre; mais tous deux vouloient nommer celle qui disposeroit des graces. Mademoiselle Romance, mère de feu l'abbé de Bourbon, avoit eu un moment l'espoir de remplacer la marquise; mais elle n'avoit que sa beauté et son attachement pour le roi, et rien de ce

qu'il falloit pour cette place, qui étoit devenue, depuis plusieurs règnes, à la honte des mœurs, comme une grande charge de la couronne.

Quoique madame de Pompadour n'existât plus au moment dont nous parlons, étant morte le 15 avril 1764, je crois nécessaire de tracer le portrait de cette femme, à qui ses intrigues survécurent. Ses talens, son esprit, ses graces, l'avoient fait sortir d'une classe obscure, par son mariage avec monsieur Lenormand, bon gentilhomme, quoique fermier général, pour la faire paroître dans la société avec une sorte d'éclat : mais loin de se trouver infiniment heureuse d'une fortune aussi peu attendue, elle brigua sans pudeur le droit d'afficher publiquement sa honte, se faisant déclarer maîtresse de Louis XV. Cependant elle eut de nombreux

partisans parmi les hommes de lettres et les artistes qu'elle fit combler de faveurs, et qu'elle étoit digne de protéger par son goût et ses connoissances. On lui attribue les encouragemens donnés à la manufacture de porcelaine : ce fut elle, en effet, qui détermina le roi à faire transporter celle établie au château de Vincennes, à Sêves, où l'on construisit un bâtiment qui coûta des sommes immenses ; tandis que M. Hocquart de Combron avoit trouvé, bien avant, cette belle terre dont il avoit déjà fait modeler plusieurs vases connus encore sous le nom de blanc de Veaux, qui, par sa perfection, égaloit celui du Japon. Les frais qu'il avoit faits pour cette importante découverte, furent entièrement perdus ; et un privilège exclusif donné à la nouvelle manufacture, fit à M. de Coubron un tort irréparable ; et

empêcha ce qu'il avoit espéré, et ce qui auroit été, de rendre la porcelaine aussi commune en France, et par conséquent aussi bon marché qu'à la Chine. Mais il falloit que la favorite trouvât quelques moyens de distraire le roi qui venoit souvent avec elle encourager les travaux. C'est ainsi que dans ceux qui maîtrisent les gouvernans, l'intérêt ou l'orgueil dessèche souvent les sources de la prospérité des empires; mais, si elle nuisit, en cette occasion, au progrès des arts, elle leur fut utile dans beaucoup d'autres. Elle auroit rendu le règne de Louis XV célèbre par les chefs-d'œuvres dont elle partagea la gloire en protégeant leurs auteurs, si celui de Louis XIV, par son éclat dans la république des lettres, n'eut éclipsé tout ce qui l'avoit précédé, comme il affoiblissoit d'avance tout ce qui devoit le suivre.

Si madame de Pompadour avoit eu le bon esprit de s'en tenir à ce seul moyen de faire sentir son influence, on pourroit la mettre au rang de ces femmes qui ont couvert par leurs qualités brillantes l'irrégularité de leur conduite; mais elle voulut gouverner, et elle n'avoit pas cette sensibilité et cet amour de la véritable gloire qui rendra Agnès Sorel à jamais chère à la France. Ses choix pour le ministère avoient des motifs si éloignés de ceux qui devroient déterminer pour des places importantes, qu'ils ne pouvoient être heureux; et son animosité contre ceux qui osoient la voir comme une simple mortelle, priva le roi des hommes les plus sages, et dont les vues étoient les plus utiles. Enfin, c'eût été avec raison que la France auroit pu lui redemander celui qu'elle avoit nommée son bien-aimé, avant que cette

femme se fut emparée des plus chères affections de Louis ; et vainement on chercheroit dans l'amant de madame de Pompadour, le héros de Fontenoy. Quelques personnes regardent qu'elle a rendu à la France un service signalé par l'expulsion des Jésuites, qui fut son ouvrage, et celui de M. le duc de Choiseul. Je n'entrerai dans aucunes discussions à ce sujet, elles m'écarteroient de celui que j'ai entrepris : je dis seulement que si cet ordre, qui a fait tant de mal et tant de bien, avoit subsisté, la révolution eût été presqu'impossible.

A la mort de la marquise, le duc de Choiseul se saisit de tout l'empire qu'elle avoit sur l'esprit du monarque, qui, doué des qualités les plus dignes du trône, n'en vouloit faire aucun usage, et aimoit mieux s'en rapporter à l'avis de ses ministres, quoique souvent il sentît

bien que le sien étoit meilleur. Rien ne se faisoit plus que par la volonté du duc, qui détourna le roi de faire aucun choix parmi les beautés qui briguoient ce honteux honneur. Ainsi l'ambition servit, pour un instant, l'honnêteté publique, et l'on espéra que la cour alloit reprendre, sans cagotisme, cette dignité de mœurs si nécessaire à ceux qui sont à la tête des Empires, pour qu'elle soit respectée par le peuple, pour qui la corruption est le sceau du malheur.

Louis XV, environné de sa famille, paroissoit s'y plaire, Ce fut à cet instant que M. le duc de Penthièvre, dont le roi avoit toujours respecté la haute piété, se rapprocha davantage de la cour. Son fils, M. le prince de Lamballe, étoit en âge de se marier. Son père inquiet de sa liaison avec M. le duc de Chartres, dont cependant il étoit

fort loin de soupçonner les suites funestes, pensoit qu'une femme belle et aimable rameneroit facilement ce fils qu'il chérissoit, entraîné hors des bornes du devoir par l'impétuosité de la jeunesse, qui, n'étant pas encore fixé, portoit à des objets incapables de l'attacher, cet hommage qui ne peut rendre heureux celui qui l'offre, qu'autant que celle à qui il est adressé en est digne. M. le duc de Penthièvre qui connoissoit toutes les bontés de Louis XV pour lui, et qui les méritoit, sen rapporta entièrement à lui du choix de celle dont il attendoit le bonheur de son fils et le charme de ses vieux jours, par les enfans qu'elle lui donneroit. Helas! il ne savoit pas qu'un monstre né pour être l'opprobre de sa maison et le fléau de sa patrie, employoit les moyens les plus atroces pour le priver de cette douce satisfaction.

Quoi qu'il

Quoi qu'il en fût, le roi entra avec le plus tendre intérêt dans les vues du duc de Penthièvre; et son attachement pour la maison de Savoie l'engagea à jeter les yeux sur la princesse de Carignan. Il chargea son ambassadeur, M. de Choiseuil Gouffier, de la demander au roi de Sardaigne.

Ce fut le 8 janvier 1767 que ce ministre en parla à Charles Emmanuel III, grand-père de celui qui règne en ce moment. Les propositions furent acceptées avec joie; et dès le même jour, le prince et la princesse de Carignan en parlèrent à leur fille, qui n'apprit pas sans chagrin qu'il falloit qu'elle se séparât d'un père et d'une mère qui lui étoient si chers. Cependant, le portrait du prince qui lui fut remis, ne pouvoit que lui plaire; d'ailleurs, il étoit fils de M. le duc de Penthièvre dont les qualités aimables et les

vertus étoient connues de toute l'Europe, et sur-tout en Italie où il avoit voyagé après la mort de la duchesse qu'il avoit rendu si heureuse par sa constante tendresse : tout devoit lui donner l'espérance d'une félicité sans bornes. Sachant que M. le prince de Lamballe avoit été élevé par son père, en qui elle espéroit retrouver celui dont elle se séparoit avec tant de sensibilité, n'avoit-elle pas aussi dans mademoiselle de Penthièvre qui n'avoit que quatre ans de moins qu'elle, une sœur qui la dédommageroit de la douce union qui régnoit entre les princesses de Carignan?

Nommer mademoiselle de Penthièvre, c'étoit nommer la vertu, la douceur et les graces. A peine étoit-elle arrivée au printemps de son âge : sa réputation que le souffle empoisonné de l'envie n'a pas même osé ternir dans le long cours

de ses adversités, étoit dans tout son éclat. Mademoiselle de Carignan n'alloit pas s'unir à une famille étrangère. Elle trouvoit dans Louis XV et ses enfans, des parens qui l'aimeroient, en mémoire de leur aïeule. Les frontières du pays qu'elle alloit habiter, étoient celles de celui qu'elle quittoit; peu de jours suffisoient pour se rendre d'une capitale à l'autre. Destinée par le sort des personnes de son rang, à ne pouvoir espérer se marier dans sa patrie, il étoit difficile qu'elle fût plus près de sa famille: d'ailleurs, quelle étrangère n'avoit pas entendu parler avec éloge de la cour de France; la liberté dont on y jouissoit, la recherche, le goût, la magnificence, la rendoient célèbre, et la France étoit, pour ainsi dire, la patrie de toutes les femmes. Belle et jeune, que de motifs pour la princesse de voir dans le mariage

que les rois avoient en quelque sorte contracté pour elle l'espoir du bonheur !

Le 14, le mariage fut déclaré à la famille royale, et aux personnes de la cour qui félicitèrent le prince et la princesse de Carignan. Le 17, le roi signa le contrat où M. de Choiseul Gouffier parut comme fondé de pouvoirs de M. le duc de Penthièvre. L'acte fut reçu par le comte de Ste-Victoire, ministre d'état, faisant les fonctions de notaire de la couronne. Le moment arrivoit qui alloit fixer la destinée de la jeune princesse. Son ame pure n'avoit jamais ressenti d'autres impressions que celle de la tendresse filiale et de l'affection pour ses frères et sœurs ; mais depuis qu'elle étoit instruite que son mariage étoit décidé avec le prince de Lamballe, son jeune cœur voloit au devant des chaînes qui lui étoient préparées. — Oui, je l'aimerai, di-

soit-elle à sa mère ; sa physionomie est aimable, elle annonce un caractère franc et sensible : d'ailleurs, il est si doux d'aimer son époux ! — Ah ! puissiez-vous, lui répondoit la princesse de Carignan, passer avec lui des jours aussi heureux que ceux que le ciel avoit accordés au duc et à la duchesse de Penthièvre ! Ils n'avoient qu'une ame ; et trouvant leur bonheur dans l'exercice constant de toutes les vertus, ils sembloient ne s'aimer que pour celui qui les avoit unis, pour montrer aux courtisans l'exemple d'une constance et d'une fidélité si peu connues à la cour : pourquoi a-t-il fallu que des nœuds si fortunés aient été rompus ! Vous auriez trouvé dans madame de Penthièvre, une mère qui vous auroit guidée au milieu des écueils qui attendent une jeune personne à son entrée dans un monde pervers. Je compte, il est vrai, ma chère fille,

sur les bons principes que vous avez reçus, je n'ose dire sur les exemples que je vous ai donnés, beaucoup sur les bons conseils de l'excellent prince dont vous allez devenir l'enfant chérie ; mais je ne puis cependant n'être pas effrayée en vous voyant seule entourée de femmes dont l'extérieur est si léger qu'il est difficile de ne pas douter de la régularité de leurs mœurs, d'hommes qui mettent leur vanité à perdre celles qui sont assez imprudentes pour les écouter. Je puis même vous parler avec confiance ; et à présent que vous allez changer d'état, je ne dois pas vous laisser ignorer ce que la renommée publie de la conduite d'un des princes de l'auguste maison où vous allez entrer. Je veux croire que la calomnie exagère ; mais M. le duc de Chartres se perd de réputation en affichant des mœurs dépravées. On le dit étroitement lié avec

M. le prince de Lamballe: employez l'ascendant qu'une jeune femme qui aime et qui cherche à plaire à son époux, a toujours sur lui lorsqu'elle n'exige que des choses raisonnables, pour faire rompre une liaison qui pourroit détruire votre bonheur; mais n'employez jamais que la voix de la persuasion : de votre côté, ne vous liez qu'avec des femmes d'une vertu irréprochable ; et votre époux forcé d'estimer tout ce qui vous entourera, rougiroit de conserver des liaisons intimes avec des hommes méprisables. Dieu... me garde de ranger le duc de Chartres dans cette classe. Je suis bien persuadée qu'il n'est point parvenu à ce dégré de corruption, et qu'il changera de conduite quand le feu de la jeunesse sera calmé ; mais jusque-là, tenez-le à une distance de vous, qui apprenne au prince de Lamballe ce que vous pensez de la conduite de

son cousin. — C'est ainsi que cette mère tendre prévoyoit les maux que cet homme indigne de son nom, et qui se rendit justice en le quittant, attireroit sur sa malheureuse fille. — Soyez, ajouta-t-elle, très-réservée dans le choix d'une confidente. Tant de femmes dont les intentions vous paroîtront droites, chercheront à surprendre votre confiance et envenimeront les confidences innocentes que vous leur aurez faites de vos peines secrettes ! Car il ne faut pas vous imaginer que l'état du mariage n'en cause jamais ; et en se faisant de votre confiante amitié une arme dangereuse, elles aliéneront de vous pour jamais le prince votre époux, pour s'emparer de son cœur. J'aime bien mieux que vous ne confiez qu'à moi seule les chagrins que vous pourriez éprouver ; je tâcherai non seulement de les adoucir, mais de vous donner les conseils

que votre situation exigera. — Je suis trop reconnoissante, madame, reprit mademoiselle de Carignan, de vos bontés, pour ne pas m'honorer de vous avoir pour mon unique amie, et je vous promets que vous serez la seule qui lirez dans mon cœur ; puissé-je n'avoir qu'à me féliciter avec vous des égards et de la tendresse du prince ! — Je l'espère, ma fille, et mon attachement pour vous est si grand, que si je ne m'en flattois pas je n'aurois pu me résoudre à me séparer de l'enfant qui m'est le plus cher ; mais, enfin la couronne de roses de l'hymen n'est pas sans épines. Je vous le répète, il n'est rien que la douceur, la patience, et sur-tout une conduite irréprochable, ne puissent changer avec un mari jeune et sensible comme l'est sûrement celui qui vous est destiné. Ne vous laissez pas non plus corrompre par l'esprit d'ir-

religion, que l'on assure faire de grands progrès en France. Mon enfant, je n'examine point si les philosophes ont tort ou raison ; mais je sais bien qu'ils ne me rendroient jamais ce qu'ils m'auroient ôté, s'ils pouvoient éteindre en moi cette douce piété qui nous met en quelque sorte en rapport avec Dieu même. D'ailleurs, il est difficile que celui qui ne croit rien puisse toujours se conduire avec sagesse, sur-tout pour les femmes, dont les fautes n'ont que Dieu pour témoin et pour juge. Au surplus, n'oubliez pas qu'il n'est point de rang si élevé, qui ne puisse éprouver des revers. Quelle consolation alors peut être solide pour celui qui n'attend rien après cette vie périssable ; mais ce que je vous dis, vous sera encore plus prouvé par l'exemple du duc de Penthièvre, qui, au milieu d'une cour corrompue, n'en est pas moins

resté fidèle aux principes de notre auguste religion. Imitez sa piété, sans affecter rien de contraire à votre âge et à votre rang ; et sur-tout sans vous opposer, dans les choses qui sont indifférentes en elles-mêmes, aux goûts de votre époux ; c'est le seul reproche que l'on puisse faire à la reine de France, et c'est, dit-on, ce qui lui a fait perdre l'amour du roi ; mais vous avez reçu du ciel de l'esprit et une ame élevée, qui vous serviront à vous conduire avec prudence. — Soyez sure, lui dit-elle en l'embrassant tendrement, que mon cœur vous suivra dans tous les instans de la vie ; que je prierai Dieu du plus profond de mon cœur, de vous combler de toutes sortes de biens.

Telles furent les instructions de cette mère respectable, et ses vœux pour sa fille au moment où elle se rendit à la chapelle du palais.

pour y recevoir la bénédiction nuptiale des mains du cardinal Delance, grand aumônier du roi ; le prince Victor de Carignan représentant le prince de Lamballe, en présence du roi, et de la reine, de leur auguste famille, et des grands officiers de la couronne. En sortant de la chapelle, le roi donna la main à la princesse, et la conduisit dans la salle de parade où madame de Lamballe coucha, suivant l'usage, toute habillée, en présence de toute la cour, avec le prince son frère, qui seulement se déchaussa d'une jambe, tandis que de l'autre il avoit une botte et un éperon : cérémonie bizarre dont on ignore l'origine, mais qui se pratiquoit dans toutes les cours, dont le but étoit que la princesse ne perdoit pas son douaire, quand bien même le prince viendroit à mourir avant son arrivée.

Le

Le roi et la reine comblèrent madame de Lamballe de témoignages de tendresse : on assure même que le roi lui recommanda, à voix basse, de ne point oublier ses petites filles, et d'employer le crédit que ses graces et son esprit lui donneroient à la cour de France, pour les y faire venir. Elle répondit par les assurances de son respect et de son attachement. Il y eut un banquet magnifique, où la princesse parut vêtue à la française, ce qui constrastoit avec l'habillement gothique des dames sardes.

Elle partit le même jour pour la France, dans les carosses du prince son père, qu'elle ne put quitter, ainsi que ses frères et sœurs, sans la plus vive émotion. Sa mère ne put se résoudre à être témoin de son départ ; un pressentiment douloureux sembloit l'avertir que sa fille alloit au-devant de la plus af-

freuse destinée. Elle arriva le 24 au pont de Beauvoisin : en traversant le pont qui séparoit les deux Etats, elle éprouva un serrement de cœur involontaire ; quelques larmes s'échappèrent de ses yeux, et tournant ses regards vers ces montagnes qui, par leur élévation, semblent rapprocher les distances, elle ne se croyoit pas encore à plus d'une journée de la ville qui l'avoit vu naître. Cependant, en calculant le nombre des jours qu'elle avoit mis à s'en éloigner, elle ne fut que trop persuadée qu'un grand espace étoit déja entr'elle et sa famille.

Mais bientôt elle fut retirée de la profonde rêverie où cette pensée l'avoit jetée, par l'arrivée du chevalier de Lastic, gentilhomme d'honneur du duc de Penthièvre, qui lui présenta madame la comtesse de Guébriant, madame la marquise d'Aché, et les officiers qui

étoient destinés à son service : elle reçut les complimens dont M. de Lastic étoit chargé de la part de M. le duc de Penthièvre et du prince de Lamballe, avec la plus grande sensibilité, et accueillit avec infiniment de bonté les dames et ceux qui composoient sa maison, à qui elle distribua les présens que le prince son père leur envoyoit ; et après avoir donné à sa camera major, qui l'avoit accompagnée jusqu'aux frontières, mille témoignages de reconnoissance et d'attachement, et l'avoir chargée de présenter ses respects à son père et à son auguste famille, elle se sépara de sa suite, à qui M. de Lastic remit des dons dignes de la magnificence française.

La princesse monta dans le carosse du duc de Penthièvre, avec le chevalier de Lastic, et mesdames de Guébriant et d'Aché, qui, par

l'agrément de leur conversation, dissipèrent peu à peu l'impression de tristesse que cette dernière séparation avoit laissée dans l'ame de madame de Lamballe. Ils l'entretinrent de l'empressement que le prince son époux avoit de la voir ; ils vantèrent son esprit, les graces de sa physionomie, l'élégance de sa personne, et ne cessoient de répéter qu'on ne pourroit jamais voir un couple plus accompli. Rien n'abrège le temps comme les récits de ce qui nous intéresse ; et qui est-ce qui pouvoit intéresser davantage la jeune princesse que des détails sur l'auguste famille où elle alloit entrer ? et quoiqu'elle en eût déjà été informée par la renommée, elle se plaisoit à se les faire répéter encore par M. de Lastic, qui embellissoit sans flatterie ses tableaux. — Le roi, disoit-il, est toujours un des plus beaux hommes de son royaume :

vous avez vu, madame, de ses portraits ; il n'en est guère qui ne soient ressemblans, mais aucun ne peut donner l'idée de ce regard que lui seul, je crois, a reçu de la nature. Il est à la fois fier, doux et pénétrant ; il est impossible de le soutenir, il atterre les hommes : pour les femmes, il renverseroit les plus fermes résolutions de résister aux charmes qu'il inspire. Rien d'aussi gracieux que son sourire, d'autant qu'il contraste avec la majesté de sa figure, et en tempère la mâle austérité. Le son de sa voix retentit au cœur des Français. Sa démarche est ferme, il porte la tête haute ; et quoique sa taille ne soit pas élevée, il est impossible qu'à l'ensemble de sa personne, on ne le distingue dans la foule des courtisans, même lorsqu'il est vêtu le plus simplement. Cependant, ses manières sont simples et aisées, sa

conversation agréable ; il a beaucoup de mémoire, il remet aussitôt le nom sur la physionomie de ceux qu'il a vus une seule fois. Un de mes amis m'a dit qu'au dernier voyage de Compiègne on voulut lui faire voir les exercices d'un prétendu écuyer anglais, qui faisoit des tours de force sur des chevaux. Le roi ayant jeté un coup-d'œil sur lui, dit à son premier gentilhomme de la chambre : — M. le duc, on vous trompe si l'on vous dit que cet homme est étranger ; je l'ai vu à Châlons en 1744, lorsque je revenois de Metz ; il est Français et danseur de corde. — L'habitude qu'il a contractée dès l'enfance de parler à toutes les personnes qui l'approchent, de leurs différentes professions, fait qu'il y a peu de choses qu'il ignore, parce qu'il en est peu qu'il ait oubliées. Cette multiplicité d'objets qui se représentent à lui

avec tant de facilité, n'a point nui à la rectitude de son jugement : personne dans son conseil n'en a un plus droit et plus éclairé. Son commerce est facile et sûr ; il n'y a pas de maître plus aisé à servir : je pourrois en citer mille traits à madame, qui peignent sa bonté. Surpris un jour à la chasse par un orage, il revint plutôt qu'à l'ordinaire ; le roi étoit trempé jusqu'à la chemise, et il ne trouva aucun officier de sa garde-robe pour lui donner d'autres habits et du linge. Les personnes de sa suite se plaignoient hautement de cette négligence. Sa majesté au contraire l'excusoit, en disant que c'étoit sa faute de ne les avoir pas prévenus. Faisons, en attendant, une partie de billard, dit-il à un des seigneurs qui étoient là, l'exercice m'empêchera de me réfroidir. Les officiers de service qu'on alla avertir, arrivèrent une

demi-heure après ; il leur parla avec la même bonté, plaisanta seulement sur le mauvais tour que cet orage, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur avoit joué : et comme il sut que le premier valet de garde-robe s'étoit absenté, comptant qu'un de ses camarades le remplaceroit, pour aller à la noce d'une de ses parentes, le roi lui demanda, en riant, si la mariée étoit jolie.

Louis XV, ajouta M. de Lastic, est peut-être le seul roi qui ait joui des charmes de l'amitié pour lui-même; il sait écarter, pour jouir de ce sentiment sublime, tout ce qui feroit sentir l'immense distance de lui au sujet. C'est à lui que M. Bourette, si connu par ses ingénieuses galanteries, disoit un jour : — Ah ! que je voudrois, sire, que vous ne fussiez pas roi ! — Et pourquoi, répondit-il ? — Parce que je pourrois être votre ami. — Et

qu'importe ma royauté, reprit Louis XV? je ne veux pas moins que nous nous aimions ; et depuis ce jour, cet aimable financier a joui de l'attachement du roi, et lui a prouvé le sien dans toutes les occasions. Souvent le monarque va familièrement chez lui à Croix-Fontaine, où Bourette a fait bâtir un pavillon charmant, qui sert de repos de chasse. La première fois que le roi y alla, il demanda à voir la bibliothèque dont on lui avoit vanté le choix. Sa majesté fut surprise de trouver les rayons vides et un seul livre parfaitement bien relié. Le roi l'ouvrit, et y lut en lettres d'or : *c'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, j'ai reçu chez moi mon roi, qui daigne être mon ami.*

Jamais homme ne fut plus adroit que Louis XV ; et tirer au vol le coup le plus difficile, se dit en proverbe, *le coup du Roi*. Il est avec

mesdames ses filles de la manière la plus familière et la plus caressante; c'est un particulier au sein de sa famille. Incapable de ces méfiances si communes à ceux qui règnent, il avoit admis M. le dauphin au conseil, et sa confiance en ce prince ne fut point trahie. Sa mort a jeté la consternation dans la famille royale. La reine qui l'aimoit beaucoup en a été vivement affectée; cette princesse est d'une haute piété, ce qui l'a empêchée de se livrer aux plaisirs de la cour, et a séparé la sienne de celle du roi. Madame la dauphine est mourante; madame Adélaïde est toujours une princesse charmante : ses sœurs qui rendent hommage à sa supériorité, ne font que ce qui lui plait. L'habitude, leur opinion, les rendent très-exactes observatrices des cérémonies religieuses; elles ne manquent pas un seul office, non-seulement dans

la chapelle, mais même dans les églises de Versailles. Il reste cependant beaucoup de temps à madame Adélaïde pour s'occuper de littérature; elle peint agréablement, est très-bonne musicienne. Mesdames Victoire, Sophie et Louise, peignent aussi très-bien; elles vivent dans la plus douce intimité, que jamais la moindre rivalité ni aucune intrigue politique n'a altérée : et c'est, je crois, le plus grand éloge que l'on puisse faire de quatre femmes qui passent leur vie ensemble, privées des douceurs de l'hymen.

Madame de Lamballe lui parla des princes du sang, et lui demanda s'ils venoient souvent à Versailles. — Fort peu, madame; mais vous les verrez à Paris où ils tiennent chacun une cour particulière. M. le duc d'Orléans, pour qui Louis XV a beaucoup d'affection, conserve,

avec les apanages, les distinctions de frère du Roi, à l'exception des gardes. C'est le meilleur des hommes; on ne peut lui reprocher que de vivre d'une manière trop retirée; le goût qu'il a pour la tranquillité; l'éloigne des tracasseries de la cour: il a été malheureux dans son mariage; et depuis la mort de madame la duchesse d'Orléans, on dit, et il paroît constant, qu'il en a contracté un secret, avec une femme à qui il ne manque rien pour en être digne, que d'être née dans le rang où l'amour du duc d'Orléans l'éleveroit, si le roi y consentoit. On assure qu'il est consolé, par son attachement, des mécontentemens que son fils lui cause. Mademoiselle est charmante; elle a la figure et les graces de sa mère, avec la bonté et l'affabilité de son père: on croit qu'elle épousera le duc de Bourbon, fils du prince de Condé;

la seule différence des âges, le prince ayant sept ans de moins qu'elle, arrête la conclusion. Cette branche de Bourbons, comme vous le savez, madame, qui descend des rois de Navarre et du Grand Condé, est fort aimée de l'armée. M. le prince de Condé est le seul des princes du sang qui se soit appliqué constamment à l'art militaire. Tous les autres sont braves comme tous les Bourbons; mais celui-là joint au talent de général les vertus d'un vrai chevalier. Une singularité de son caractère, c'est qu'il est d'une timidité extrême, dans le cours ordinaire de la vie, ce qui tient chez lui à un excès de modestie. Il vit aussi très-retiré, et est presque toujours dans sa belle maison de Chantilly, dont il embellit chaque jour les jardins. Il y donne quelquefois des fêtes à la famille royale, que la beauté du lieu, joint au goût de

ceux qu'il emploie, rendent magnifiques. Il aime les femmes, s'en laisse subjuguer ; et comme il est constant sans se piquer de fidélité, il existe des rivalités entre les objets de ses affections, qu'il choisit toujours parmi les femmes d'un rang distingué ; ce qui cause des divisions dans l'intérieur de sa maison, mais n'altère pas sa vive tendresse pour son fils et sa fille, qui n'y prennent aucune part. Ils sont l'un et l'autre de la plus charmante figure ; peut-être seroit-il à desirer que mademoiselle de Condé et Mademoiselle fussent destinées à nos jeunes princes ; mais la politique en décidera sûrement autrement. Je doute, cependant, que la sœur du duc de Bourbon puisse consentir à prendre un époux dans une terre étrangère : son attachement pour son père, quoiqu'elle soit à peine sortie de l'enfance, la décidera, j'en suis sur,

plutôt au célibat, qu'à s'en séparer. — Hélas, dit madame de Lamballe en soupirant, sommes-nous maîtresses de disposer de nos volontés ? — Beaucoup plus en France que dans les cours étrangères : d'ailleurs, il est bien plus facile à une jeune et belle princesse de se plaire parmi nous, qu'à une Française de se faire à l'étiquette des autres cours ; et nous avons vu presque toujours les princesses du sang royal revenir en France, tandis que celles des rois voisins vieillissent et meurent dans ce pays qui devient presque tout de suite le leur. Il seroit peut être difficile d'assigner la raison de cette différence ; mais elle existe, et doit avoir plusieurs causes, dont la première est sûrement la douceur du climat ; car, malgré les honneurs qui environnent les princes, il sont hommes, et les lois de la nature agissent sur eux de la même ma-

nière. Tout étranger se plait en France, et s'y feroit volontiers une patrie : tout Français veut revoir la sienne. — C'est d'un augure favorable pour ma destinée, dit la princesse. — Tout doit, madame, vous en promettre une charmante. Le prince votre époux est doué des plus heureuses qualités : vous avez son portrait, il n'est point flatté. La fortune immense de monseigneur, et qui sera accrue à la mort du comte d'Eu, vous promet tout l'éclat de la magnificence ; rien de beau comme ses possesions. Rambouillet est digne d'un roi ; Créci est une maison de chasse, d'autant plus agréable, qu'elle est près de Paris. Un jour vous aurez Sceau dont les ombrages sombres sont vraiment romantiques : quoique ses eaux aient moins de grandeurs que celles de Saint-Cloud, elles sont encore fort belles. L'hôtel de Toulouse renferme

de grandes richesses. La galerie de tableaux est moins nombreuse que celle du Palais-Royal; mais le choix en est précieux. Que seroient ces jouissances du luxe sans le bonheur? Et est-il possible de s'en promettre un plus parfait que celui qui vous attend? Je ne parle pas des charmes que l'amour vous prépare dans les nœuds de l'hymen; mais combien n'en trouverez-vous pas dans la société du prince votre beau-père? Quelle vertu fut jamais plus aimable que la sienne! sévère pour lui seul, la bonté caractérise toutes ses actions. Son humeur égale rend heureux tout ce qui l'approche; et pensez-vous combien vous lui serez chère? — Je mettrai tous mes soins, reprit-elle, à mériter sa tendresse. — Ah! madame, elle vous est acquise, vous n'en pouvez douter; une ame aussi aimante que celle de monseigneur met tout son bonheur

à chérir tout ce qu'il doit aimer, et s'il m'est permis de le dire, l'obligation de vous marquer sa tendresse, ne sera pas pénible.

Ce seroit oublier une des faveurs les plus précieuses que le ciel vous destine, que de ne pas vous parler de mademoiselle de Penthièvre; c'est un ange sur la terre. Ah! si elle ne devoit pas être aussi heureuse qu'elle mérite, on seroit tenté d'accuser la providence; mais elle le sera. Quel est l'homme qui pourroit ne pas rendre justice à une femme aussi parfaite! On parle quelquefois pour elle d'une bien brillante alliance. Ceux qui ont le bonheur d'être attachés à sa maison, doivent-ils la desirer pour elle! .... Mais nous devons nous en rapporter à la sagesse de monseigneur; et ce n'est pas à nous à pénétrer dans ses secrets. — Vous ne m'avez rien dit,

interrompit madame de Lamballe, des princes de Conti.

Il me seroit difficile, madame, de les juger ; les dissentions qui existent entre le père et le fils leur donnent à chacun des partisans et des ennemis. Il semble qu'ils se plaisent à être toujours d'avis opposés ; et dans les factions inséparables du gouvernement, on voit le fils dans un parti, par la seule raison que son père est dans l'autre. On ne peut, cependant, leur refuser à tous deux de grandes qualités. M. le prince de Conti a tout le génie et l'esprit de sa mère ; son ame fière dédaigne de descendre au détail des affaires particulières, ce qui fait que les siennes sont dans le plus grand désordre. Il aime les gens de lettres, et vit familièrement avec eux. Le comte de la Marche avec un revenu borné, sait, par une sage économie, faire face à tout ; il voit tout par lui-même :

on ne sauroit trop louer l'ordre qui règne dans sa maison, si on ne pouvoit l'accuser de s'y être astreint, moins par goût, que pour faire une critique continuelle des déprédations de celle de son père. Une des causes de la mésintelligence qui règne entre le père et le fils, c'est le mariage que M. le prince de Conti a contraint M. le comte de la Marche de faire avec la princesse d'Est, avec qui il n'a jamais voulu avoir la moindre intimité. Cependant, cette malheureuse princesse méritoit un meilleur sort, et la bonté de son cœur pouvoit effacer le peu d'agrément de sa figure ; mais M. de la Marche avoit dit qu'elle ne seroit jamais comtesse de la Marche que de nom ; et il a tenu parole malgré les instances de madame la princesse de Conti, douairière, que vous verrez, madame, encore avec intérêt : malgré son grand âge, la vivacité de son

esprit, ses longs souvenirs la rendent encore très-aimable.

Quant au comte d'Eu, vous me dispenserez d'en parler. Lui et le prince de Dombes ne rappelèrent jamais la galanterie de la cour de l'aimable duchesse du Maine ; aussi leur disoit-elle, mes fils, que vous êtes vieux ! Si les ombres des Lafare, des Chaulieu, des Saint-Aulaire, viennent errer dans le parc de Sceau, elles doivent y trouver une extrême différence : au lieu des fêtes ingénieuses que la divinité de ces lieux y donnoit, elles voient son fils n'avoir pour toute occupation que de faire prendre tout le poisson qui est dans une pièce d'eau, pour le faire porter dans une autre.

Le comte de Clermont ne tient à l'état ecclésiastique que par le revenu de l'abbaye de Saint-Germain des Prez, dont son fermier lui paie 3000 liv. tous les dimanches. Il ne

porte pas même l'habit d'abbé, le pape l'en a dispensé, et lui a permis de courir la carrière militaire. Il a commandé nos armées. Il est encore moins courtisan que les autres princes, et ne paroît à Versailles que dans les très-grands évènemens.

Mais tous se rendent au parlement, lorsque les pairs s'assemblent : et il paroit que c'est une des prérogatives à laquelle ils tiennent le plus ; ce qui rend celui de Paris, sur-tout, extrêmement vain et difficile à manier. Cependant, le roi le force d'obéir par l'exil, dont l'ennui le ramène presque toujours à ce qu'il a voulu.

Ces entretiens que j'ai rapportés de suite, mais qui tinrent toute la route cessèrent à Montereau, où la princesse arriva le 30. Au moment qu'elle se mettoit à table pour souper, on vit entrer un page d'une physionomie très-agréable, qui apportoit à ma-

dame de Lamballe un bouquet de la part de son mari. La princesse lui trouvant infiniment de ressemblance avec le portrait du prince qu'on lui avoit envoyé, fut fort embarrassée : pensant qu'il desiroit garder l'incognito (car c'étoit en effet le prince de Lamballe) , elle ne parut pas le reconnoître; mais elle vit avec plaisir que l'artiste ne l'avoit pas flatté, et cette marque d'empressement lui causa une douce émotion, dont son époux put s'appercevoir, lorsqu'elle répondit au compliment plein d'esprit que le faux page lui faisoit de la part du prince. Il se tint debout devant elle, pendant tout le soupé, et ne pouvoit se lasser de la regarder. Madame de Lamballe, les yeux timidement baissés sur son assiette, les relevoit de temps en temps à la dérobée, et le feu qui partoit de ceux de son mari ne lui permettoit pas de le fixer, mais en-

flammoit son jeune cœur, qui s'ouvroit à l'amour, avec d'autant moins de défiance, qu'elle savoit bien que le lendemain elle pourroit sans crainte se livrer aux doux sentimens que l'aimable page lui faisoit éprouver. Le soupé fini, le prince remonta à cheval pour se rendre à Nangis, maison de monsieur le comte de Guerchy, où la princesse devoit arriver le lendemain.

Madame de Lamballe passa la nuit fort agitée; mais ce n'étoit plus de crainte, et tout ce que lui avoit dit monsieur de Lastic du bonheur qui l'attendoit, joint à la douce impression que la présence du prince avoit fait naître, lui donnoit les idées les plus agréables. A son réveil, elle se mit à sa toilette, et elle ne se laissa plus parer comme elle avoit fait jusqu'alors, avec cet instinct vague qui

sans

sans objet n'invite pas moins les femmes à relever leurs charmes par le secours de l'art ; elle chercha avec soin ce qui pouvoit la rendre plus jolie, et sur-tout faire valoir ces cheveux si beaux, qui firent si long-temps l'admiration de tout ce qui la voyoit, et qui depuis.... grand dieu ! faut-il que le souvenir des instans de bonheur dont elle a joui si peu, soient empoisonnés par celui des horribles infortunes de cette charmante princesse !

Tandis qu'elle étoit encore à s'habiller, on vint dire qu'une jeune personne demandoit à avoir l'honneur de lui être présentée. Madame de Guébriant sortit de la chambre, pour savoir qui ce pouvoit être, et rentra un instant après, conduisant par la main la plus gentille personne qu'on puisse imaginer. Ses joues étoient couvertes du plus

vif incarnat, ses longues paupières étoient baissées, et laissoient échapper quelques larmes, qui rencontroient, en tombant sur ses joues, ce sourire enchanteur de l'innocence. Elle se jeta aux pieds de la princesse, qui vouloit absolument la forcer de se relever ; mais elle ne le voulut jamais, qu'elle n'eut expliqué à madame de Lamballe le sujet de sa démarche. — Vous me trouverez, madame, bien téméraire, de venir implorer vos bontés sans aucuns droits pour les mériter ; mais j'ai vu hier votre altesse pendant son souper, je lui ai trouvé l'air si sensible, que je me suis dit : elle seule peut terminer mes malheurs ; et j'ai pris la résolution de venir avec confiance vous les raconter, car il ne dépend que de vous de les finir. — Si cela est, reprit madame de Lamballe avec la bonté qui la caractérisoit,

il est bien sûr qu'ils le seront, mais j'exige que vous vous leviez. La pauvre petite obéit, croisant les mains, et toujours baissant les yeux: elle commença son récit. — Je suis fille d'un marchand de cette ville, qui avoit un frère, dont les affaires avoient mal tourné par des malheurs qui n'étoient pas de sa faute; il avoit beaucoup d'enfans: sa femme et lui moururent de chagrin; mon père prit le fils aîné qui a cinq ans plus que moi, qui en aurai quinze à la Saint-Jean. Je l'ai toujours aimé, et je me disois, tout enfant, je l'épouserai, et il aura la moitié de ce que je posséde. Mais mon père ne veut pas; il veut me marier à un autre, parce qu'il a 4 mille francs comptant, qu'il mettra dans son commerce; et mon pauvre cousin en a tant de chagrin, qu'il veut s'engager. — J'entends: 4 mille francs qu'auroit

ce cousin lui feroient avoir la préférence. — Qui, madame. — Et vous seriez heureuse ! — Oh ! madame, heureuse autant que je suis infortunée ; car si je n'épouse point mon cousin, si j'en épouse un autre, ce seroit, madame, comme si on vous disoit que vous n'épouserez pas ce beau page qui vint vous apporter hier un bouquet. — Madame de Lamballe sourit, et pria madame de Guébriant de faire prendre des informations, qui se trouvèrent entièrement conformes au récit de la jeune fille. La princesse donna ordre que l'on comptât 4 mille francs au jeune homme, et remit elle-même une bourse de 50 louis à la jeune fille, qui ayant couru instruire sa famille des bienfaits de la princesse, revint avec elle se jeter à ses pieds, au moment où madame de Lamballe alloit monter en voiture. Ils l'ac-

compagnèrent à quelque distance de la ville, en adressant au ciel mille vœux pour sa prospérité.

Le 31, monsieur le duc de Penthièvre, le prince de Lamballe, le comte et la comtesse de la Marche, se rendirent à quelque distance de Nangis : on descendit des voitures au moment où elles se croisoient, et l'on se fit les complimens d'usage. Madame de Lamballe remonta en carosse avec son beau-père, son mari, et ceux qui l'accompagnoient. Il étoit midi lorsqu'on arriva à Nangis : tout étoit préparé pour les recevoir à la chapelle du château, où M. le cardinal de Luynes donna la bénédiction nuptiale aux augustes époux On fit une distribution d'aumônes aux pauvres de Nangis et des environs, proportionnée à la magnificence et à la bienfaisance du duc. Il y eut un repas somptueux, qui fut

la seule fête du mariage ; la piété de monsieur le duc de Penthièvre ne croyant pas devoir allier à une cérémonie sainte des divertissemens profanes. Avec quelle ardeur il avoit demandé à l'être des êtres qu'il répandit ses faveurs sur ce couple qui lui étoit si cher ! Hélas ! ils ne furent pas exaucés ; et Dieu qui éprouve ceux qu'il aime, réservoit à ce père infortuné des chagrins déchirans dans son fils, et dans celle qu'il venoit d'adopter avec tant de tendresse pour sa fille. Je rapporterai ici l'épithalame qui fut récité à la fin du festin.

C'est la Nymphe de la Seine qui parle.

Ornez de fleurs votre tête immortelle,
Prenez, Hymen, votre divin flambeau :
Sur mon rivage un triomphe nouveau

Avec l'amour aujourd'hui vous appelle
Deux jeunes cœurs formés du sang des Rois,
Épris tous deux de l'ardeur la plus belle,
Tous deux charmés de vivre sous vos lois,
Veulent s'unir d'une chaîne éternelle.
Que tardez-vous? accourez sur mes bords:
Venez-y voir embellir votre empire
De deux époux en qui le monde admire,
Des dons du ciel les plus rares trésors.
Ainsi parloit la Nymphe de la Seine
Au Dieu d'hymen qui lui tint ce discours:
Reine des eaux qui baignent dans leur cours
Des fleurs de lys la cité souveraine,
Aucun séjour, dans les divers climats
Où des humains je reçois les hommages,
Ne me fut cher, vous ne l'ignorez pas,
Comme autrefois ne l'étoient vos rivages.
Je ne voyois nulle part les mortels
Plus empressés autour de mes autels:
Tous invoquoient à l'envi ma puissance,
Et de mes lois aimant la dépendance,
A m'honorer montroient un zèle égal.
L'amour lui-même, en tout temps mon rival,
A mon pouvoir ne faisoit point ombrage:
Unis tous deux nous régnions sans partage,
Il ne vouloit être heureux que par moi;

Je ne voulois régner que par sa loi.
Mais aujourd'hui qu'un honteux adversaire,
Mon ennemi, l'ennemi de l'amour,
Sur votre rive a fixé son séjour,
Et de mes lois détruisant la barrière,
Au crime laisse une libre carrière,
Que de l'Hymen l'innocence et la paix
Plaisent bien moins que de honteux forfaits;
Qu'ouvertement sans pudeur on m'outrage,
Que l'on... L'Hymen n'en dit pas davantage:
Il ne fait plus parler que ses sanglots.
La Nymphe émue au récit de ses maux :
Pourquoi nourir vos ennuis, lui dit-elle,
Et vraiment en augmenter le poids!
Si de mortels une troupe rebelle
Hait votre joug et méprise vos lois,
A leur devoir tout le reste fidèle
Connoît, chérit, et respecte vos droits.
D'un doux encens votre autel fume encore,
Dès ce jour même un prince vous implore.
Et de Penthièvre un fils..., O nom chéri!
S'écrie l'Hymen, hors de lui-même,
O doux espoir de ma douleur extrême!
Cherchez-vous, Nymphe, à flatter mon ennui!
Seroit-il vrai qu'un fils!.... Oui, dit-elle, oui,

Un fils, en tout l'image de son père,
Vif, tendre, humain, généreux, populaire,
Qui de vos lois trouvant l'empire doux,
Ne veut de même être heureux que par vous.
L'Hymen, ravi de ce qu'il vient d'entendre,
Ne songe plus au sujet de ses pleurs.
Aux champs français il brûle de se rendre,
Prend son flanbeau, se couronne de fleurs;
Appelle à lui les jeux, les ris, les graces,
Qui, pleines d'ardeur, s'élancent sur ses traces.
Toute la troupe éclate en vifs transports,
On part, on vole, ils touchent à nos bords.
Jamais l'amour excité par sa mère,
Et plus encore par sa malignité,
Ne prit son vol d'une aîle plus légère,
Quand pour soumettre une jeune beauté
Que ses attraits rendent souvent trop fière,
Il abandonne ou Cythère ou Paphos,
Et de deux cœurs va bannir le repos.
Ainsi des Dieux le messager fidèle,
Du haut sommet de l'Olympe éclatant
S'élance, vole, atteint en un instant
Les bords heureux où Jupiter l'appelle.

On ne partit que le 1er février de chez monsieur de Guerchi,

pour se rendre à Paris où la princesse fut reçue par tous les officiers de sa maison, et de celle de son beau-père, avec les témoignages de la plus vive satisfaction ; et dès le soir elle écrivit à la princesse de Carignan la lettre que je joins ici.

Lettre de madame la princesse de Lamballe, à madame la princesse de Carignan.

A Paris, le 1 Février 1767.

MADAME,

« VOUS avez eu la bonté de me demander d'être seule dépositaire de mes plus secrettes pensées ; il m'est doux de trouver dans ma mère la plus tendre, l'amie la plus sûre. Puissé-je n'avoir à vous faire partager que mon bonheur ! il seroit extrême, si je n'étois pas éloignée de vous et de mon père. M. de Lamballe est infiniment aimable, je puis vous assurer qu'il est beaucoup mieux que son portrait ; il est, à ce qu'il me paroît, d'un caractère affectueux et facile, et me témoigne

beaucoup de tendresse. Il est bien doux de trouver dans ses devoirs les plus précieuses jouissances ; il faut en convenir, les Français sont bien aimables. O ma mère ! votre fille sera heureuse. Mon beau-père me comble de caresses ; je n'ai pas encore vu ma belle-sœur, nous n'irons au couvent qu'au retour de Versailles. J'ai bien du desir de faire connoissance avec elle. Tout le monde s'accorde à dire qu'elle est charmante. Je vous écrirai plus en détail dans quelques jours ; mais nous sommes tout en l'air présentement, à cause des présentations. Permettez-moi d'assurer mon père de mon profond respect ; et croyez à celui, etc. » Cette lettre combla de joie madame de Carignan.

Madame la princesse de Lamballe reçut toutes les femmes des officiers attachés à sa maison. Me sera-t-il permis de nommer parmi celles qui

qui lui furent présentées, la comtesse de Méré, femme charmante, qui réunissoit aux graces et à la beauté une ame céleste. Elle étoit mariée depuis peu au comte de Méré, qui étoit parent du chevalier Brossin de Méré, connu par quelques ouvrages de littérature, et son attachement pour mademoiselle D'aubigné à qui il disoit: *vous aurez de l'esprit, si vous voulez en avoir.* Celui-ci avoit servi dans les guerres de 1755, et s'étoit retiré capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis. M. le duc de Penthièvre se l'étoit attaché en qualité de secrétaire des commandemens, ayant le département de la Bretagne et de la Venerie; mais il le traitoit, à cause de sa naissance, comme un premier officier de sa maison: il étoit des voyages, et mangeoit à la table de son Altesse. Madame de Méré fut donc présentée sur ce pied à ma-

dame de Lamballe, qui certainement, si cette aimable femme avoit vécu, lui auroit témoigné les mêmes égards que M. le duc de Penthièvre marquoit à son mari; mais le ciel l'enleva à tout ce qui l'adoroit. Sa mort fut pour moi le plus grand des malheurs, et a influé d'une manière cruelle sur ma destinée : ainsi, j'ai cru qu'il pouvoit m'être permis de jeter quelques fleurs sur la tombe d'une femme que j'aimois comme ma mère, et dont le souvenir, depuis plus de trente ans, m'est aussi présent qu'au moment que je l'ai perdue.

J'étois chez elle à l'instant où elle venoit de faire ses révérences à madame de Lamballe; elle me dit qu'il étoit impossible d'avoir un abord plus aimable que la princesse; qui peu de jours après se rendit à Versailles où elle fut présentée, le 5 février suivant, par madame la com-

tesse de la Marche, au roi, à la reine, à madame la Dauphine, et aux filles du roi. Elle parut avec éclat dans une cour qui commençoit à vieillir; et son mariage qui faisoit espérer de voir bientôt les petits fils du monarque avoir des compagnes jeunes et aimables, faisoit plaisir aux Français, pour qui la cour alors étoit un spectacle où ils aimoient à voir des personnages brillans. Cette remarque que je fais sans réflexion, est peut-être plus importante qu'on ne se l'imagine; et si celui à qui le ciel avoit donné tant de vertus, avoit eu plus de graces, peut-être que les malheurs qui l'ont accablé n'auroient pas approché de lui. Louis XV vit madame de Lamballe avec le plus grand intérêt, et lui conserva jusqu'à la mort beaucoup d'attachement. Nous en rapporterons plus loin des preuves, qui auroient pu la porter au plus haut dégré des

honneurs auxquels une princesse peut prétendre ; mais les intrigues s'y opposèrent.

Madame de Lamballe dont l'ame étoit aussi belle que sensible, ne pouvoit, sans le plus tendre intérêt, envisager la situation de madame la Dauphine, qui mouroit autant de sa douleur que de la cause inconnue de sa maladie. La jeune princesse alloit souvent chez cette infortunée, et adoucissoit, par les agrémens de sa conversation, ses souffrances habituelles. Elle y voyoit aussi la reine qui marquoit, à la veuve de son fils, le plus tendre attachement ; et madame de Lamballe ne pouvoit se lasser d'admirer le pouvoir de la religion, qui avoit fait vivre dans la plus grande intimité deux princesses que le sort des armes auroient dû rendre ennemies irréconciliables : mais bientôt elles alloient être réunies dans le

séjour de la paix, où elles ne verroient que d'un œil de pitié ces intérêts que les hommes ne regardent si grands qu'en proportion de leur petitesse. Madame la Dauphine s'affoiblissoit tous les jours : le roi qui lui avoit donné des marques éclatantes de considération depuis la mort de son mari, ne lui marqua pas moins d'attachement pendant sa maladie. Elle voulut que ses enfans assistassent à la cérémonie des derniers sacremens qu'elle reçut avec la plus grande dévotion ; elle les bénit, et mourut le 13 mars 1767. Elle avoit demandé à être inhumée à Sens, dans le tombeau de son époux. Un célèbre artiste fut chargé de leur élever un mausolé dont les emblêmes peignoient leur amour et leurs vertus. Comment ce monument qui honoroit l'humanité, n'a-t-il pas été respecté par

ceux qui prétendoient n'en vouloir qu'à l'orgueil !

Le deuil que cette mort renouvela, rendit la cour encore plus triste. Monsieur de Lamballe y parut peu ; nous avons dit qu'il étoit très-lié avec le duc de Chartres : ils étoient du même âge; mais leur éducation avoit été très-différente. Le fils du duc d'Orléans n'avoit eu que des exemples faits pour corrompre ses mœurs : il avoit douze ans lorsque sa mère mourut ; et il étoit impossible qu'il ignorât entièrement les excès qui la menèrent au tombeau. La conduite de son père, sans être licentieuse, n'étoit pas régulière; et jusqu'au moment qu'il s'attacha à la vertueuse et charmante madame de Montesson; il avoit vécu publiquement avec des femmes, dont l'état seul fait soupçonner la vertu ; il en avoit eu plusieurs enfans ; il est bien difficile que des

pareils écarts ne fissent pas une vive impression sur un jeune homme qui avoit reçu de la nature des inclinations vicieuses ; au lieu que monsieur de Lamballe avoit toujours vu la vertu honorée dans la maison de monsieur le duc de Penthièvre, qui avoit mis un soin extrême dans le choix de ceux qui entouroient son fils. Les pages mêmes de cette maison étoient tenus avec une austérité qui ne leur auroit pas permis de ces espiégleries connues depuis si long-temps sous le nom de *tours de pages*. Son gouverneur, monsieur de..... et l'abbé de....., son précepteur, étoient des hommes de la pieté la plus reconnue. Quoiqu'il n'eût que sept ans lorsque madame la duchesse de Penthièvre mourut, il n'avoit pu oublier des leçons qu'elle se plaisoit déjà à lui donner ; et le souvenir de ses vertus étoit encore présent à l'esprit de tout ce

qui avoit eu le bonheur de la connoître : sa fille vertueuse autant qu'infortunée, en retrace le fidèle tableau. Les dames de la duchesse que monsieur le duc de Penthièvre avoit gardées chez lui par respect pour la mémoire de sa femme, étoient infiniment estimables.

Le duc de Penthièvre vouloit que son fils, à qui il espéroit un jour voir passer la charge de grand-amiral, eût toujours à sa table de vieux capitaines de vaisseau, afin qu'ils l'instruisissent dans l'art de la marine, et sur-tout qu'ils lui donnassent des exemples de cette loyauté, de cette franchise poussée presque jusqu'à la rudesse, dans ce corps si respectable et si calomnié de nos jours. Rien n'offroit au jeune prince que le tableau de la piété et de l'amour de ses devoirs : peut-être auroit-on pu reprocher à cette éducation d'être un peu sévère, si la

tendresse et l'affabilité de son père n'en avoient adouci ce qu'elle avoit d'austère.

Cependant, le duc de Chartres n'eut pas de peine à profiter du premier moment où les passions du jeune prince se firent sentir, pour l'entraîner dans les plus grands désordres; mais ce n'étoit que clandestinement et en prenant toutes les précautions pour que le duc de Penthièvre n'en fût pas informé. Inquiet de ce que son fils sortoit seul, il ordonnna à un de ses valets de pied de le suivre. M. de Lamballe s'en apperçut dès le premier jour; et se retournant brusquement, il le saisit au collet et lui adressa ces paroles : — Combien mon père te donne-t-il pour me suivre! — 50 louis, monseigneur, reprit l'autre en tremblant. — Eh bien! moi, mon ami, je te promets, je te tiendrai ma parole, de te faire donner 50 coups

de canne si tu continues à épier mes actions : tiens le toi pour dit. Cette ame basse qui ne vouloit pas plus perdre les 50 louis du père que recevoir les 50 coups de bâton de la part du fils, ne rapportoit à M. le duc de Penthièvre que des choses faites pour lui fermer les yeux sur les désordres de son fils.

On assure que le duc de Chartres ne l'y précipitât que pour éteindre en lui le principe de la vie, et le priver de la douceur de se voir renaître dans des enfans qui auroient partagé avec ceux de mademoiselle de Penthièvre, leur tante, qu'il vouloit épouser, l'immense fortune de monsieur le duc de Penthièvre. Du moins voilà tout ce que le public disoit alors, et ce que les ames honnêtes auroient eu peine à se persuader, si les crimes dont le duc de Chartres s'est souillé par la suite, n'étoient pas une preuve trop con-

vaincante qu'il méditoit ce coupable projet. Le mariage du prince de Lamballe en suspendit l'effet pendant quelques mois. Mais malheureusement la nature qui se venge toujours, lorsqu'on ne respecte pas ses lois, n'avoit laissé à monsieur de Lamballe que ce feu qu'enflamme des charmes séduisans. Amant passionné de sa femme, il trouvoit avec elle les plus doux plaisirs; mais déjà affoibli par des excès qui avoient devancé l'âge, ils ne furent point suivis du bien inappréciable de la paternité : aucun symptôme n'annonçoit que la princesse devînt mère. Elle s'en affligeoit, et monsieur le duc de Penthièvre prioit le ciel de lui accorder ce bonheur; mais ses vœux ne furent pas exaucés.

Bientôt le duc de Chartres reprit l'empire que les premiers momens d'un sentiment nouveau lui avoient fait perdre; et plus monsieur le duc

de Penthièvre et madame de Lamballe le traitoient avec froideur, plus le desir de se venger rendoit actifs les moyens qu'il imaginoit pour parvenir à son but. Il mettoit monsieur de Lamballe de toutes ses parties. Une fois marié, son père n'avoit plus que la voix de la représentation; aussi ne se gênoit-il plus: c'étoient tous les jours de nouvelles orgies, ou le duc de Chartres l'enivroit des liqueurs les plus brûlantes, qui lui enflammoient la poitrine qu'il avoit très-délicate, tandis que le duc avoit grand soin de conserver sa tête. Rousseau a dit un paradoxe en écrivant, *qu'un homme sobre est un homme faux*. Je crois qu'il auroit dû dire qu'un homme faux est presque toujours sobre. Lorsque le duc de Chartres voyoit la raison de celui qu'il osoit appeler son ami, égarée, alors il le livroit à ces beautés trompeuses, qui font payer

par de si douloureux regrets les momens de leurs faux plaisirs.

Le jeune prince s'apperçut trop tard qu'il avoit bu la coupe empoisonnée, son respect pour sa compagne lui faisoit redouter de la lui faire partager. Il s'éloigna de celle dont l'amour lui avoit offert de si douces jouissances. Madame de Lamballe qui ne pouvoit imaginer la cause de cette prétendue indifféren, n'osoit s'en plaindre ; enfin, son cœur ayant besoin de s'épancher, elle écrivit à sa mère la lettre que je joins ici.

Lettre de madame la princesse de Lamballe, à madame la princesse de Carignan.

A Paris, le 15 Mai 1767.

MADAME,

QU'EST devenu le temps où je ne vous parlois que de mon bonheur ! est-il possible que quelques mois en aient borné le cours ! n'aurai-je plus que des souvenirs et des larmes !..... Pourquoi faut-il que monsieur de Lamballe ait réuni tous les moyens de plaire, qu'il ait échauffé mon cœur de tous les feux de l'amour qu'il me témoignoit, pour avoir changé tout à coup ! En vain je cherche dans ma conduite ce qui auroit pu causer ce réfroidissement, et je n'y trouve aucune

cause. Non, je n'ai point à ajouter à mes peines secrettes la douleur de pouvoir me les attribuer. J'ai tout employé pour qu'il me conservât les sentimens que j'avois été assez heureuse de lui inspirer. Seroit-ce parce que je ne suis pas encore grosse ? Mais pourroit-il m'en faire un crime ? il n'y a pas quatre mois que je suis mariée : d'ailleurs, en se séparant de moi, ce n'est pas un moyen de me rendre mère. Je crois bien que je dois ce malheur à celui dont vous m'avez parlé, madame, dans la dernière conversation que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous. Ils sont liés plus que jamais. Dans le commencement de mon mariage ils se voyoient moins ; mais depuis quelques semaines, c'est une intimité vraiment alarmante. Ce n'est pas que ce personnage n'affecte en ma présence et celle de mon beau-père, une extrême réserve ; il a

même l'air de blâmer la grande dissipation de monsieur de Lamballe, il vante le bonheur d'être uni à une femme charmante et vertueuse : on voit qu'en égarant le fils il cherche à capter l'estime du père, pour obtenir son consentement à son mariage avec mademoiselle de Penthièvre. J'avoue que quelque brillante que puisse être cette alliance, je ne crois pas que ma sœur soit heureuse avec lui. Pour moi, j'avois cru que je le serois avec monsieur de Lamballe ; mais son indifférence me tue. Cependant, personne n'en est informé ; il a toujours à l'extérieur les mêmes égards, et j'ai cru quelquefois surprendre dans ses yeux le regret de ne pas me prouver sa tendresse..... Qui pourroit donc l'en empêcher ! Mais une chose qui m'afflige plus sensiblement encore, c'est que je ne puis douter que la vie qu'il mène altère sa santé. Il

tousse fréquemment ; je crains que sa poitrine ne s'affecte. Mon Dieu ! si jeune..... Mille pressentimens douloureux m'accablent. O ma mère! daignez prendre part à mes chagrins, et je les sentirai moins vivement.

Rien n'égale le respect, etc.

Réponse de madame la princesse de Carignan, à sa fille.

Turin, le 27 mai 1767.

QUE votre lettre, ma chère enfant, m'a affligée! moins je vous l'avoue que pour l'objet qui vous l'a fait écrire, ce qui ne me paroît pas aussi inquiétant que vous le croyez, que pour les autres articles dont elle traite. Cette intimité avec le duc de C*** est bien dangereuse. Vous eussiez dû profiter, comme je vous l'avois dit, du temps où vous aviez un empire, qui est le seul que les hommes nous laissent prendre, pour lui dire votre avis. A présent, vu le froid qui règne, ce seroit inutile, imprudent. Sa santé est aussi un point bien important, c'étoit ce que

je craignois. Sa mère est morte de la poitrine ; il faut de grands ménagemens : il est très-possible que son médecin lui en ait conseillés, qui causent son changement apparent avec vous. Vous avez bien fait, ma chère fille, de n'en parler à personne ; les hommes n'aiment point qu'on fasse de semblables confidences : d'ailleurs, je vous dirai la même chose qu'un des plus grands poëtes français met dans la bouche de la confidente d'Agrippine :

Et n'avertissez pas la cour de vous quitter.

Ce moment de froid ne durera pas, si vous n'y opposez que de la tendresse et une conduite irréprochable. Si vous aviez lu les lettres de Bussi, vous y auriez vu une plaisanterie à sa cousine Sévigné, qui répondroit assez bien à vos alarmes ; mais il ne seroit pas de la gravité maternelle de la citer. Pro-

nez courage, ma chère fille, votre mari vous reviendra plus tendre et plus empressé, et ce sera peut-être un moyen pour me donner un petit fils que je chérirai comme j'aime sa mère, etc.

P. S. Je ne vous dirai rien pour votre père, ni pour vos frères et sœurs, ne leur ayant pas dit que j'avois reçu de vos nouvelles.

Cette lettre ne rassura pas madame de Lamballe; et la tranquillité que sa mère affectoit, peut-être pour soutenir son courage, ne lui en donnoit pas. Elle voyoit avec douleur le prince s'éloigner, non seulement d'elle, mais de son père, pour qui il n'avoit plus ce respect qui jusque-là lui sembloit si naturel. Les maximes du duc de Chartres prenoient chaque jour de nouvelles forces. Il traitoit de vieux préjugés tout ce qui contrarioit ses goûts. M.

de Penthièvre en étoit vivement affligé, et prioit Dieu sans cesse pour la conversion de ce fils qui lui étoit si cher.

L'hiver se passa sans aucun évènement important. Il sembloit que ce temps fût celui d'un sommeil général, ou plutôt il ressembloit à ces momens de silence de la nature qui précèdent les orages. Les économistes commençoient à devenir une secte imposante ; ils étoient parvenus jusqu'à l'oreille du roi, par monsieur Quenai, qui avoit été médecin de madame Pompadour ; et le roi goûta les vues que cette société lui proposoit. Elles eussent peut-être été utiles, si des intrigans n'en eussent changé l'objet. Mirabeau, l'ami des hommes, et qu'on disoit avec vérité n'être pas celui des femmes, publia un ouvrage assez obscur, qui attira l'attention par les vues neuves qu'il présentoit,

On s'occupa à le commenter, et il devint une espèce de mode de faire des expériences d'agriculture. Six ans de paix laissoient oisive presque toute la noblesse, et rien n'étoit certainement plus digne d'occuper son loisir, que d'améliorer ses possessions, en forçant la terre à produire davantage. Mais il y eut plus de charlatanisme que de véritables découvertes; et lorsque l'on voulut soumettre de grandes cultures aux expériences du cabinet, si je puis me servir de cette expression, il y eut un grand mécompte, et le plus grand nombre sentit la vérité de ce proverbe indien : *ne change point ton soc, que ton voisin n'ait fait deux récoltes avec celui qu'il a inventé.*

Mais il n'en est pas moins certain que c'est à cette époque que l'on peut placer les premières lueurs de cette philosophie qui, vingt ans

après, changea la face de la France: Ce fut aussi dans le même-temps qu'on entendit parler de monsieur Necker pour la première fois ; jusque-là ses spéculations n'avoient été que particulières, pour se préparer, par une fortune indépendante, les premiers échelons de la puissance qu'il se proposoit d'acquérir, et à laquelle il n'a cessé de tendre, jusqu'au moment où il rentra dans l'oubli dont il eût été à desirer, pour son bienfaiteur, qu'il ne fût jamais sorti. Ce fut à l'occasion des malheurs de la compagnie des Indes, que cet homme, dont la renommée est encore un problême, employa cette éloquence persuasive dont il a tant fait usage dans des circonstances bien autrement importantes, pour persuader aux actionnaires d'accepter un plan très-spécieux en apparence, puisqu'il affranchissoit la compagnie des entraves du gou-

vernement, mais la mettoit à la discrétion d'un particulier ; et ce particulier étoit Necker.

Madame la princesse de Lamballe entièrement étrangère à ces brigues, à ces systêmes, vivoit très-retirée ; et ne trouvant plus dans son mari cet empressement, ces soins délicats qui font le charme d'une union légitime, cherchoit à se dédommager de ses froideurs par la tendresse de son beau-père, qu'elle aimoit chaque jour davantage, parce que chaque jour elle découvroit en lui des qualités aimables. L'amitié de mademoiselle de Penthièvre lui étoit aussi précieuse ; mais elle ne pouvoit voir sans chagrin qu'elle ne partageoit pas ses prévéntions contre le duc de Chartres. Elle n'osoit lui en parler ouvertement, bien persuadée que l'ambition feroit un jour ce mariage ; et c'eût été une cruauté de lui faire connoître jusqu'à quel

point

point elle le croyoit indigne d'elle.

Cependant, monsieur le prince de Lamballe dissimuloit en vain les maux qui l'accabloient ; son tempérament naturellement délicat ne pouvoit y résister. Et enfin, ils devinrent si extrêmes, qu'il fallut bien avoir recours aux plus savans médecins, pour calmer les souffrances qu'il éprouvoit. M. le duc de Penthièvre en ignoroit la cause, et ne voyoit dans le dépérissement de son fils, que la suite des veilles et des fatigues, compagnes inséparables des plaisirs tumultueux ; d'ailleurs, la santé florissante de madame de Lamballe éloignoit tout soupçon. Mais, lorsqu'enfin la faculté lui apprit la source de cette cruelle maladie, ce père fut inconsolable ; cependant, il espéra que ce seroit un moyen dont le ciel se serviroit pour retirer un fils du désordre, en le traitant non en père irrité de

sa mauvaise conduite, mais en ami tendre et compatissant, qui cherchoit à faire passer dans son cœur les seules consolations qui soient offertes dans les douleurs, en les faisant regarder comme des châtimens passagers dont un Dieu, aussi juste que bon, afflige ceux qu'il aime, en cette vie périssable, tandis qu'il laisse le méchant jouir d'une félicité qui l'endurcit dans ses désordres. — Ces temps d'épreuves, disoit ce bon père à son fils, passeront ; il ne vous restera que le souvenir de ce que vous aurez souffert, et qui vous servira à éviter les pièges qui vous ont été tendus ; alors, vous reviendrez vous-même, vous sentirez qu'il n'est de vraies jouissances que celles que nous donne la vertu. Les faux plaisirs que la vie nous présente, quand ils n'auroient pas les suites terribles qui ont accompagné celles

que d'indignes flatteurs vous ont fait trouver, ne laissent toujours après eux que le remords d'avoir manqué à son devoir. Car c'est en vain qu'on s'aveugle en croyant qu'un mari peut, sans se faire de reproches, manquer à la fidélité qu'il a promise à sa compagne : le contract est le même ; et si l'on se souinet aux clauses de ceux qui n'ont rapport qu'à un vil intérêt, comment peut-on imaginer qu'on peut se soustraire sans honte à celui d'où dépendent les bases de la société ! S'il pouvoit exister un pays où les lois de l'hymen fussent méconnues, bientôt tous les liens de l'ordre social seroient relâchés ; et ce pays tomberoit dans le dernier dégré d'avilissement : les hommes l'ont bien senti. Mais pour unir tout-à-la-fois la sûreté générale à la triste facilité de se livrer à leurs passions déréglées, ils ont chargé le sexe le

plus foible de la totalité des chaînes qu'ils ne vouloient pas porter, et l'ont laissé seul gardien des conventions conjugales, tandis qu'ils les violent impunément. Je sais que les torts d'une femme ont infiniment plus d'inconvéniens, et que la nature semble avoir d'elle-même établi cette différence : mais celui qui abandonne une épouse jeune, aimable, sans expérience, n'est-il donc pas responsable des écarts où son amour-propre outragé peut l'entraîner ? et croit-il que Dieu qui nous demandera compte de nos fautes, et de celles dont nous aurons été cause, ne punira pas le mari infidèle, non seulement pour tous ses torts personnels, mais encore pour ceux que son inconduite aura fait avoir à celle à qui il devoit l'exemple des vertus ! Voilà, mon fils, ce que la raison et la religion qui est toujours d'accord avec

elle, nous apprennent; voilà ce que vous sentirez désormais : et rendu au cœur de votre vertueuse épouse, vous trouverez les véritables biens dans des nœuds que le ciel a bénis. — Le prince ne répondoit à ces conseils que par des soupirs. Il sentoit qu'ils ne lui étoient plus nécessaires, et que la mort seroit le terme des souffrances qu'il enduroit.

Les médecins crurent que l'air de la campagne conviendroit mieux au malade, et proposèrent de le transporter à Lucienne, maison sur la route de Saint-Germain, qui appartenoit alors à monsieur le duc de Penthièvre. Son père l'y accompagna, et sa femme bien plus touchée de l'état cruel où il étoit, qu'offensée de la cause qui l'avoit produit, ne le quittoit pas. Mais, ni ses tendres soins, ni ceux de son père, ni ses prières continuelles,

rien n'arrêtoit les progrès du poison qui circuloit dans ses veines. Les médecins avoient inutilement employé tous les secours de l'art. Il s'étoit formé un dépôt qui menaçoit des plus funestes ravages, si on n'employoit le fer pour les arrêter. L'opération fut décidée ; elle ne pouvoit qu'être infiniment douloureuse. Le malade la soutint avec une patience et un courage extrêmes. On se flatta qu'au moins on pourroit lui conserver la vie ; mais le terme en étoit marqué, et peu-à-près les gens de l'art prononcèrent son arrêt. Il l'entendit sans foiblesse, et ne s'occupa plus qu'à se préparer à paroître devant le Dieu de toute justice, mais sur la miséricorde duquel il n'osoit compter. M. le duc de Penthièvre étoit accablé de la plus profonde douleur. En vain la religion vouloit contraindre les mouvemens de la nature ; plus forte qu'elle

dans les crises douloureuses, elle lui arrachoit malgré lui des pleurs dont il arrosoit le lit où son fils attendoit la mort. La princesse déchirée par les souffrances d'un époux qui étoit sa première affection, et qui fut la dernière, envisageoit, en frémissant, les progrès de la destruction, sans pouvoir se persuader qu'elle fût inévitable. Ce malheureux prince ne cessoit de lui marquer ses regrets d'avoir si mal récompensé sa tendresse; il n'avoit plus l'espoir de réparer ses torts envers elle; il ne sollicitoit que son pardon, et en trouvoit l'expression dans ces yeux si beaux, dont les larmes obscurcissoient les regards, et ne les rendoient que plus touchans; c'est alors qu'il considéroit toute la grandeur de ses pertes. Plus madame de Lamballe lui témoignoit d'attachement, plus il sentoit de quel bonheur il auroit pu jouir avec

elle ; et cependant, il falloit se séparer pour jamais, il falloit mourir à 20 ans, placé par sa naissance dans un rang élevé, devant occuper une des grandes charges de la couronne ; possesseur déjà d'une qui le mettoit à même d'obtenir les faveurs du roi qui, aimant la chasse avec passion, ne pouvoit manquer de traiter son grand veneur avec distinction ; devant réunir une immense fortune ; chéri de son père, de sa sœur ; époux d'une femme charmante : il falloit tout quitter, et ajouter à ces regrets si cuisans la triste pensée que tous ces biens lui échappoient par sa faute. Grande et terrible leçon pour ceux qui sacrifient aux voluptés trompeuses, une existence qu'ils doivent à leur patrie et à leur famille ! Leur fin sera peut-être aussi douloureuse que celle de ce malheureux prince : mais qui sait s'ils obtiendront comme lui

de mourir réconciliés avec Dieu et les hommes !

Avec quelle piété, quel respect il en reçut les gages, dans la participation des mystères ? Ce fut le 20 avril que se passa cette auguste et triste cérémonie, à laquelle M. le duc de Penthièvre et madame la princesse de Lamballe assistèrent avec la plus profonde douleur. Cependant, ils eurent la force de la supporter. Il sembloit qu'ils étoient soutenus par les sentimens de piété dont il voyoit le jeune prince pénétré. Il paroissoit regarder l'éternité comme le port où il échapperoit aux orages terribles des passions dont il étoit la triste victime ; là, finiroient ses douleurs, ses regrets et ses repentirs.

Sa situation étoit devenue si cruelle, que tout ce qui lui étoit attaché, même son père, ne pouvoit desirer de voir prolonger ses

jours, dont chaque moment étoit marqué par les crises les plus déchirantes. La princesse seule espéroit encore; l'amour s'aveugle sur les dangers de ce qu'il aime; et plus on redoute un extrême malheur, moins on peut se persuader qu'il est au moment d'arriver. Ainsi, malgré tout ce qu'on disoit, tout ce que la princesse voyoit, elle croyoit toujours qu'il seroit rendu à ses vœux; elle lui parloit sans cesse du temps où il seroit en convalescence; elle formoit des projets pour lui procurer des amusemens qui le dissiperoient sans le fatiguer; mais il ne pouvoit se prêter à cette illusion; et trouvant même qu'elle pouvoit être dangereuse à la princesse, en rendant le coup qui devoit finir ses jours aussi imprévu pour elle que si elle ne l'avoit pas vu s'éteindre à chaque moment, il prit sur lui de la détromper; et en serrant sa main

dans la sienne déja glacée par le froid de la mort, il lui adressa ces paroles :

O ma femme ! ô mon amie ! que votre tendresse m'est chère ! combien elle adoucit l'amertume de mes derniers momens !.... Et voyant qu'elle vouloit l'interrompre.—Non, laissez-moi vous parler, femme trop charmante : il n'est que moi qui puisse avoir le courage de vous annoncer que dans quelques jours, quelques heures peut-être, nos liens seront rompus..... La princesse fit un cri ; et se penchant sur le lit du prince, elle s'évanouit. Ses dames s'approchèrent pour la secourir, et elle ne reprit ses sens que pour verser un torrent de larmes.—Eh ! pourquoi vous affligez-vous ainsi, disoit ce malheureux prince ? cet instant ne devoit-il pas arriver ? que sont quelques années devant l'éternité ? de combien de maux que nous igno-

rons, cette mort prématurée m'affranchit peut-être ! Et n'est-il pas probable, si je n'avois pas été arrêté dans mes excès par cette cruelle maladie, que je m'y serois endurci, que j'aurois sans cesse affligé votre cœur par ma coupable inconstance ; que vous m'en auriez puni par vos dédains ; et que devenu l'un pour l'autre un objet de haine, nous eussions vécus malheureux ! car, est-il rien qui puisse le rendre autant, que de haïr ce qu'on a tendrement aimé ! Ah ! croyez, mon amie, que lorsque le temps aura calmé vos regrets, vous serez moins affligée de me savoir dans la nuit du tombeau, que vous ne l'eussiez été si j'avois continué de vivre d'une manière si opposée aux exemples que j'avois reçus du plus vertueux des pères, pour qui déjà mon respect s'affoiblissoit. Je l'avoue à ma honte, je commençois à tourner en ridicule

cule sa haute piété. Qui sait jusqu'où cet oubli du plus saint des devoirs auroit pu m'entraîner !.... Oui, je dois bénir la main qui m'a frappé, puisque, par ses châtimens, elle m'a rappelé à moi-même, et me donne la consolation de mourir aimé de vous, de mon père.... Ah ! promettez-moi de ne jamais l'abandonner : ma sœur sera bientôt mariée ; tenez à monsieur le duc de Penthièvre lieu de son fils ; parlez de lui quelquefois ensemble. — Je vous le promets, dit la princesse ; non, jamais je ne m'éloignerai d'un pays où j'ai passé quelques jours si heureux ; non, je ne me séparerai pas du père de mon époux ; toujours, toujours il sera mon père.. Mais quoi ! n'y a-t-il donc plus d'espoir ? — Aucun, mon amie : ah ! pourriez-vous, si vous m'aimez, desirer que je vécusse ? De quoi serois-je capable ? Anéanti, traînant

sans gloire ma pénible existence, sans espoir de revivre dans un fils. Ah ! ne reprochez pas à Dieu sa bonté qui m'appelle au ciel, lorsque je ne serois qu'un inutile fardeau sur la terre.—La princesse ne répondoit à tout ce que lui disoit son époux, que par des sanglots ; elle couvroit ses mains des plus tendres baisers ; elle les pressoit contre son cœur ; elle auroit voulu partager avec lui les longues années qui sembloient lui être promises : mais l'heure s'approchoit, elle alloit sonner. Cependant, comme dans toutes les maladies de langueur, où la nature semble donner de nouvelles forces à la machine, pour qu'elle puisse briser ses ressorts, il y eut un mieux sensible, et les médecins eux-mêmes concevoient quelqu'espoir, quand tout-à-coup les évanouissemens devinrent si fréquens, qu'on ne douta plus que ce

seroit un de ces accidens qui termineroit cette longue lutte entre la vie et la mort. Effectivement, le 6 mai 1768, à 7 heures et demie du matin, madame de Lamballe qui ne s'étoit pas couchée, assise avec son beau-père auprès du lit du malade, voyant qu'il avoit la respiration élevée et paroissoit avoir la bouche sèche, lui offrit de prendre quelques cuillerées d'eau et de sirop qu'il accepta ; et comme elle le lui présentoit et que monsieur le duc de Penthièvre soulevoit sa tête il leur dit en les regardant tendrement : je vous donne bien de la peine, mais ce ne sera pas long. Il fit effort pour avaler une simple gorgée, qui ne passa pas. Sa poitrine se gonfla, ses yeux se fermèrent, ses membres se roidirent, ses cheveux se hérissèrent sur son front ; il voulut articuler quelques mots qui expirèrent sur ses lèvres. Il ouvrit en-

core les yeux, les tourna sur M. le duc de Penthièvre et madame de Lamballe, serra avec force leurs mains qu'il réunissoit dans les siennes, et laissa retomber sa tête sur le sein de son père. Les médecins qui s'étoient rapprochés au moment de la crise, jugèrent que c'étoit la dernière, et vouloient faire éloigner le père et l'épouse, de ce lit où la mort alloit étendre son empire; mais ce fut inutilement : ils pressoient dans leurs bras celui qui déjà ne sentoit plus leurs douloureuses étreintes; ils l'appeloient, il ne les entendoit plus. Il fut plus d'une demi-heure dans ce triste état, qui n'étoit plus la vie, et qui n'est point encore la cessation totale de l'existence. De légers mouvemens convulsifs assuroient seulement que son ame n'avoit pas encore abandonné son enveloppe. Enfin, il poussa un profond soupir

que l'amour au désespoir recueillit sur ses lèvres décolorées; mais saisie de terreur en les sentant glacées, madame de Lamballe semble frappée du même coup qui vient de finir la vie de son époux, et tombe, sans sentimens, dans les bras de ses dames, qui profitèrent de l'instant où elle étoit sans connoissance, pour la transporter dans son appartement. M. le duc de Penthièvre à genoux près de ce lit funèbre, soutenoit encore d'une main tremblante la tête de son malheureux fils, dont la bouche et les yeux entr'ouverts ne présentoient plus à ses regards désolés que l'image du trépas. Les médecins cherchent en vain quelques légers battemens; aucun ne se fait sentir. Ils disent au duc qui les entend à peine : il n'est plus. Cependant, ce père infortuné, par un effort sublime, et qui n'appartient qu'à la religion, laisse doucement

retomber sur sa couche mortuaire les restes inanimés de ce qu'il aimoit le plus au monde ; et restant à genoux près de lui, adresse à Dieu les prières que l'église a consacrées à ces momens lugubres. Les ministres des autels qui n'avoient point quitté la chambre du mourant, y mêlèrent les leurs. Ce père infortuné sentant que son courage ne peut plus soutenir cet affreux spectacle, se retire à pas lents; sa suite l'accompagne, et traversant ses appartemens en silence, il passe dans son oratoire, où il leur fait signe de ne pas entrer : il en ferme la porte. Bientôt on entendit les sanglots que la nature arrachoit à sa douleur ; mais se rappelant tout-à-coup celle de madame de Lamballe, et combien il étoit dangereux de l'y abandonner, il commanda à la sienne et sortit de ce lieu de prières, le visage consterné,

mais calme. Il demanda des nouvelles de sa fille ; et comme on lui dit qu'elle a été transportée sur son lit, où elle n'a pas encore repris ses sens, il se hâta de se rendre dans la chambre de cette malheureuse princesse, qui, à sa voix, parut se ranimer. Elle ouvre les yeux, se jette dans les bras du père de l'époux qui est pour jamais séparé d'elle ; leurs larmes se confondent. Le prince la laisse exhaler ses tendres regrets ; il sait qu'un sexe que sa foiblesse rend plus sensible, ne peut commander à l'expression de sa douleur. Il attend qu'elle se calme pour faire passer dans son ame les seules consolations qu'il peut lui offrir, par l'espérance que l'objet de leur commune affliction est réuni dans le sein de Dieu, qui, satisfait de la résignation qu'il a marquée dans ses longues souffrances, le comble d'un bonheur qui ne finira

jamais. — Bien plus heureux que nous, ma chère fille, il n'est plus dans cette terre d'exil. Parvenu à sa véritable patrie, il ne craint plus les vicissitudes dont le rang le plus élevé ne nous met pas à l'abri — O mon père! répondit madame de Lamballe, pensez que je n'ai que dix-neuf ans, que j'aimois mon époux, et qu'il n'existe plus.; et ses pleurs recommençoient à couler : c'est ainsi que se passèrent ces premiers momens. M. le duc de Penthièvre ne pouvant supporter la présence d'un séjour qui lui rappeloit si vivement la perte qu'il venoit de faire, partit avec sa belle-fille, de Lucienne, et donna ordre que l'on vendît cette maison qui depuis passa à madame Dubari.

Monsieur de Lamballe avoit demandé à être enterré à Rambouillet, sans cérémonie. Le 8, le convoi partit de Lucienne, sur les onze

heures et demie du soir. Le cortège étoit composé d'un corbillard où étoit le cercueil, accompagné du curé, du vicaire de Lucienne, et de l'abbé Thacher, aumônier du prince. Dans les autres carosses de deuil, étoient les officiers de sa maison, entre autres le marquis de Beusseville, le vicomte de Castelane, premier écuyer, qui portoit la couronne : suivoient deux gentilshommes. Quatre pages, un piqueur à cheval, un grand nombre de valets de pied, et cent pauvres portant des flambeaux, ouvroient la marche. Le convoi arriva à six heures et demie du matin à Rambouillet, où il fut reçu par le curé, le vicaire de la paroisse, et un grand nombre d'ecclésiastiques des environs. On fit, par ordre de monsieur le duc de Penthièvre, une distribution de bled à tous les pauvres. On paya la taille de tous les

pères chargés d'une nombreuse famille.

M. le duc de Penthièvre reçut les complimens de toute la cour. Et le duc de Chartres qui avoit précipité le malheureux prince dans la tombe, feignit d'être pénétré de douleur de sa fin malheureuse, tandis qu'il s'applaudissoit en secret de voir réaliser ses intentions criminelles par un si prompt succès. Il ne lui restoit plus que d'obtenir la main de mademoiselle de Penthièvre, pour réunir aux apanages de la maison d'Orléans les biens immenses des fils légitimes de Louis XIV, dont il ne restoit plus d'autres héritiers que le comte d'Eu, et le duc de Penthièvre. Mais la profonde affliction de ce prince et de ses filles ne permettoit pas que le duc de Chartres fît aucune tentative pour obtenir ce qu'il desiroit si vivement. Il crut donc

qu'il falloit attendre le retour de Rambouillet, où le duc se renfermoit avec madame de Lamballe et mademoiselle de Penthièvre, sans vouloir admettre personne qui pût les distraire de leurs cuisans regrets. Ils ne sortoient jamais du château que pour se rendre à l'église où reposoient les cendres de l'objet de leurs pleurs. Le père inconsolable y passoit des heures entières à prier pour un fils qu'il craignoit n'avoir pas été à l'instant admis dans la gloire céleste. Madame de Lamballe, dont la dévotion ne la détachoit pas tant des affections terrestres, croyoit n'être pas séparée de son époux lorsqu'elle se trouvoit près de son tombeau. L'amour infortuné joignoit ses soupirs à ceux de la pieuse sollicitude de la tendresse paternelle; mais enfin tous deux occupés du même objet, ne cherchoient point à s'éloigner d'un

lieu qui renfermoit les restes de ce qui leur avoit été si cher.

Mademoiselle de Penthièvre, dont l'ame est aussi élevée que son cœur est pur, partageoit leur affliction, et ne souilloit pas, par un vil intérêt, le caractère sacré de la nature. Elle ne voyoit, dans la perte de son frère, moissonné si jeune, que celle d'un ami : la pensée que par sa mort elle devenoit la plus riche princesse de France, n'approchoit pas de son esprit ; et si elle avoit pu rendre la vie à cet infortuné, en sacrifiant la portion des biens qui lui auroit appartenus même de son vivant, elle l'auroit fait sans balancer. Hélas ! il sembloit qu'en mettant si peu de prix à ces grandes possessions, elle sentoit d'avance qu'elles seroient la cause de tous ses malheurs.

Peu de semaines après que la

mort eut frappé monsieur de Lamballe, elle porta de nouveau ses ravages dans la famille royale. La Reine mourut le 25 juin de la même année. Cette princesse, à qui on ne pouvoit reprocher que l'excès des vertus, vit approcher la fin de sa vie avec une sorte d'indifférence. Elle n'avoit jamais eu d'influence à la cour; et peu sensible à l'amour d'un époux, beau, jeune et aimable, elle n'avoit pris aucun soin de le conserver, et le vit infidèle, sans autre chagrin que l'inquiétude que la conduite du Roi n'entraînât sa perte éternelle. Tous ses vœux se tournoient vers le ciel. Plus propre à la vie religieuse qu'à être la plus grande Reine de l'Europe, elle avoit la minutieuse dévotion du cloître, dont elle suivoit la règle au milieu de la cour. La prière, le travail des mains dont elle avoit contracté l'habitude

par la détresse où elle avoit passé ses premières années, son triste cavagnol, remplissoient ses jours qui étoient toujours semblables. Ceux qui l'approchoient, disent qu'elle ne manquoit pas d'esprit ; mais la lenteur avec laquelle elle s'exprimoit, le peu de jeu de sa physionomie, n'en donnoient pas l'idée à ceux qui n'étoient pas dans son intérieur. Elle n'avoit ni goût ni élégance dans sa parure, mais elle tenoit à l'étiquette avec une extrême sévérité, ce qui ne rendoit pas son service agréable ; aussi étoit-elle généralement estimée, mais on ne l'aimoit pas. La destruction des Jésuites l'avoit sensiblement affectée. Après son père et ses enfans, elle n'aimoit rien autant que son confesseur et ses chats : elle fonda un couvent à Versailles, dotta beaucoup de filles de qualité, pauvres, pour être

religieuses. Elle avoit une grande dévotion aux pélerinages. Elle marquoit si peu à la cour, qu'à peine s'apperçut-on qu'elle n'existoit plus.

Ce fut madame Adélaïde qui reçut les représentations, et tint le jeu, et jamais la cour ne fut plus agréable. Elle savoit allier la decence à l'amabilité ; l'agrément de son esprit donnoit de la vie à tout ce qui l'entouroit. Le Roi, qui l'aimoit beaucoup, se plaisoit chez elle. Cette princesse se prêtoit à ses goûts, montoit à cheval avec lui, donnoit des soupers où ses sœurs étoient toujours, et tout ce qu'il y avoit d'hommes et de femmes aimables à la cour : pourquoi ces innocens plaisirs si bien faits pour être sentis par un père, ne suffisoient-ils pas à un homme de l'âge de Louis XV ? Ceux des courtisans vertueux qui desiroient sincèrement

que le Roi renonçât pour toujours à ces liaisons scandaleuses qui avilissoient la majesté royale, voyoient que ce prince ne pouvoit se passer long-temps de maîtresse déclarée, s'il ne se remarioit pas ; ils conçurent le projet de l'unir avec madame de Lamballe.

La maison de Noailles qui tenoit de si près à monsieur le duc de Penthièvre, dont la mère étoit une Noailles, le desiroit ardemment ; mais comme ce mariage n'étoit point de ceux qu'on pouvoit négocier, il falloit que Louis XV aimât la jeune veuve. Nous avons déjà dit qu'il l'avoit trouvée très-aimable : mais de ce goût indéterminé qu'il avoit pour toutes les femmes jeunes et jolies, à une passion assez forte pour lui faire partager son lit et sa couronne, par de légitimes nœuds, avec la veuve du dernier prince de son sang, descendant d'un fils natu-

rel de son prédécesseur ; il y avoit bien loin. Il falloit donc que cette princesse pût inspirer cette passion. Mais il falloit pour cela la ramener à la cour ; et comme on étoit bien sûr qu'elle ne quitteroit pas son beau-père, c'étoit lui qu'il falloit forcer de renoncer à la profonde solitude où il passoit sa vie. Ainsi donc, sans qu'il fût question de la princesse, on demanda à monsieur le duc de Choiseul, alors ministre de la guerre et des affaires étrangères, d'arracher monsieur le duc de Penthièvre à ses douloureux souvenirs, en lui donnant un moyen de distraction qu'il ne pourroit refuser. Le ministre qui ne vit dans cette demande des Noailles qu'une marque d'intérêt pour un prince dont l'alliance les honoroit, et qui ne pouvoit se douter, quelqu'ambitieux qu'il les connût, que leurs vues alloient si loin, se prêta

volontiers à leurs desirs. Il donna ordre au régiment de Penthièvre, infanterie, qui depuis long-temps étoit en garnison au Hâvre, de se rendre à Toulon, et écrivit une lettre particulière au comte de Guébrian, colonel-lieutenant, de passer par Rambouillet, d'y faire séjour. M. de Talaru, inspecteur, s'y rendit, pour prévenir son altesse de la marche de son régiment, et lui demander s'il ne lui feroit pas l'honneur de le passer en revue. M. de Penthièvre ne crut pas devoir refuser : en conséquence, il monte à cheval pour aller au-devant de ce corps; et s'étant mis à la tête, il le conduisit jusqu'à la plaine désignée pour la revue. Les soldats exécutèrent, avec la plus grande précision, les manœuvres les plus difficiles. Le prince qui, depuis la mort de son fils, avoit paru plongé dans une léthargie dont rien ne pouvoit le tirer,

prit infiniment de plaisir à voir ces braves gens qui paroissoient enchantés de manœuvrer sous les yeux de leur colonel. On revint au château, où, sous la tente, on avoit fait dresser des tables pour les soldats, à qui l'on servit un repas abondant. M. de Penthièvre y parut. Tout l'état-major et les officiers furent invités, par le duc, à l'honneur de dîner avec lui. Cette fête militaire fut terminée, comme tous les plaisirs de ce bon prince, par un acte de bienfaisance. Il fit remettre au major une gratification pour les sergens, caporaux et soldats du régiment, qui, au premier séjour, leur fut distribuée.

Depuis cet instant, monsieur de Penthièvre commença à se livrer à la société, et il revint à la cour, où le Roi lui témoigna les mêmes égards et la même amitié qu'il lui avoit toujours marqués. Alors, cha-

que parti s'occupa de suivre ses projets. Monsieur le duc de Chartres pressoit son père de demander pour lui mademoiselle de Penthièvre en mariage au Roi : mais ce prince qui connoissoit la conduite de son fils, craignoit de se compromettre, en essuyant un refus, et ne se pressoit pas d'en parler à Louis XV. D'un autre côté, la maison de Noailles attendoit avec impatience que le grand deuil de la jeune veuve s'éclaircît, pour la voir reparoître à la cour dans tout son éclat; persuadée qu'il seroit facile d'enflammer les desirs du roi, qui n'ayant pas l'espoir d'être écouté comme amant, se décideroit à passer avec elle à de secondes nôces.

Ce fut vers ce temps que l'île de Corse fut soumise. On parloit fort diversement de cette conquête, qui avoit coûté beaucoup d'hommes et trente millions. Après avoir résisté depuis bien des années, elle céda

enfin au parti que l'on avoit pris d'intimider par l'appareil des supplices, et de traiter en rebelles un peuple qu'il avoit plu à un autre de vendre au roi de France ; et en moins de deux mois, toute l'île fut soumise : mais bientôt on envisagea de sang froid cette acquisition que l'on avoit peinte sous des couleurs si brillantes, et l'on passa de l'enthousiasme à la plus grande indifférence. Qui auroit dit alors au roi : Dans cette contrée sauvage, que le fléau de la guerre a rendue presque déserte, il existe un enfant encore au berceau, qui devenu Français par la réunion de ce petit royaume au vôtre, dictera, au nom de sa patrie adoptive, des lois non-seulement en France, mais à toute l'Europe qu'il étonnera par ses rapides conquêtes. De quel sentiment il auroit été frappé ! et qu'il auroit bien pu dire : que sont les ressorts les

plus déliés de la politique en comparaison de l'ordre immuable de l'Etre des Etres, qui voit s'agiter l'espèce humaine pour venir à ce qu'elle croit à son but, et qui ne marche cependant jamais que pour remplir les desseins que le grand moteur s'est proposés ? M. de Choiseuil, pour illustrer son ministère, veut que le roi ajoute la Corse à ses possessions : l'or, le sang des hommes, tout est prodigué pour y réussir, et tout se fait pour la gloire de cet enfant dont on ignore l'existence. O hommes ! cessez de vouloir gouverner d'après vos foibles lumières; vos agitations, vos tourmens sont inutiles : vous ne retiendrez pas sur le penchant de l'abîme, celui qui doit s'y précipiter, et vous n'empêcherez pas l'élévation de ceux qui sont désignés pour remplir l'univers de leurs haut-faits.

La même année, le roi de Dane-

marck vint en France ; l'entrevue avec Louis XV se fit à Fontainebleau, le 18 octobre ; elle fut affectueuse. Le roi parla à l'illustre voyageur des pertes récentes de sa famille. Il vous reste, reprit ce dernier, de nombreux rejetons qui soutiendront, l'éclat du trône. Il est doux, Sire, de voir élever sous ses yeux une si intéressante famille. — J'en ai une, reprit Louis XV, bien plus nombreuse, dont le bonheur feroit vraiment le mien. — Cette réponse honoroit le cœur du monarque qui vouloit le bien et n'avoit pas la force de le faire exécuter. Le souper fut très-aimable ; Christian y montra beaucoup d'esprit. Le roi, en parlant de son âge, disoit à son hôte : je pourrois être votre grand-père ? — C'est ce qui manque à mon bonheur, reprit sa majesté Danoise avec effusion. — On cite de lui mille traits ingénieux. Il s'entretenoit un

jour avec madame de Flavacour, et paroissoit la trouver charmante. — Savez-vous bien, dit le roi de France, que cette dame aimable, avec laquelle vous causiez tout à l'heure, a cinquante ans ! — C'est une marque, sire, que l'on ne vieillit pas à votre cour.

Tous les princes s'empressèrent à donner des fêtes au roi de Danemarck. M. le duc de Penthièvre, le 18 novembre, le reçut à l'hôtel Toulouse, où il y eut appartement, un souper magnifique; les plus belles femmes de la cour s'y trouvèrent, et y parurent couvertes de diamans. La cour étoit encore en deuil de la reine, et cette uniformité ajoutoit à la beauté du coup-d'œil. Madame la princesse de Lamballe en fit les honneurs avec infiniment de graces; et la teinte mélancolique qui voiloit ses charmes, ne les rendoient que plus touchans.

Elle

Elle se trouva aussi, le 25, au palais Royal, où il y eut douze tables, dont une de quatre-vingts couverts, où étoient le roi de Danemarck, tous les princes et les princesses du sang, à l'exception du duc de Chartres, qui faisoit les honneurs d'un autre de cent couverts. M. le duc d'Orléans qui vivoit constamment en particulier, déploya dans cette occasion une magnificence qu'on auroit pu dire vraiment royale. Le monarque Danois fut sensible à l'attention qu'avoient eue les officiers du prince, de représenter dans le surtout de la table où il étoit, la ville de Copenhague et son palais, avec les détails les plus minutieux.

Le prince de Condé pensa que Chantilly rempliroit mieux le but qu'il s'étoit proposé, en ne répétant pas ce que les autres princes avoient fait, pour donner à Christian une

idée de la galanterie française. Ce séjour enchanté paroissoit habituellement une féerie; il est aisé d'imaginer ce qu'il pouvoit être, animé par une foule immense, attirée par les spectacles, les jeux que le prince y avoit réunis. Il y eut une chasse aux flambeaux, qui plut infiniment: mais rien de plus magnifique que l'illumination de la forêt, dont une route de la plus grande étendue, éclairée dans toute sa longueur, étoit terminée par un foyer de lumière, qui n'étoit autre qu'un brasier où l'on jetta toute la nuit des arbres entiers; ce qui faisoit un effet merveilleux. Mais ne se trouva-t-il pas parmi tous ceux qui assistèrent à cette fête, une ame sensible qui pût se dire: cette consommation inutile seroit mieux employée à chauffer, pendant cet hiver, une multitude de familles qui souffrent du froid, presqu'aussi cruel que la faim.

Madame de Lamballe reparut à la cour, et Louis XV la revit avec un sensible plaisir. Elle fut des soupers de madame Adélaïde, et s'apperçut des progrès qu'elle faisoit sur le cœur du roi ; mais incapable de se laisser enivrer par les chimères de l'ambition, elle sut conserver dans cette position délicate, une modération si parfaite, que personne ne put la soupçonner de se prêter à l'intrigue qui vouloit la placer sur le trône. Elle-même ne savoit peut-être pas ce qu'elle desiroit. Le roi étoit beau, mais il avoit près de soixante ans : la vie qu'il menoit depuis bien des années, ne pouvoit rendre sa conquête flatteuse, pour une femme délicate ; et le rang de reine, en voulant en remplir les devoirs, n'avoit rien que d'imposant, et ne pouvoit ajouter aux jouissances que les tendres bontés de son beau-père lui prodiguoient ; et s'il étoit possible

qu'il pût y en avoir d'attachée à la première place du royaume, ne seroit-elle pas rachetée par des gênes continuelles ? La passion même qu'elle inspireroit ne seroit-elle pas pour elle une source de peines ? pourroit-elle oublier, avec un époux sexagénaire, celui qui, moissonné à la fleur de ses ans, lui avoit fait connoître tous les charmes de l'amour ? Le roi, en vieillissant, ne pourroit-il pas devenir inquiet, jaloux ? Mais quand cela ne seroit pas, ne sentoit-elle pas qu'elle pourroit dire avec madame de Maintenon : *Quelle tâche, cependant, d'amuser un homme que rien n'amuse.*

Pour remplir les vues pieuses de ceux qui ne vouloient la donner pour compagne légitime au roi, que dans le dessein de le retirer du désordre, il falloit se déterminer à être pour lui la maîtresse la plus complaisante, autant que l'épouse

la plus fidelle : et quel bonheur pouvoit-elle en attendre pour elle-même ? La liberté dont elle jouissoit n'étoit-elle pas mille fois préférable aux chaînes brillantes qu'on vouloit lui donner ? Cependant, les princesses ont tellement reçu pour principe dans leur éducation, qu'elles doivent se sacrifier à l'agrandissement de leur maison, que madame de Lamballe réfléchissant à l'éclat que le trône de France feroit rejaillir sur les princes de Carignan, elle ne crut pas devoir s'opposer au parti qui vouloit l'y porter ; et sans convenir qu'elle voyoit avec plaisir l'impression qu'elle faisoit sur le monarque, elle ne cherchoit pas à lui ôter l'espoir qu'elle y seroit sensible. On parloit tout bas, dans la maison de Penthièvre, de cette grande alliance, et déjà cette nouvelle circuloit dans les cercles de la capitale. Le duc de Chartres n'en

avoit que plus de desir d'épouser mademoiselle de Penthièvre.

Enfin, le duc d'Orléans se détermina à en faire la demande au roi, qui d'abord la rejeta par la crainte que l'inconduite de ce prince ne rendît malheureuse cette aimable personne qui lui avoit été présentée, le 7 décembre, par madame la comtesse de la Marche, et le lendemain tenue sur les fonds de baptême, par monsieur le Dauphin et madame Adélaïde, qui lui donnèrent les noms de Louise-Marie Adélaïde. Cet instant avoit paru à monsieur le duc de Chartres celui qui étoit plus propre à obtenir l'objet de ses vœux. Mais comme nous l'avons dit, le roi ne pouvoit se résoudre d'unir l'innocence personnifiée, avec l'homme qui affichoit les mauvaises mœurs. Louis XV entraîné par ses flatteurs dans les sentiers du vice, n'en respectoit pas moins la vertu;

et pouvoit-elle jamais paroître sous une image plus intéressante que sous les traits de mademoiselle de Penthièvre ! C'étoit donc en vain que monsieur le duc d'Orléans, pressé par son fils, sollicitoit le roi d'accorder son consentement.

Cependant, vaincu par les importunités d'un prince qu'il aimoit, Louis XV se laissa ébranler ; mais il y mit pour condition, que le goût de la jeune personne seroit consulté, et qu'on lui diroit, autant que les égards dus à son âge et à son sexe le permettoient, tout ce qu'elle avoit à redouter d'un mari qui avoit jusqu'alors mené une vie si peu régulière. On en parla donc à monsieur le duc de Penthièvre, qui, tout pieux qu'il étoit, ne put s'empêcher d'être flatté que sa fille devînt première princesse du sang, et se chargea de sonder les dispositions de son cœur : il ne le trouva

que trop disposé en faveur de ce monstre, qui en imposoit encore, par l'espérance qu'il donnoit de se réformer dès qu'il seroit uni avec une femme si intéressante. Cependant, monsieur le duc de Penthièvre ne dissimula pas à sa fille qu'il y avoit à craindre que monsieur de Chartres ne conservât des liaisons avec des femmes qui la rendroient malheureuse. — O papa ! répondit-elle avec assez de vivacité pour faire sentir qu'elle l'aimoit déjà, tous les princes ont des maîtresses ; mais pourvu que monsieur de Chartres me préfère à toutes les femmes qui l'aimeront, je me trouverai heureuse. Le duc rendit cette réponse au Roi, qui dit : elle le veut ; à la bonne heure. Puis, faisant venir le duc de Chartres, il lui fit une morale très-sévère sur ses dérèglemens, et lui signifia que ne voulant point exposer la vie de mademoiselle de Penthièvre, il ne

consentiroit à son union avec elle, qu'après plusieurs mois employés à effacer jusqu'à la trace de sa mauvaise conduite. Monsieur de Chartres se soumit à ce temps d'épreuves, et le mariage fut fixé au 5 avril suivant. Madame de Lamballe ne put s'empêcher de déplorer en secret le malheur de sa belle-sœur, dont l'aveuglement, qui dura si longtemps, fut cause de tous les maux qui l'ont accablée.

Madame de Lamballe passa l'hiver à l'hôtel Toulouse, allant toujours de temps en temps à Versailles, où le Roi continuoit de lui donner des marques certaines de son affection, qui réveillèrent les intrigues. M. de Choiseuil sentit qu'une jeune Reine extrêmement aimable, auroit un empire absolu ; que la maison de Noailles, déjà très-puissante, le deviendroit peut-être assez pour s'emparer du ministère. Secondé par ma-

dame la duchesse de Grammont, sa sœur, qui le conduisoit autant qu'il maîtrisoit le Roi, ils employèrent tous leurs soins pour engager de plus en plus dans leurs filets ce monarque; que le ministre éblouissoit par ses vastes projets de politique.

Déjà il avoit conçu celui d'unir la maison d'Autriche à la France, en mariant le Dauphin avec une archiduchesse; le Roi qui ne respiroit que la paix, et qui ne songeoit qu'à assurer la tranquillité de la fin de son règne, saisissoit avec ardeur un plan qui pouvoit endormir, pendant quelques années, les haines que ces deux maisons s'étoient jurées depuis plusieurs siècles: peu lui importoit qu'après lui les brandons de la discorde se rallumassent avec plus de furie; il craignoit tout ce qui pouvoit le tirer de l'apathie où il se plongeoit de plus en plus; et per-

suadé que monsieur le duc de Choiseul étoit le seul homme qui pouvoit lui assurer le repos, il se conduisoit par ses avis ; et comme ce ministre lui faisoit entendre qu'il ne pouvoit offrir à la fille des Césars une seconde place à sa cour, il renonçoit peu à peu à destiner la première à madame de Lamballe. Richelieu qui par des moyens plus criminels s'étoit assuré la confiance et l'affection du roi, étoit encore plus effrayé d'un projet de réforme qui détruisoit son indigne puissance. Il chercha donc les moyens de prolonger les coupables erreurs du monarque, et chargea ses viles agens de trouver une femme assez belle, pour le faire renoncer aux sages résolutions qu'il avoit prises de ne plus avoir de maîtresse déclarée. Il ne fut que trop facile dans une ville aussi corrompue que Paris, de rencontrer une beauté parfaite, et

dont l'innocence eût été sacrifiée dès l'aurore de sa jeunesse à la séduction du vice : telle étoit mademoiselle l'Ange. Ce n'est point dans un ouvrage consacré à célébrer les malheurs et la vertu, que l'on doit chercher les détails de ces mystères d'iniquité ; et je ne souillerois pas même ma plume du nom de cette femme, si elle n'avoit eu que trop d'ascendant sur le roi, à qui elle fit partager l'infamie de son existence. Cependant, on ne croyoit pas même à la cour que ce goût, quelque vif qu'il parût au commencement, pût jamais prendre assez de consistance pour faire renoncer Louis XV à toute pudeur ; et cette basse intrigue demeura quelque temps renfermée dans ce que l'on nommoit les petits appartemens.

Cependant, monsieur de Chartres qui avoit paru donner moins de prise sur lui depuis quelques mois, pressoit

pressoit son père de conclure son mariage : et le 4 avril 1769, le contrat fut signé dans le cabinet du roi, par sa majesté, et la famille royale le 5 avril avant midi. Le roi accompagné de monsieur le Dauphin, des comtes de Provence et d'Artois, de mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise, des princes et princesses du sang, se rendirent à la chapelle, précédés du grand maître des cérémonies. Monsieur le duc de Chartres et mademoiselle de Penthièvre qui ouvroient le cortège, s'avancèrent jusqu'aux marches de l'autel ; et lorsque la famille royale se fut approchée, le cardinal de la Roche-Aimont, grand aumônier du Roi, leur donna la bénédiction nuptiale, qui avoit été précédée de la cérémonie des fiançailles. Le soir, il y eut appartement au château, et jeu dans la gallerie, depuis le salon d'Hercule jusqu'à

celui de la Guerre ; le Roi soupa en public, avec les enfans de France, mesdames, monsieur le duc d'Orléans, monsieur le duc et madame la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti, la princesse de Conti, douairière, le comte et la comtesse de la Marche, le comte de Clermont, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre et madame la princesse de Lamballe. Cette brillante réunion ne devoit plus avoir lieu que deux fois ; et la France livrée, peu de temps après le mariage de monsieur le Dauphin, à l'esprit de faction, alloit faire l'essai de ces divisions funestes qui bouleversèrent l'Empire. Mais sans nous occuper encore de ces grands évènemens politiques, qu'il me soit permis de faire cette réflexion sur ce grand nombre de princes réunis à la table du Roi, dont plus de la moitié

étoit à la fleur de l'âge : qui auroit dit que dans l'espace de 23 ans, tous, sans en excepter un seul, seroient la proie de l'Achéron, ou languiroient dans l'exil, après avoir, pour la plupart, souffert les horreurs de la prison et de la misère! O fortune! que tes faveurs valent peu l'envie que tu inspires aux humains! Combien d'hommes qui assistoient à ce banquet, se disoient : qu'ai-je fait au ciel pour n'avoir pas ma place parmi ces illustres personnages! qu'ils sont heureux! disoient les autres, quel éclat les environne! Et déjà leur sort est tracé dans le livre des destinées. Ils mourront ou seront plus malheureux que s'ils avoient cessé d'être. — Quelles sont belles, disoit une jeune fille en regardant madame de Chartres et madame de Lamballe! quel feu lancent leurs diamans! que ces grands habits font bien valoir l'élégance de leur taille! que ces ri-

ches étoffes sont éblouissantes ! quelle différence avec ma modeste parure! Cessez de comparer avec tristesse votre sort au leur; voyez arriver ces terribles catastrophes qui ne leur laisseront que leurs vertus. Voyez cette femme infortunée dont l'amour tendre et le plus constant est payé, par son époux, de la plus noire ingratitude. Plus cruel que le titre qui laisse à sa féroce compagne les fruits de ses amours, voyez cette tendre mère privée de ses enfans; voyez-la traînée dans les cachots, enfin bannie de sa terre natale, et dites, si vous voudriez, pour prix de quelques années d'éclat, souffrir tous les maux qui l'attendent; et cette princesse de Lamballe qui vous paroît à l'abri des coups du sort, qui, ayant perdu un époux qu'elle aimoit, sembloit avoir payé le tribut à l'humaine misère, et n'avoir plus à attendre que des jours tranquilles,

dont la paix de son ame garantissoit le calme : que de chagrins les intrigues des cours lui préparoient ! combien son amitié pour son auguste maîtresse lui causera de larmes ! dans quel horrible malheur elle la précipitera ! Et qui n'auroit vu la belle - sœur de la duchesse de Chartres que le jour de ce festin, pourroit-il reconnoître cette déplorable princesse au dernier moment de sa vie ! Et vous héritier de la plus belle couronne de l'univers, vous qui entrez à peine dans l'adolescence : si au milieu de ce festin l'avenir se fut présenté à vos regards effrayés ; si vous aviez vu le trône où dans peu d'années vous deviez monter, changer en échafaud, combien n'auriez - vous pas déploré votre jeunesse, et envié le sort de vos parens, dont l'âge devoit leur faire trouver le repos dans la tombe de leurs pères, avant

ces terribles secousses qui feront croûler sur votre tête innocente l'édifice de votre gloire ! Et toi qui viens de t'unir à la vertu, à la douceur, à la bonté même, roule-tu déjà dans ton cœur gangrené tes projets infernaux ? Non, tu étois incapable d'en former : entraîné au mal par un penchant irrésistible, tu fis toujours celui qui se présenta sans savoir où te conduisoient tes crimes. Aujourd'hui, tu ne songes qu'à recueillir le fruit de celui que tu as commis, en faisant périr le frère de celle à qui tu viens de donner ton nom ; dans peu, tu seconderas tous les plans qui pourront contrarier le gouvernement, non par une véritable philosophie, mais pour te donner une sorte de réputation qui puisse voiler ton incapacité. Pourquoi vouloir d'avance pénétrer dans le dédale de tes forfaits ? Ils ne se dévoileront que trop à nos regards

dans le cours de ces années qui ont vu passer pour jamais la gloire de ceux que nous venons d'admirer un instant. Avec quelle joie monsieur le duc de Penthièvre considéroit sa fille assise si près du trône! comme il admiroit sa modeste contenance, la sérénité de ses traits où l'amour heureux brilloit d'un feu si doux! elle lui retraçoit l'image de son épouse; et deja il jouissoit du bonheur de renaître en elle: et si le ciel l'avoit privé d'un fils qui lui étoit si cher, il lui avoit donné une fille qui feroit dans tous les temps sa gloire et sa consolation. M. le duc de Penthièvre ne conservoit plus, il est vrai, l'espérance de voir sa bru reine de France. La passion de Louis XV pour mademoiselle Lange n'étoit plus un mystère, que par la honte que le roi avoit encore à la déclarer; mais on en parloit tout bas, et il n'étoit plus douteux

que rien ne feroit renoncer le monarque à cette femme, qui, malheureusement, étoit la plus belle qu'on pût voir. Laissons Richelieu affermir par elle sa domination, et Choiseul lui disputer la sienne, en faisant courir des pamphlets qui dévoiloient la bassesse de son origine, et plus encore l'infamie de ses premières années.

Revenons avec monsieur de Penthièvre et ses aimables filles, habiter leurs superbes maisons. Mesdames de Chartres et de Lamballe, depuis le mariage de la première, étoient encore plus unies : il y a une certaine réserve entre une jeune fille et une femme mariée, qui n'établit point cette égalité nécessaire pour donner à l'amitié tous ses droits : ainsi, ces deux sœurs s'aimèrent plus tendrement, quand mademoiselle de Penthièvre eut subi le joug de l'hymen. Elles firent différens voya-

ges dans les grandes possessions de M. le duc d'Orléans et de M. de Penthièvre. Par-tout, la bienfaisance accompagnoit leurs traces : vieillards, mères de familles, veuves affligées, enfans orphelins, vous trouviez auprès de ces ames généreuses le soulagement de toutes vos douleurs ; avec quelle bonté elles vous écoutoient ! comme elles alloient au devant de la timide indigence ! Jamais une promenade ne pouvoit leur offrir un but agréable, qu'autant qu'elle leur donnoit l'occasion de venir au secours de l'humanité souffrante. Que j'aime à me les représenter parées des graces de la jeunesse, et sous le costume de la simplicité champêtre ! une simple robe de mousseline, un grand chapeau de paille, faisant rester leur calèche à l'entrée du hameau, et à peine suivies, le traverser à pied, pour y chercher

la plus pauvre cabane. Elles s'arrêtèrent un jour à la vue de trois petits enfans presque nuds, dont l'aîné pouvoit avoir au plus huit ans, et qui faisoit manger au plus jeune du lait caillé et du pain bis. Les enfans restèrent muets d'admiration en voyant de si belles dames. Elles entrent, et apperçoivent sur un mauvais matelas étendu sur une couchette remplie de paille, un vieillard vénérable dont les cheveux blancs couvrent le front sillonné par les ans, mais où brille la vertu; auprès de lui, une femme jeune encore, dont les traits sont effacés par la douleur et la misère. Il ne reste dans cette triste demeure qu'une table à moitié cassée, un banc, quelques ustensiles de bois et de terre; mais tout est propre, et annonce le malheur et non le désordre. Les princesses virent bien qu'elles n'étoient pas connues, et en

sentirent plus vivement le plaisir qu'elles auroient de soulager cette famille infortunée. Madame de Chartres demanda au vieillard s'il y avoit long-temps qu'il étoit malade. — Il y a 27 ans, madame, que je suis paralytique; et depuis cet instant, je n'ai pas quitté mon lit qui étoit moins mauvais qu'il ne l'est aujourd'hui : bientôt il le sera davantage, car voilà la St. Martin, il faut payer la rente de cette maison et la taille; il n'y a plus d'autre moyen que de vendre ce matelas : je ne croyois pas être réduit à n'avoir d'autre lit que la paille. Je sais bien que j'aurois une autre ressource. — Quelle est-elle ? — C'est, madame, d'obtenir d'être transféré à l'hôtel des Invalides. — Vous avez donc servi, interrompit madame de Lamballe ? — Pendant 34 ans dans le régiment de Chartres où j'étois caporal, n'ayant pu être sergent, parce que je ne sa-

vois pas écrire. A l'instant où je fus attaqué de cette cruelle maladie, j'obtins les invalides ; mais comme j'aimois beaucoup ma femme et mes enfans, je préférai de prendre la pension pour rester dans mon pays. J'avois trois fils qui gagnoient bien leur vie. A la mort de ma femme, je me suis retiré chez l'aîné, qui venoit de se marier à cette brave femme qui a eu pour moi des soins extrêmes. Mais mon fils a péri dans la forêt sans que l'on ait jamais pu savoir quelle avoit été la cause de sa mort ; il a laissé ces trois enfans que vous voyez à la porte. Ma pension n'est pas suffisante à mes besoins, et mes autres fils ont une famille nombreuse et des femmes qui ne sont pas aussi bonnes que Nanette, de sorte qu'il n'y a qu'elle qui ait soin de moi ; mais son travail peut à peine suffire à notre subsistance journalière, et il faut vendre tous les ans quelques meu-

bles de notre ménage pour la rente et les impôts. Bientôt il ne nous restera plus rien ; il faudra me résoudre à quitter Nanette pour ne pas ajouter à ses embarras.... J'en mourrai de douleur. — Vous ne mourrez point, bon vieillard, dirent en même temps les deux princesses ; et déposant aussi toutes deux leurs bourses sur le lit du vieux soldat, elles vouloient se dérober à la reconnoissance ; mais la jeune femme s'étoit déjà jetée à leurs pieds, elle tendoit les bras pour les retenir. — Anges du ciel, ne nous quittez pas, s'écria-t-elle, je vous en conjure, sans nous dire à qui nous devons la vie... Madame de Lamballe ne pouvoit retenir ses larmes, en voyant la joie succéder à la profonde douleur, sur la physionomie de Nanette. —Relevez-vous, relevez-vous, lui disoit madame de Chartres, je ne fais que remplir un devoir. Mon

mari est colonel du régiment où votre père a servi si long-temps.— Quoi ! s'écria le vieux militaire, vous êtes la femme de mon colonel ! vous êtes la bru de monseigneur, la fille du vertueux duc de Penthièvre ? Ah ! je dois bénir ma misère qui me procure le bonheur de vous voir ; et cette belle dame est sûrement votre sœur. — Oui , c'est Lamballe. — Ah ! mesdames ; ah ! mes bonnes princesses , le ciel vous bénisse ; qu'il verse sur vous toutes les graces ; qu'aucun malheur n'approche de vous, qui venez de les éloigner pour jamais de ma vieillesse ! Mes enfans, priez Dieu sans cesse pour la conservation des jours précieux de monseigneur , de mesdames , de M. le duc de Penthièvre ; et les pauvres enfans élevoient leurs petits bras autour des princesses , qui les prenoient les uns après les autres pour les caresser. —Me sera-t-il permis ,

reprit le vieillard, de demander une grace à vos altesses ! — Dites, mon vieux camarade, et soyez sur que tout ce qui sera en notre pouvoir, nous le ferons. — C'est de me permettre de donner une de ces deux bourses à ma voisine Marguerite, qui est aussi pauvre que je l'étois avant que les anges du ciel fussent venus me visiter ; elle a soixante ans, et elle est infirme. Son fils qui la faisoit vivre, a été obligé de s'engager pour payer les frais d'une maladie qu'elle avoit faite ; et depuis son départ elle meurt de faim, ne pouvant se résoudre à mendier. Avec cette somme elle pourra dégager son fils, et se trouvera quelques avances pour se mettre à l'abri de la misère. — Nous ne voulons point, respectable vieillard, vous priver du mérite d'une si belle action ; partagez avec Marguerite cet argent, nous ne nous y opposons point. — Va vîte, ma fille,

dit le vieux soldat, va lui dire de venir. Tandis que Nanette est allée chez sa voisine, les princesses sous le prétexte d'aller se promener dans le petit jardin avec les enfans, regagnent leur voiture.

Cependant, Marguerite en s'appuyant sur le bras de la bru du vieillard, pressoit ses pas tardifs pour arriver plutôt ; elle est bien chagrine lorsque cherchant mesdames de Lamballe et de Chartres dans le jardin, elle ne les trouve plus. Mais quand le vieillard lui eut montré la bourse de 50 louis qui lui étoit destinée, elle crut qu'un rêve l'abusoit. — Quoi ! je reverrai Charlot, et j'aurai de l'argent pour lui acheter du bois pour qu'il puisse travailler ! il épousera Javotte ! ah ! je suis trop heureuse ! ô mon voisin ! c'est à vous à qui je dois ce secours... Vous avez donc dit à madame la duchesse combien j'étois pauvre ! — Oui, ma

voisine ; et il se gardoit bien de lui apprendre que c'étoit lui qui lui donnoit cet argent en partageant si généreusement avec elle, car la bonne Marguerite n'auroit pas voulu l'accepter. Cependant, on va chez monsieur le curé, pour l'engager à écrire au colonel de Charlot. Nanette prie Marguerite de rester auprès de son beau-père, tandis qu'elle va à la ville voisine pour acheter tout ce dont ils ont besoin. La misère s'éloigne de cette cabane, l'aisance et le bonheur y reviennent.

Les princesses de retour au Rincy racontent aux princes leur avanture ; ils partagent leur admiration pour la générosité du vieux soldat, et desirèrent de la récompenser : c'étoit bien l'intention de leurs altesses ; mais elles n'avoient pu dans l'instant se livrer au mouvement de leurs cœurs, ayant donné tout ce qu'elles avoient d'argent sur

elles. D'ailleurs, elles avoient pensé qu'il étoit mieux de laisser jouir le vieux soldat quelques momens de sa belle action. Monsieur le duc d'Orléans dit qu'il falloit leur envoyer le titre de propriété de leur héritage, et monsieur de Penthièvre y joignit une petite pension pour le vieillard, reversible sur la tête de la veuve. On donna ordre de dresser ces actes, que dès le lendemain les princesses reportèrent à la chaumière.

Elles furent frappées en y entrant de la trouver si changée, et comprirent alors combien 50 louis avoient de valeur lorsqu'ils étoient bien placés. Je n'entreprendrai pas de peindre la reconnoissance du vieillard et de sa famille pour les nouveaux bienfaits dont leurs altesses les combloient ; Marguerite y mêla les témoignages de la sienne que les princesses refusèrent de recevoir,

disant qu'elle ne devoit rien qu'au vieux militaire, et lui apprenant de quelle manière elle avoit reçu cet argent. Marguerite partage ses remerciemens entre son bon voisin et les princesses, qui ne se séparent de ces dignes gens que pénétrées de la simplicité de leurs vertus, comme ils l'étoient de leurs touchantes bontés.

Ces actes continuels de bienfaisance parurent pendant quelque temps en donner le goût au duc de Chartres. Je ne parle pas de celles qui 20 ans après n'avoient pour but que d'obtenir une popularité dont il comptoit faire un si funeste usage; mais je crois devoir à la vérité de raconter deux traits qui prouvent que la vertu est si douce qu'il n'y a pas de scélérat qui n'ait voulu quelquefois en sa vie en goûter les charmes. Un jour que le duc de Chartres, passoit en cabriolet dans

une rue de Paris fort étroite, il y avoit beaucoup de monde attroupé devant la boutique d'un petit marchand de meubles. Le prince forcé de s'arrêter, demande aux voisins ce qui cause cet embarras.—Hélas ! monsieur, lui répond un homme d'une figure vénérable, c'est un pauvre marchand qui a fait crédit à plusieurs personnes, qui ne l'ont pas payé. Il avoit fait un billet, comptant sur les rentrées : n'ayant pas reçu, il n'a pu l'acquitter. Celui dans les mains duquel il est, a obtenu sentence, et on saisit chez lui, sans pitié pour sa femme qui est accouchée, il y a deux jours, de son sixième enfant. Parmi tous ceux que vous voyez-là, personne ne vient à son secours, et ils paroissent se faire un spectacle de sa douleur. Monsieur de Chartres n'en entend pas davantage, saute de sa voiture, fend la foule, et arrive jus-

qu'à l'huissier qui ne le connoissoit pas. Il lui ordonne de cesser ses poursuites.—De quel droit, répond l'être malfaisant; mes pièces sont en règle, rien ne peut m'empêcher d'instrumenter. — Je vous en empêcherai bien.—Ah ! nous verrons, reprend l'huissier ; point de violence, où je vous coucherai sur mon procès-verbal. — Je ne crois pas ; mais finissons, sortez d'ici vous et vos records.—Vous plaisantez, je crois ?—Non, je ne plaisante pas : donnez-moi du papier.—A quoi bon ? — Vous l'allez voir ; et le prince fit un bon de six cents francs sur son trésorier, et le remit signé de lui, à l'huissier, qui se confondit en excuses, tandis que monsieur le duc de Chartres remonte dans son cabriolet, et s'éloigne à toute bride.

Un autre jour, allant à Mousseau à pied, il voit un homme pleurant

sur le pas de sa porte; il s'approche de lui, et lui demande ce qui l'afflige.—Hélas! monsieur, ma femme vient d'accoucher, et nous sommes si pauvres, que personne ne veut se charger d'être parrain de notre enfant. — N'est-ce que cela! reprit aussitôt le prince, je le serai. Il dit au père de le conduire, entre et voit une femme couchée sur un mauvais lit, entourée de 4 ou 5 petits enfans ausi maigres qu'elle, et sur son sein, celui qui vient de naître : une vieille femme lui rendoit des soins; il comprit que c'étoit la mère de l'accouchée.—Allons, ma bonne dame, dit-il, prenez le nouveau né et allons lui donner un nom.—La vieille, surprise qu'un aussi beau monsieur voulût bien être le parrain de son petit-fils, le prend dans ses bras, traverse la cour avec son gendre et monsieur le duc de Chartres, qui sortit de la chambre le dernier, et posa sur la

cheminée 25 louis; puis, faisant avancer un fiacre, se rend à l'église avec le mari et la mère, dicte bas ses noms et qualités au clerc, nomme l'enfant, signe sur le registre, et sort de l'église avant que les parens eussent eu le temps d'apprendre, par la signature, que c'étoit le duc de Chartres qui avoit bien voulu tenir sur les fonds de baptême ce pauvre enfant, à qui il a continué de faire du bien.

C'étoit par de semblables traits qu'il méritoit de plus en plus la tendresse de sa femme, qui se flattoit l'avoir ramené à la vertu; d'ailleurs, elle s'étoit acquis des droits à sa reconnoissance, par le profond silence qu'elle avoit gardé d'un tort très-grave qu'il avoit eu avec elle dès le commencement de son mariage, mais qui heureusement n'eut pas de suite dangereuse, par les précautions qu'elle prit en secret, sans

qu'aucun reproche troublât l'union des époux, qu'on citoit comme un modèle d'autant plus rare alors, que la corruption des mœurs alloit toujours croissant.

Le Roi avoit fait marier sa maîtresse au comte Dubari, frère de celui qui avoit eu l'indignité de la lui présenter, et qui pour prix de cette infamie voulut que son propre frère lui donnât son nom, afin que pouvant avoir un rang à la cour, elle fût à portée de répandre sur sa famille les graces et les trésors : comme si on pouvoit couvrir un pareil opprobre avec l'or et la faveur! Monsieur de Choiseul qui ne pouvoit supporter l'idée d'être forcé de faire sa cour à un être aussi vile, employa tous ses moyens pour engager Mesdames à ne point consentir à sa présentation. On assure que le Bel, lui-même, sentit, pour la première fois, la honte de son emploi,

ploi, en voyant celle qu'il alloit faire rejaillir sur son maître, et qu'ayant essayé de le désabuser sur le compte de l'indigne objet de son attachement, ne pouvant y réussir, il périt subitement de désespoir d'une manière funeste, soit volontairement ou forcée.

Quoi qu'il en soit, on ne parvint à déterminer madame Adélaïde à recevoir les révérences de la comtesse Dubari, qu'en lui faisant craindre que le Roi ne tombât malade de chagrin, en étant plus longtemps contrarié. Cette foiblesse excusable par son motif, fut cependant infiniment fâcheuse pour la France. Cette audacieuse courtisanne ne fut pas plutôt au rang des femmes présentées, qu'elles s'en crut tous les droits; et son stupide orgueil s'arma de la bassesse des courtisans, qui vinrent sans pudeur encenser l'idole de leur maître, pour se soumettre

à tous ses caprices ; il n'y eut pas jusqu'aux princes du sang qui ne lui prostituèrent leurs hommages. Des femmes portant les plus beaux noms, ne rougirent pas d'être ses complaisantes ; et elle ne craignit point de punir par le dernier des outrages, une jeune personne nouvellement mariée, qui étoit admise dans sa société, et dont je tais le nom et l'insulte par respect pour ceux qui liront ces mémoires. Monsieur de Penthièvre et monsieur le prince de Conti refusèrent seuls de ployer le genouil devant l'insolente favorite, et le roi ne les en estima que plus ; car tel étoit son caractère, que ce qui portoit l'empreinte de la vertu plaisoit à son ame qui étoit faite pour elle, tandis que ses sens l'entraînoient au dernier dégré d'avilissement : exemple qui doit faire frémir ceux qui se laissent gouverner par leurs passions, et à qui il

ne manque peut-être qu'autant de puissance qu'en avoit le roi, pour étonner aussi par l'abus qu'ils en feroient.

M. de Choiseul, à qui dix années du plus grand crédit avoient fait croire qu'il étoit impossible que Louis XV pût se passer de lui, traita toujours avec la plus grande hauteur, les Dubari, d'autant qu'il se croyoit au moment de se faire un nouvel appui par le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse; et il ne redoutoit pas les basses intrigues qui se tramoient contre lui. En vain, la comtesse étala à Compiègne et à Fontainebleau, un luxe de reine; il croyoit toujours que cet éclat emprunté s'éclipseroit devant celui d'une jeune princesse que ses graces et sa beauté eussent fait remarquer dans la classe la plus médiocre. Ce ministre qui, malgré les torts qu'on lui reproche, avoit beaucoup d'é-

lévation dans l'ame, ne pouvoit croire que le roi supporteroit l'idée qu'une femme aussi méprisable parût aux noces de son petit-fils parmi les dames de sa cour ; il se flattoit que cette époque seroit celle de la disgrace de la favorite, et avançoit, par ses vœux et ses négociations, l'arrivée en France de madame la Dauphine.

Vers l'automne, madame la duchesse de Chartres fut inoculée ; l'inoculation n'étoit pas encore très-accréditée en France. En vain, les Anglais en faisoient les plus heureux essais depuis beaucoup d'années ; elle avoit bien des préjugés à vaincre dans notre patrie : même aujourd'hui où de nombreuses expériences en prouvent la bonté, on est encore loin d'en faire un usage aussi universel que l'on le devroit ; et des milliers d'enfans périssent victimes de l'ignorance ou de l'obstination de

leurs parens. M. le duc de Chartres déjà attaqué de l'anglomanie, tenoit infiniment au succès de cette opération, et aussi peut-être par tendresse pour sa femme ; car il est bien difficile d'imaginer que dans ces premières années il ne l'aimât pas : il lui rendit les plus tendres soins, ne la quitta pas un instant, et employa, ainsi que messieurs les ducs d'Orléans et de Penthièvre, tous les moyens de la distraire. L'inoculation réussit parfaitement, et la princesse sortit de cette maladie, belle, et dans une parfaite santé.

Madame de Lamballe, qui ne vouloit pas plus que son beau-père faire sa cour à la comtesse Dubari, partit avec le prince pour Vernon où elle passa l'hiver. Là, entourée d'une cour choisie, tous ses momens étoient employés aux plus innocens plaisirs. Ce séjour enchanté rappeloit le temps de nos bons aïeux,

où les grands seigneurs vivoient dans leurs châteaux qu'ils animoient par leur présence, répandant dans les provinces leurs richesses que depuis ils sont venus consommer si inutilement dans la capitale qui dévore tout et ne rend jamais rien à l'empire dont elle amaigrit toutes les parties. Mais il avoit été de la politique des rois d'attirer les grands auprès d'eux ; c'étoit le moyen d'éclipser leur éclat par celui qui jaillissoit de la couronne, de leur enlever l'amour de leurs vassaux, en les privant, par les dépenses énormes qu'ils faisoient à Paris, de la facilité de les soulager dans leurs besoins ; enfin, de les tenir en quelque sorte dans leurs mains pour s'en servir à leur volonté : ainsi, la monarchie tendit au despotisme qui ne connoît qu'un au-dessus de tous ; et le despotisme entraîna la chûte du trône. Cependant,

toutes les fois que nos princes vouloient essayer de ce genre de vie qui leur convenoit si bien, ils ne pouvoient disconvenir qu'il leur offroit infiniment plus de douceurs que le rôle de courtisan. Jamais les jours ne se passèrent d'une manière plus agréable, que pendant le temps que leurs altesses furent en Normandie.

La beauté de cette province, que son excessive abondance mettoit à couvert d'être entièrement desséchée par les lois fiscales, en rendoit le séjour délicieux. La misère flétrit toutes les espèces. En Normandie, les hommes, les bestiaux sont superbes; l'œil s'y promène avec plaisir sur ces verds paturages couverts de vaches, qui n'offrent point dans un corps étique un lait sans substance. De jeunes poulains bondissent à côté de leurs mères, et promettent une race de

chevaux qui le disputent, par la beauté de leur forme, à ceux si vantés de nos voisins. Tout est vivant, tout est animé dans cette fertile contrée, et l'hiver même s'y fait moins sentir que dans les autres parties de la France, parce que l'activité des manufactures y entretient l'abondance. Ainsi, la tendre compassion de madame de Lamballe ne trouvoit pas à s'exercer; mais son cœur partageoit la joie naïve des bons paysans dans leurs jours de fêtes, que leurs altesses honoroient souvent de leur présence.

Il fallut cependant quitter ce tranquille asile pour revenir à la cour où les noces de monsieur le duc de Bourbon et de mademoiselle alloient se célébrer : ils furent unis le 24 avril 1770, avec le même cérémonial qui avoit eu lieu au mariage de monsieur le duc de Chartres. Rien n'étoit aussi beau que

le jeune prince ; c'étoit vraiment Apollon. On fit à cette occasion la pièce connue sous le nom de *l'amoureux de quinze ans* ; c'étoit l'histoire des amours de monsieur de Bourbon. Il étoit idolâtre de sa femme, quoiqu'elle eut 20 ans et qu'il n'en eut que 14. Heureux s'il avoit conservé cette tendre affection pour elle ! Mais il est bien difficile que les flatteurs ne parveinnent pas à éloigner les princes de leurs devoirs ; ils ont trop d'intérêt de les en détourner, pour ne pas y réussir.

On ne parloit à Paris et à Versailles que de l'arrivée de madame la Dauphine ; l'ivresse étoit générale : on avoit oublié les haines des deux maisons ; on croyoit qu'un traité avoit suffi pour l'éteindre. Je suis même persuadé que monsieur le duc de Choiseul s'en flattoit, et qu'il avoit espéré, par ce mariage,

détruire tout principe de guerre. En effet, il y eut une paix constante entre les deux cours ; mais qui oseroit assurer que cette paix ne coûtât pas plus cher à la France que les guerres qu'elle avoit toujours soutenues contre cette ambitieuse maison. Le peuple qui n'est jamais frappé que du présent, ne vit que cette paix si vantée. D'ailleurs, les Français, toujours épris pour la gloire, avoient une grande estime pour Marie-Thérèse ; et on avoit un plaisir extrême de penser que sa fille occuperoit le trône. Tout étoit donc disposé en faveur de la jeune Dauphine ; et elle parut si intéressante à son arrivée, qu'elle réalisa toutes les idées que l'on s'étoit formées de cette aimable princesse. Elle étoit d'une blancheur éblouissante, avoit la figure ovale, les yeux bleus doux et spirituels, le nez aquilin, la bouche petite, la

lèvre à l'autrichienne (ce qui ne nuisoit pas à l'agrément de sa physionomie), les plus beaux cheveux, une main charmante, la taille parfaitement proportionnée ; mais qui n'étoit pas encore parvenue à sa hauteur : on n'a pas l'air plus ingénu et plus affable, ses graces étoient celles de la naïveté ; ceux qui se pressoient sur son passage, recevoient d'elle mille témoignages de bontés. Enfin, elle sembloit venir avec le dessein formé de gagner le cœur de tous les Français, et tous les cœurs des Français sembloient voler au-devant d'elle. Est-il possible que des commencemens si flatteurs aient fini d'une manière si rerriblé !..... N'étoit - ce plus la même princesse qui avoit reçu des marques si sincères d'amour et d'admiration ! N'étoit - ce plus ce même peuple qui avoit paru si jaloux de justifier aux yeux de la fille

de Marie-Thérèse, la réputation d'urbanité qu'il avoit acquise dans toute l'Europe? Comment ces cris d'admiration se sont-ils changés en hurlemens féroces ! Où sont les fleurs que l'on semoit sur ses pas ? Un jour, un jour, elle se rappellera au dernier dégré de l'opprobre où la cruauté de ses ennemis l'aura plongée, ces transports de joie qui signalèrent son entrée en France; et gémissant sur l'inconstance du peuple toujours extrême dans ses marques d'attachement ou de haine, elle maudira le jour où elle vint chercher en France une couronne qui s'est brisée sur sa tête. Monsieur de Choiseul obtint du roi la permission d'être le premier des ministres à lui présenter ses hommages. Il vint au-devant de madame la Dauphine à Compiègne, et reçut d'elle l'accueil le plus flatteur. Non seulement elle le remercia d'avoir contribué

tribué, par ses soins, à son bonheur, mais elle ajouta qu'elle comptoit sur leur continuation, pour aider de ses conseils sa jeunesse et son inexpérience. Il n'est pas douteux que si elle avoit trouvé un guide, au lieu de courtisans intéressés à la perdre, elle eût été une femme parfaite : mais quand même la postérité lui trouveroit des torts, aucun n'a pu justifier les traitemens indignes dont on l'a accablée, et qui au moment où je retrace les premiers instans de sa gloire, viennent incessamment se représenter à mon ame attendrie.

Ce fut à la Muette que se fit l'entrevue : le roi fut enchanté de sa petite bru, et l'accueil qu'elle reçut de lui l'empêcha de s'appercevoir du peu d'empressement que son mari lui montroit. Il avoit été élevé par monsieur le duc de la Vauguyon dans un grand mépris pour les femmes ; et il ne regardoit

le mariage que comme un des plus pénibles devoirs de ceux attachés à son rang. D'ailleurs, beaucoup moins avancé que les jeunes gens ne le sont à son âge, il n'éprouvoit point cet attrait qui enflamme un sexe pour un autre. La seule curiosité lui faisoit desirer la première nuit de ses nôces ; et malgré tous les charmes de la Dauphine, elle n'obtint pas de son époux le tribut d'hommages qu'elle avoit droit d'en attendre ; on assure même que plusieurs années se passèrent sans qu'elle lui inspirât cet attachement si vrai et si tendre qu'il eut depuis pour elle, et qu'il lui conserva jusqu'au dernier moment de sa vie.

Rien ne fut aussi brillant que les fêtes du mariage. C'est à cette occasion que Louis XV fit construire cette magnifique salle de spectacle du château de Versaille, qui servit

au bal paré : peu de jours avant, le roi la faisant voir à quelques gens de la cour, et à l'Abbé Terray, alors contrôleur général : — Que pensez-vous, lui dit-il, de cette salle, monsieur l'abbé? — Sire, répondit le ministre, *c'est impayable*. En effet, à cette époque on s'embarrassoit peu de payer ou non ce qu'il plaisoit au roi de faire exécuter.

La favorite parut à toutes les fêtes, et la Dauphine entendant sans cesse retentir le nom de Dubari, demanda qui elle étoit : c'est, lui répondit un courtisan assez embarrassé de la question, une dame qui amuse le roi : en ce cas, reprit madame la Dauphine, je serai sa rivale; réponse qui peint la candeur et l'ingénuité de son ame, et qui détruit les calomnies atroce que l'on se permit presque dès ce temps, sur cette malheureuse princesse.

Madame de Lamballe se trouva

à toutes les fêtes, et dès cet instant elle plut infiniment à madame la Dauphine, à qui la rigidité de sa dame d'honneur qui vouloit l'astreindre à l'étiquette de la vieille cour, paroissoit fort ennuyeuse. Mais elle ne pouvoit pas encore choisir les personnes qui lui auroient convenu; il falloit garder madame de Noailles, et se venger seulement de l'ennui qu'elle lui causoit, en la nommant *madame l'étiquette.* Le roi rioit des saillies de la Dauphine, et se plaisoit infiniment avec elle; ce qui donnoit beaucoup d'ombrage à madame Dubari, qui tenoit les propos les plus indécens sur cette princesse. Mais tout lui étoit permis, et étoit sans conséquence dans la bouche d'une femme dépravée.

Paris s'empressa de marquer sa joie du mariage du Dauphin; il y eut des fêtes superbes: mais, comme

si elles eussent dû être le présage des maux terribles qui devoient accabler ceux pour qui elles étoient données, elles furent terminées par un accident affreux, qui remplit de deuil plus de 300 familles. On cacha le plus possible le nombre des morts, mais on sut qu'il fut considérable; et d'ailleurs, plusieurs périrent des suites de cette funeste catastrophe. La famille royale et les princes s'empressèrent de donner à ces infortunés tous les secours qu'ils avoient droit d'attendre de leur munificence. M. le duc de Penthièvre et madame de Lamballe ne furent pas les derniers à consoler, par leurs bienfaits, ces malheureuses victimes de la négligence de ceux qui étoient chargés de veiller à la sûreté du peuple.

Madame la Dauphine, aimée de son beau-père, à qui ses manières franches et gaies plaisoient chaque

jour davantage, jouissoit de la plus grande liberté; et soutenue par l'autorité du roi, elle se moquoit de celle de madame de Noailles, qui étoit bien étonnée lorsqu'elle entroit chez la jeune princesse de la trouver déjà sortie, suivie d'un simple écuyer, et quelquefois seule : elle arrivoit au moment où on l'attendoit le moins, chez ses tantes, chez ses frères, pour leur demander à dîner, les invitoit à manger chez elle, et les charmoit tous par ses saillies et sa vivacité.

Le duc de Choiseul, qui voyoit l'empire que madame la Dauphine prenoit sur le monarque, croyoit son crédit plus assuré que jamais; et c'étoit précisément ce qui devoit faire sa ruine. Les Dubari sentirent que si le ministre restoit en place, madame la Dauphine dirigée par lui, parviendroit à s'emparer de toutes les graces, et feroit tôt ou tard

ouvrir les yeux à Louis XV sur les espèces qui l'environnoient : il fut donc décidé de le perdre. Il avoit affaire à deux hommes qui, sans avoir peut-être autant d'esprit que lui, avoient celui de l'intrigue au dernier dégré ; c'étoient monsieur le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupou : celui-ci avoit eu non-seulement la bassesse de faire sa cour à madame Dubari, mais de se trouver une alliance vraie ou fausse avec les Dubari. Le voilà donc cousin de la favorite : quelle gloire ! La parenté permet l'intimité : il est de tous les secrets ; et d'accord avec l'infâme Dubari, on convint de susciter au roi des embarras qui lui donneroient assez d'humeur contre son ministre, pour obtenir à la fin son renvoi.

Maupou s'en chargea ; et profitant de quelques mouvemens dans des parlemens de province, il rédigea

un édit dont le préambule étoit injurieux à la magistrature : le roi n'apperçut pas le piège, et envoya l'édit à enregistrer au parlement de Paris. Maupou avoit eu soin d'avoir des agens qui conseillèrent aux magistrat de refuser, et plus encore : comme d'un autre côté on faisoit insister le roi pour le parti de l'obéissance, de suspendre leurs fonctions. Plus de 15 jours se passèrent, sans que rien se termina. Le roi menaça d'employer l'autorité; le parlement qui comptoit que tout se borneroit à quelques mois d'exil, tenoit ferme. Vers ce temps - là, madame la duchesse de Grammont ayant été aux eaux, passa dans plusieurs villes où il y avoit des parlemens. On ne manqua pas d'en inférer qu'elle avoit cabalé contre la cour ; et lorsque le roi fatigué de la résistance des magistrats, venoit se plaindre à sa maîtresse des chagrins que ses

traîtres amis lui avoient suscités, en paroissant ne vouloir que l'agrandissement de sa puissance, madame Dubari instruite par le chancelier et monsieur d'Aiguillon, répondoit à son amant : tant que monsieur de Choiseul sera ici, vous ne ferez rien, ces gens-là comptent sur lui. A force de répéter la même chose, cette indigne maîtresse arrachoit quelquefois à son amant qu'elle enivroit des charmes de la volupté, la lettre d'exil de monsieur de Choiseul : mais le matin, quand le roi étoit de sang froid, il la déchiroit ; ce qui désespéroit ceux qui avoient un si grand intérêt à son éloignement. Si madame la Dauphine eut été moins jeune, et que le caractère qu'elle montra dans la suite eut été développé, c'est alors qu'il eût été vraiment utile pour elle et pour la France : elle auroit fait sentir au roi le piège ou ses vils courtisans cher-

choient à l'entraîner, pour consommer la ruine du ministre, qui, en le comparant avec tout ce qui lui a succédé, ne pouvoit que laisser des regrets ; mais elle n'étoit qu'un enfant, que ses ennemis amusoient de mille soins frivoles pour l'empêcher de leur nuire, et dont ils éloignoient son grand'père, précisément parce qu'ils avoient jugé qu'elle seroit capable un jour de le gouverner. Ainsi, elle ne fit rien pour retenir monsieur de Choiseul sur le penchant de l'abîme où ses détracteurs l'avoient poussé. Cependant, ils furent encore obligés de chercher un autre moyen que les querelles des parlemens ; ils persuadèrent au roi que ce ministre vouloit susciter la guerre avec l'Angleterre pour devenir de plus en plus utile. Il n'y avoit rien que le monarque redouta autant, non qu'il ne sentit bien que le système politique que sa

foiblesse lui avoit fait adopter, ne pouvoit se soutenir long-temps, mais il vouloit que tout restât dans le même état tant qu'il vivroit ; peu lui importoit après lui. Dire que Choiseul vouloit la guerre, quoique rien ne put le prouver, étoit l'imputation la plus grave auprès de l'indolent monarque. Enfin, sa perte fut jurée ; le roi lui fit redemander le porte-feuille, et l'exila à Chanteloup.

Jamais disgrace ne ressembla plus à un triomphe que le départ du duc ; tout le monde se fit écrire chez lui : ceux qui n'avoient pu le voir, furent le lendemain l'attendre sur la route, et le chemin se trouva bordé d'une double haie de voitures. Le duc de Chartres, son ami particulier, avoit forcé les barrières, et se jeta dans ses bras fondant en larmes.

Messieurs de Maupou et d'Aiguillon, débarrassés de ce rival dangereux, laissèrent un moment reposer

le parlement; on crut même pendant quelque temps que tout alloit s'arranger. Le prince de Condé avoit obtenu qu'il reprît ses fonctions; ils jugèrent un procès qui intéroissoit son Altesse, à qui Maupou avoit assuré que si le parlement cédoit sur ce point, le roi retireroit son édit. Mais de nouvelles lettres de jussion les dissuadèrent; et décidés pour cette fois à ne pas fléchir, ils laissèrent à leurs ennemis le champ libre pour exercer contre eux les effets de leurs haines. Le corps entier fut dissous, leurs charges confisquées, et tous les membres envoyés en exil, non plus comme autrefois dans leurs terres, ou réunis dans des villes agréables, mais disséminés dans de pauvres hameaux, où ils manquoient de ressources. Tout, dans cet arrêt, portoit l'empreinte d'une vengeance personnelle, plutôt que d'une puni-

tion royale. Le peuple qui savoit que cet indigne traitement n'étoit pas le prix du dévouement à ses intérêts, que ce corps orgueilleux avoit constamment trahis, prit peu de part à sa disgrace, et se contenta de rire aux dépends de l'indigne assemblage que le chancelier mit à leur place. Les princes du sang se montrèrent seuls les défenseurs des droits des Pairs, en protestant hautement contre tout ce qui avoit été fait par un pouvoir arbitraire, et ils furent tous exilés, à l'exception de M. le comte de la Marche qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, trouva ce moyen de plus de contrarier les vues de son père.

M. le duc de Penthièvre, comme prince légitime, qui ne siégeoit pas au parlement où sa place eût rappelé l'origine de sa branche, ne prit aucun parti dans cette querelle qui ne finit qu'après la mort de

Louis XV. Les autres Pairs refusèrent de siéger avec les intrus ; mais ils ne prirent point dans leurs protestations cet ensemble qui en auroit imposé. Depuis long-temps la haute noblesse avoit perdu de son énergie, et tenant bien plus aux faveurs de la cour qu'aux vraies prérogatives de son rang, végétoit au pied d'un trône dont la chûte a entraîné sa ruine. M. le comte de Clermont qui avoit déployé le plus de courage dans cette occasion, mourut dans la disgrace du roi avec qui il avoit été élevé, et qui lui avoit donné jusqu'alors des témoignages constans d'amitié ; ce qui rendit ses derniers momens douloureux, si toutefois le sentiment d'avoir rempli son devoir n'est pas fait pour consoler de l'injustice des hommes.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Mort du Prince de Lamballe.

MÉMOIRES HISTORIQUES DE MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN, PRINCESSE DE LAMBALLE,

une des principales Victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 Septembre 1792 ;

Publiés par Mme. Guénard.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez LEROUGE, Imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue Saint-André.

1801.

MÉMOIRES HISTORIQUES DE MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN, PRINCESSE DE LAMBALLE.

MADAME de Lamballe n'avoit point oublié les instructions particulières qu'elle avoit reçues du Roi de Sardaigne ; et à son retour d'Aumal, où elle avoit passé la belle saison avec son beau-père, elle se rapprocha de la cour. L'hiver offrit des plaisirs d'un genre nouveau. Ma-

dame la Dauphine qui avoit apporté d'Allemagne le goût des promenades en traineaux, en fit plusieurs avec madame de Lamballe dont le caractère lui plaisoit de plus en plus. Elle en profita pour lui parler d'une princesse de Savoie, comme d'une belle-sœur aimable. Elle vanta l'esprit de celle dont l'âge se rapprochoit le plus de celui de monsieur le comte de Provence; et madame la Dauphine, appuyant auprès du Roi les négociations de l'ambassadeur de Sardaigne, le mariage fut décidé : on avoit espéré que les princes seroient rentrés en grace avant cette époque; mais ils ne paroissoient pas encore vouloir fléchir : ainsi, il fallut se résoudre à se passer d'eux.

Le détachement de la maison du Roi, qui alloit au-devant de la princesse, partit à la fin d'avril 1771. M. le duc de Duras avoit été nom-

mé ambassadeur extraordinaire pour le mariage. On arriva au pont de Beauvoisin. Ce bourg est partagé par un torrent sur lequel on a construit un pont; au milieu, un obélisque qui séparoit la France de la Savoie : mais il n'y avoit qu'une paroisse, de sorte que les Savoyards qui habitoient la partie du bourg du côté des Alpes, disoient qu'ils étoient Français à la vie et à la mort. La partie de France étoit gardée par cinquante invalides. Au milieu de la place, il y a une belle fontaine, et on y avoit construit la maison d'échange pour recevoir la princesse.

Madame de Provence arriva sur les 4 heures du soir. On lui présenta ses dames et ses premiers officiers; elle soupa en public, et le lendemain on arriva à Lyon, où le prévôt des marchands, à la tête du consulat, vint à sa rencontre. Elle logea à l'Archevêché. Les mariniers

exécutèrent des joûtes sur la Saône, qui passoit sous les fenêtres de la princesse; il s'exécuta un concert d'un bateau orné de banderolles, rempli des meilleurs musiciens de la ville, et la fête fut terminée par un très-beau feu d'artifice sur l'eau.

Lyon jouissoit, sous la monarchie, des droits de cité; elle se gardoit elle-même, et avoit trente mille hommes de garde bourgeoise, dont trois compagnies avoient des uniformes de la plus grande magnificence: ce furent elles qui firent le service auprès de madame la comtesse de Provence. Le jour suivant, après la comédie, il y eut un bal à l'Hôtel-de-Ville. La princesse voulut voir les principales beautés de la ville qui est fort ancienne; elle admira la place de Beloourt, qui a été détruite par le vandalisme, et qui n'a respecté que le magnifique hô-

pital, la salle de la comédie, bâtis l'un et l'autre par Soufflot. On fit remarquer à la princesse l'église des Dominicains qui est l'ancien temple de Minerve, célèbre par le prix de poésie, dont le vainqueur étoit couronné, tandis que les vaincus étoient obligés d'effacer avec leur langue leur foible production, ou d'être précipités dans le Rhône. Heureusement cette coutume n'a pas subsisté; car, si c'est un malheur d'être mauvais poëte, on pourroit dire avec Voltaire :

Mais, faut-il qu'on le noye.

La princesse ne put se défendre d'un mouvement de pitié, en jetant ses regards sur Pierre-Encise, citadelle qui a subi le sort de la Bastille. Heureux, si en voulant ouvrir ces prisons destinées à ceux qui s'opposoient au pouvoir, les mêmes mains qui les renversèrent n'en

pussent pas élevé en plus grand nombre et mille fois plus horribles ! Les quais le disputoient à la beauté de ceux de Paris ; mais ce qui ne pouvoit être comparé à rien, c'étoient l'excessive population et l'activité de cette ville qui, pour l'Etat, étoit une source intarissable de richesses, par ses nombreuses manufactures d'étoffes de soie, de teinture et du tirage de l'or. On fit voir à madame de Provence la manière de fabriquer le taffetas ; on avoit dressé à cet effet des métiers dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

On partit pour Rouane où la princesse logea chez le receveur des impositions, qui avoit la plus belle maison de la ville : elle n'a rien de remarquable que sa manufacture de boutons de métal, et la construction de grands bateaux qui parviennent dans la Seine par le canal de Briarre.

Il y eut des illuminations et des danses sur la place publique.

La princesse coucha à Moulins, où elle logea à l'intendance. On amena dans la cour une nôce de village, dansant au son de la cornemuse : la franche gaieté des mariés et de leur famille animée par le vin et la dot, amusa la princesse, à qui on présenta les plus beaux ouvrages de coutellerie de cette ville, qui sont renommés par leur solidité et la bonté de leur trempe. Après le souper, on tira un feu d'artifice de la composition de Ruggieri, où il fit paroître pour la première fois deux hommes à cheval couverts de feu, qui exécutèrent un combat de lance en champ-clos. C'est dans cette ville que reposoient les cendres du maréchal de Montmorenci, où sa famille lui avoit fait élever un mausolée magnifique. Le pont sur la Loire est aussi remarquable.

En sortant de cette ville pour se rendre à Nevers, le cortège rencontra auprès de Pougues, célèbre par ses eaux, la simple voiture de monsieur de Malesherbes qui se rendoit en exil dans les montagnes d'Auvergne; et tandis que l'on prêparoit des fêtes pour les nôces du petit fils de Louis XV, ce vertueux magistrat s'éloignoit de ses foyers par un ordre arbitraire. Qui auroit dit qu'un jour celui qu'on ne daignoit pas apperçevoir, prendroit la défense du successeur de ce roi dont il ressentoit en ce moment le despotisme ? Ombre chérie de tous les cœurs sensiblés, vous faisiez alors, j'en suis certain, des vœux pour le bonheur des enfans de celui qui vous persécutoit, et vous les faisiez avec le même zèle qui vous fit élever votre respectable voix pour votre infortuné monarque.

Le séjour suivant étoit à Nevers,

qui possédoit alors un trésor précieux dans la personne de monsieur Tandeau, son évêque. Jamais il n'y en eut qui donnât mieux l'idée de la simplicité et du zèle des Apôtres; il regardoit ses diocésains comme ses enfans, et ne s'en éloignoit pas plus qu'une tendre mère de sa fille chérie. Depuis 30 ans qu'il avoit été nommé évêque, on ne l'avoit pas vu à la cour; et ayant été député de l'assemblée du clergé, Louis XV qui connoissoit ses vertus, voulut lui donner un témoignage éclatant de son estime en lui adressant la parole : —Votre diocèse est donc bien grand, monsieur de Nevers ? — Non, sire. — Je le croyois bien plus étendu que tous ceux de vos confrères, puisque vous n'avez jamais le temps de venir dans ce pays-ci. — Il reçut la princesse avec joie, parce qu'il profita de son séjour pour intéresser sa bienfaisance pour les

pauvres habitans du Nivernois ; plus satisfait d'avoir obtenu des secours pour eux, que s'il avoit reçu pour lui-même les faveurs les plus éclatantes. Il y eut un spectacle où la princesse assista.

Le jour suivant on se rendit à Montargis, où on lui présenta un homme de cent ans, qui jusqu'à l'âge de 98 avoit travaillé sur le canal. La princesse l'accueillit avec infiniment de bonté, et lui fit donner une somme considérable pour son état, qui fut augmentée par la générosité des personnes de sa suite ; ainsi, les derniers jours de ce bon vieillard s'écoulèrent dans l'aisance, comme toute sa vie s'étoit passée dans une utile activité. On engagea la princesse à voir la belle manufacture de papier, et elle s'y rendit en bateau sur le canal, où on lui donna le plaisir de la pêche ; et le lendemain, elle se rendit à Briare :

on avoit pratiqué sur le canal un jardin, dont l'eau représentoit des allées, tandis que les massifs d'arbrisseaux et de fleurs étoient dans des bateaux rases, qui le soir furent illuminés, et rien n'offroit un coup-d'œil plus enchanteur. Mais, malheur à celui qui séduit par l'apparence auroit voulu s'égarer dans ces bosquets; dès le premier pas, il eût été désabusé de cet enchantement d'une manière funeste. Cette allégorie qui certainement ne s'étoit pas présentée à l'idée du décorateur, n'offroit-elle pas une image sensible des charmes d'une cour, où tous les sentiers qui mènent à la fortune paroissent si faciles, et où celui qui veut les parcourir, périt quelquefois au premier moment qu'il s'y engage.

Enfin, la princesse arriva le soir à Fontainebleau, et soupa avec la famille royale. Monsieur le comte

de Provence n'y assista pas ; il ne s'y trouva que le comte de la Marche de tous les princes du sang. Madame Dubari vint audacieusement y prendre place ; mais elle eut l'humiliation de voir rester vides 3 ou 4 couverts entre elle et les dames de la cour qui y avoient été admises : c'est ainsi que malgré la corruption générale et la basse flatterie des courtisans, il est un terme que l'impudence ne peut franchir, et où le vice reçoit son châtiment par un mouvement spontanée dont il est impossible de se rendre compte.

Le roi vit avec plaisir la nièce de sa mère, et lui trouva de la ressemblance avec la duchesse de Bourgogne dont nous avons parlé. Madame la comtesse de Provence a les yeux aussi beaux : ses sourcils parfaitement arqués d'un noir d'ébène, donnent à sa physionomie

beaucoup d'expression ; elle avoit un maintien grave qui contrastoit avec l'enjouement de madame la Dauphine : on eût dit que l'une étoit Française, et l'autre Espagnole. Madame de Lamballe ne put recevoir sans attendrissement une princesse de la maison de Savoye ; il lui sembloit se retrouver un instant dans cette cour où elle a laissé ses plus chères affections. Cependant, la différence des caractères des deux princesses ne mit pas entre elles l'intimité que l'on auroit pu attendre des liens du sang et de la patrie. Madame de Lamballe trouva toujours plus d'affection dans une princesse qui lui étoit étrangère, que dans madame de Provence, qui se livra peu à tout ce qui étoit attaché à madame la Dauphine, soit par amitié ou par leur charge auprès d'elle.

Elle avoit sa cour absolument sé-

parée ; et monsieur le comte de Provence dont le caractère avoit assez de ressemblance avec celui de sa femme, passoit les soirées chez elle où se réunissoient des hommes instruits. Ce n'étoit pas d'objets frivoles dont on s'occupoit ; la politique, les lettres étoient les sujets de ces conversations, où monsieur et madame de Provence montroient l'un et l'autre autant d'esprit que d'instruction. Du reste, ils conservoient la vieille étiquette de l'ancienne cour, et descendoient rarement à la familiarité, excepté dans leur intérieur, et plutôt avec leurs valets subalternes qu'avec leurs premiers officiers. Ils avoient l'un et l'autre beaucoup d'ordre et d'économie dans leurs dépenses ; et monsieur le comte de Provence qui vit pendant plusieurs années son frère sans enfans, paroissoit vouloir inspirer la confiance dans sa sagesse,

au peuple qu'il croyoit un jour gouverner. Il étudioit le droit public; sa prodigieuse mémoire lui rendoit très-facile toutes sortes d'instructions.

Madame Dubari fut traitée avec encore plus de dédain par monsieur le comte et madame la comtesse de Provence, qu'elle ne l'avoit été par monsieur le Dauphin et madame la Dauphine. Mais, comme ils étoient moins près du trône, et que d'ailleurs la favorite n'avoit pas à redouter l'ascendant de madame de Provence sur l'esprit du Roi, comme elle craignoit celui de madame la Dauphine, elle parut moins s'appercevoir de ses mépris : mais rien ne présentoit malgré cela de spectacle plus triste, que la cour d'un Roi qui avoit été pendant 40 ans l'idole de ses sujets, subjugué par une vile courtisanne qui éloignoit de lui les

femmes de ses petits fils pour le faire vivre dans ses petits appartemens, où les orgies les plus scandaleuses paroissoient être les seuls moyens que cette femme méprisable sut employer pour retenir le Roi dans le sentier du vice, qui commençoit à lui devenir fastidieux.

Dès que le chef ne rassemble pas autour de lui tous les membres d'une famille, il est rare qu'elle reste très-unie, sur-tout lorsque des femmes étrangères l'une à l'autre ont des intérêts différens; aussi, monsieur le Dauphin qui aimoit tendrement ses frères, eut le chagrin de voir monsieur de Provence tenir une cour séparée de lui, parce que sa femme n'aimoit pas madame la Dauphine; désunion qui sans avoir éclaté publiquement, attira de grands maux sur la famille royale.

Versailles ressembloit assez à l'O-

lympe. Bacchus et les plaisirs licentieux habitoient l'appartement du Roi; Vénus et les graces celui de madame la Dauphine; Minerve et les sciences celui de monsieur et de madame de Provence : et en opposition à ces Dieux du paganisme, la religion chrétienne et ses ministres jouissoient de tous leurs droits chez les filles du monarque. C'est-là que se réfugioient les beautés surannées, les femmes dévotes qui vouloient tenir au monde par les grandeurs, sans perdre le ciel par les plaisirs défendus. Des goûts si opposés ne pouvoient manquer de relâcher les liens du sang ; aussi ne se voyoit-on plus qu'en cérémonie, et chacun se trouvant trop près l'un de l'autre, acquit par la suite des maisons de plaisance, où il passoit les trois quarts de l'année, ne se réunissant plus à Versailles que dans

les cérémonies d'apparat et au triste grand couvert.

Monsieur le comte d'Artois qui ne ressembloit en rien pour les manières et la façon de penser à ses frères, s'attachoit fort tendrement à madame la Dauphine ; leur aimable folie sympatisoit à merveille : ils dédaignoient tous les deux les entraves d'un triste cérémonial ; ils jouissoient des premières années de leur jeunesse, sans s'embarrasser des graves remontrances de l'âge mur. Ce prince étoit le seul des trois frères qui ressemblât à Louis XV, et il promettoit, ainsi que lui, d'être très-sensible aux charmes de la beauté ; celle de mademoiselle de Condé avoit fait impression sur lui. Monsieur de Maupou se servit des bruits qui se répandoient sur cette passion naissante, pour persuader à M. le prince de Condé de se rapprocher de la cour. Tous les officiers de sa

maison l'en pressoient aussi, parce que les princes ne recevoient rien des graces du roi pendant l'exil, et étoient obérés de dettes : ils ne pouvoient les payer. L'ambition, le besoin d'argent et le desir qu'avoit monsieur de Bourbon d'avoir le cordon bleu, dont sa disgrace l'avoit empêché d'être décoré à l'âge où les princes du sang le portoient, déterminèrent le père et le fils à écrire une lettre de soumission dont la réponse fut leur rappel. M. d'Orléans et de Chartres ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Plusieus membres du Parlement faisoient liquider leurs charges et revenoient à Paris. M. de Maupou voyoit avec une grande satisfaction que sa téméraire entreprise réussissoit au-delà de ses espérances ; et il ne s'occupoit plus que de faire retirer peu à peu de son parlement (car c'est ainsi que Louis XV même l'appeloit) les très-

mauvais sujets dont il avoit été forcé de le composer. Aucun homme honnête ne vouloit au premier instant accepter une place que le mépris public accompagnoit. Le roi étoit enchanté d'être délivré des remontrances du parlement ; et les Dubari, dont rien ne pouvoit assouvir l'avidité, forçoient sans cesse l'abbé Terray, pour satisfaire à leur soif de l'or, de faire de nouveaux édits bursaux, que le parlement de Maupou enregistroit sans la moindre difficulté. Le peuple gémissoit, les grands étoient humiliés et mécontens ; mais on n'entendoit que des murmures sourds et éloignés, qui ne pouvoient retirer le roi de sa profonde insensibité.

Cependant, un évènement assez extraordinaire étonna la cour. Madame Louise, la plus jeune des filles de Louis XV, se rendit un jour, avant que ses sœurs fussent éveillées, au

au couvent des Carmélites de Saint-Denis. La conversion du roi étoit, à ce que tout le monde a assuré depuis, le but de ce grand sacrifice : lui seul fut dans la confidence, et il en avoit retardé l'instant le plus qu'il lui avoit été possible; mais enfin, vaincu par les pieuses importunités de sa fille, il lui accorda cette permission si long-temps demandée, et garda le secret. Le jour arrivé, la princesse partit de Versailles et se rendit au couvent ; il y avoit plusieurs années qu'elle s'exerçoit, en silence, à la vie si pénible qu'on y menoit, et qui étoit si opposée à celle de la cour : son lit n'étoit qu'une natte de paille. Sous prétexte que sa santé exigeoit le plus grand régime, elle passoit des mois entiers à ne prendre que du lait et du pain. Ses prières étoient presque continuelles; et cependant, ses sœurs ne se doutoient pas de son dessein.

Aussi furent-elles frappées de la plus douloureuse surprise, et coururent-elles chez le roi pour savoir où elle étoit allée ; et lorsqu'elles apprirent qu'elle s'étoit séparée d'elles sans retour, elles furent inconsolables, et partirent aussitôt pour St.-Denis : mais inutilement elles employèrent les prières, les larmes, elles ne purent rien obtenir. Toute la cour alla voir l'auguste cénobite, et aucun regret n'ébranla sa résolution : elle pria même le roi, lorsqu'il viendroit chez elle, de ne point profiter du privilège qu'il avoit de faire entrer sa suite, afin que rien ne troublât l'ordre de cette sainte maison. S'étant apperçue qu'on lui donnoit une portion et du vin meilleurs qu'aux autres religieuses, elle s'en plaignit à la supérieure. Le roi ordonna à son pourvoyeur d'envoyer tous les jours des torquettes de poissons, afin que le réfectoire

fût servi également ; le marchand de vin du roi eut ordre de fournir aussi cette maison. Mais malgré ses soins paternels, sœur Louise n'en couchoit pas moins sur la cendre, portoit un cilice, marchoit pieds nuds dans les saisons les plus rigoureuses, et étoit vêtue de l'étoffe la plus grossière ; mais elle supportoit ces cruelles privations avec joie, parce qu'elle étoit persuadée qu'elle obtiendroit de Dieu la conversion de son père, qui étoit touché de ce grand dévouement dont il pénétroit bien la cause. Le chancelier qui s'apperçut que la sainte carmelite pourroit avoir plus d'influence que si elle étoit restée à la cour, crut devoir la mettre dans ses intérêts. Il alla donc très-souvent à Saint-Denis, où l'on assure qu'il communioit tous les huit jours ; ce qui ne l'empêchoit pas d'être aux petits soins avec la favorite. Ainsi,

malgré son hypocrisie, il ne trompoit ni Dieu ni les hommes, excepté madame Louise.

M. le duc de Penthièvre et mesdames d'Orléans et de Lamballe ne furent pas les derniers à visiter celle qui donnoit à la cour un si rare exemple de piété; et elle les accueillit avec la plus tendre affection, leurs opinions religieuses ayant infiniment de rapport; car, au milieu des grandeurs mondaines, le prince avoit la régularité du cloître, et ses aimables filles la pureté.

Ce fut vers ce temps que monsieur de Penthièvre fit une action que l'on ne citeroit pas, car elle ne devroit paroître que bien simple, si elle ne contrastoit pas avec la conduite que tinrent dans le même temps quelques grands seigneurs, entre autres monsieur de Richelieu. L'abbé Quesnel, aumônier de monsieur le duc de Pen-

thièvre, l'institua son légataire universel ; mais ce généreux prince ayant appris par madame la princesse de Lamballe que les parens du testateur n'étoient pas riches, il leur écrivit lui-même que sûrement l'abbé Quesnel s'étoit trompé, et avoit mis dans son testament, légataire, au lieu d'exécuteur testamentaire, et qu'il rempliroit volontiers cette charge en leur faveur : ainsi, la famille recueillit tout le bien de l'abbé. Sa succession étoit considérable, puisqu'il jouissoit de 30 mille livres de rente de bien patrimonial, sans compter le revenu d'une riche abbaye, et de plusieurs bénéfices. J'ajouterai à ce trait celui plus beau encore, parce que la loi n'offroit aucun recours contre le prince, et qu'il ne tenoit qu'à une extrême délicatesse. Il avoit ouvert, par permission du roi, un emprunt viager. Un particulier, âgé de qua-

rante ans, plaça sur monsieur de Penthièvre une somme de 80 mille livres, et mourut trois mois après. M. Cornuau, en rendant compte à son altesse, mit l'extinction de la rente en diminution des charges. — Fort bien, dit le Prince; mais, avez-vous mis les 80 mille francs en dépense? — Non, monseigneur. — Auriez-vous pu imaginer que je croirois bien acquis ce fonds, pour en avoir payé la rente pendant trois mois? Il ordonna à son trésorier de rembourser aux héritiers du mort, la somme que leur parent avoit placée en viager.

L'été se passa sans qu'aucun évènement occupât l'avidité naturelle des Français pour tout ce qui est nouveau; et madame de Lamballe, dégoûtée plus que jamais d'une cour entièrement soumise aux caprices d'une courtisanne, préféroit le séjour des belles possessions du duc

de Penthièvre aux tracasseries de Versailles. Heureuse si elle avoit toujours pensé de même, et si l'amitié qui l'unit à madame la Dauphine, n'eût pas caché à ses yeux les pièges que ce séjour renfermoit! En effet, il n'y avoit rien de comparable à la vie que madame de Lamballe pouvoit mener avec le meilleur et le plus aimable des pères, qui n'étoit occupé que de ce qui pouvoit lui plaire. Adoré dans ses domaines, on les regardoit comme une image de la divinité. Depuis la mort du comte d'Eu, les revenus de monsieur de Penthièvre étoient immenses. Il se trouvoit seul possesseur de tout ce que la tendresse de Louis XIV pour ses enfans naturels, lui avoit fait accumuler sur leur tête; mais en outre, la succession de l'ancienne maison d'Orléans, qui étoit demeurée à mademoiselle de Monpensier, et

qui faisoit d'elle un parti assez important pour qu'elle eut été au moment d'épouser Louis XIV. Si son génie remuant ne l'eut mise à la tête de la fronde, elle étoit reine de France ; mais par la bizarrerie de la fortune, cette princesse si belle, si spirituelle, si fière, si courageuse, subjuguée à l'âge de 40 ans par une passion insensée, se trouva fort heureuse d'abandonner aux fils de madame de Montespan, et du roi, qui auroit du être son époux, la nue propriété de tous ses biens, pour obtenir la liberté d'un simple gentilhomme qu'elle vouloit épouser secrettement, après avoir obtenu pendant 3 jours l'aveu de sa majesté pour ce ridicule mariage, encore ne fut-ce que par l'entremise de madame de Maintenon, qu'elle reçut comme une très-grande grace d'enrichir l'élève chéri de madame d'Aubigni ; et pour prix d'un si

grands bienfaits, elle vécut malheureuse avec monsieur de Lausun, qui n'ayant point trouvé dans cette union secrette à satisfaire son ambition, ne vit dans mademoiselle de Monpensier qu'une vieille femme qui le fatiguoit d'un amour qu'il ne pouvoit partager. Triste effet des passions, qui doit être une leçon bien importante aux femmes qui oublient que la puissance, la richesse, ne sont rien pour plaire; et qu'une femme belle, quelque sage qu'elle ait été, perd tout l'éclat d'une réputation sans tache, lorsqu'elle se livre à l'amour dans l'âge où elle n'a plus de droit qu'à l'estime. On me pardonnera cette digression; mais en jetant un regard sur la fortune de monsieur de Penthièvre, il m'étoit difficile de ne pas me rappeler l'origine de celle qu'il tenoit de monsieur le comte d'Eu, fils du duc du Maine.

Il sembloit que tous les mariages que Paris desiroit pour les princes, ne devoient pas réussir. En vain on avoit trouvé que monsieur le comte d'Artois et mademoiselle de Condé feroient le plus beau couple; en vain l'amour paroissoit avoir destiné pour compagne au petit fils de Louis XV la cousine d'Henri le Grand; le peu de confiance que les ministres inspiroient au roi pour les princes de son sang, firent encore rechercher une princesse étrangère; et la négligence de notre système politique ne se donna pas la peine de trouver, par ce mariage, une nouvelle alliance pour la France, dont l'étoile pâlissoit, et qui ne conservoit plus que le vain titre de première puissance. Il parut donc plus commode de s'en tenir à la cour de Savoie, et l'on demanda la sœur cadette de madame la comtesse de Provence; jeune princesse, douce,

timide, et dont la physionomie qui n'étoit pas sans agrément, peignoit une ame bonne et sensible.

Elle fut amenée en France avec le même ordre que l'on avoit observé pour sa sœur. Elle ne savoit pas parfaitement la langue française, ce qui lui rendit moins agréables les différens spectacles qu'on lui donna sur la route. Son entrevue avec son époux fit juger qu'elle seroit mieux traitée par l'hymen, que madame la Dauphine et madame de Provence. Le comte d'Artois plein de feu et de vivacité lui fit l'accueil le plus empressé, et sut, par l'expression de sa tendresse, mériter toute celle de la princesse dont le caractère doux et patient lui fit toujours supporter ses infidélités, parce qu'il avoit l'art de l'en dédommager.

Madame d'Artois à qui son attachement pour son mari rendoit cher tout ce qui l'aimoit, se lia plus étroi-

tement avec madame la Dauphine qu'avec sa sœur dont la gravité lui en imposoit ; d'ailleurs, par goût peut-être, ou n'ayant pas par elle-même assez de consistance, elle ne chercha pas à séparer sa société de celle de la femme de l'héritier du trône. Le second rôle convenoit infiniment mieux à sa timidité. Tout le temps qu'elle fut à la cour, elle ne se mêla de rien ; et malgré l'avantage que sa fécondité eût dû lui donner sur sa belle-sœur et sur sa sœur, elle ne chercha point à s'en prévaloir, et vécut en simple particulière, aimant son mari qui la négligeoit, et ses enfans à qui elle ne souhaitoit pas le dangereux honneur de régner : aussi vit-elle la naissance de monsieur le Dauphin sans chagrin, et même avec plaisir, parce qu'elle aimoit sincèrement la Reine. J'ai tracé dans cet instant tout ce qui a trait à cette bonne

princesse, parce que je n'aurai plus occasion d'en parler par la suite ; ses opinions politiques n'ayant eu d'autre moteur que celles de son époux ; sa conduite particulière, l'exercice constant des vertus simples et modestes, qui sont véritablement celles de son sexe, mais qui ne donnent à l'histoire aucun trait à recueillir.

Elle goûtoit extrêmement la société de la princesse de Lamballe, qui passa l'hiver à Paris ; et la réunion des plaisirs que cette saison offre en dédommagement de ceux des beaux jours, rendit la capitale très-brillante. Les princesses de la famille royale y venoient quelquefois. Mesdames d'Orléans, de Bourbon et de Lamballe, embellissoient par leur présence et l'éclat qui les environnoit, les spectacles. Ces plaisirs bien faits pour leur âge, alarmoient la piété de monsieur le

duc de Penthièvre ; et sur-tout pendant les trois derniers jours du carnaval, il passoit en prières toutes les nuits, où ses chères filles étoient au bal.

Madame la duchesse d'Orléans, qui avoit perdu son premier enfant au moment où il venoit de naître, avoit eu le bonheur de donner le jour à un second fils au mois d'octobre de cette année, ce qui avoit été une grande joie dans les deux maisons. Enfant chéri qui aviez reçu du ciel les vertus de votre mère, que ne put-elle à l'instant de votre naissance vous dérober à la maligne influence de celui que vous devez un jour rougir d'avoir eu pour père ! Non que l'on puisse lui reprocher son indifférence pour ses enfans ; il les aimoit beaucoup, et sans l'esprit de vertige qui caractérisoit toutes ses actions, même avant qu'elles fussent autant de crimes, on n'au-

roit pu lui refuser la qualité de bon père. L'enfant du jeune prince fut confié à la vieille madame de Rochambaut qui avoit éleyé le duc de Chartres ; femme très-estimable et remplie de piété, mais qui n'avoit surement pas le don d'empêcher les vices de naître : elle ne conserva pas long-temps cette place, où madame de Genlis lui succéda. Il y auroit de grandes réflexions à faire sur ces deux gouvernantes des enfans de la maison d'Orléans, en opposant la conduite de leurs élèves pour preuve de leurs principes. Madame de Rochanbaut, malgré sa vertu et sa haute dévotion, avoit remis au gouverneur de monsieur de Chartres, un jeune prince dont l'imagination déjà corrompue, le conduisit au dernier dégré de l'opprobre; et madame de Genlis conserva la pureté des mœurs de son élève jusqu'à l'âge le plus orageux

des passions, avec un tel soin, que si on ne trouvoit pas la preuve dans un journal écrit de la main du prince, à quel point son ame et ses sens étoient purs, on ne pourroit l'imaginer. Faudroit-il donc!... Mais je m'arrête, d'aussi véritables talens littéraires que ceux de madame de Genlis, et ses malheurs actuels, doivent imposer silence; d'ailleurs, qui peut sonder les replis du cœur humain? et ne doit-on pas respecter dans les femmes, les dehors de la vertu, sans pénétrer si elle est réelle ou simulée, puisqu'au moins ils prouvent l'estime qu'elles ont pour elles?

Tout étoit toujours dans la même situation à la cour, et le Roi paroissoit lassé de l'existence; l'éclat de son rang, les plaisirs de tous genres, dont ses vils flatteurs l'enivroient, la paix profonde qu'il avoit achetée au prix de l'honneur de la

nation française, l'abaissement de ces grands corps de magistrature, qui depuis trente ans tourmentoient le gouvernement sans rendre au peuple ses droits; tout auroit dû le rendre heureux : mais il est un fléau qui détruit toutes les jouissances; l'ennui, cet état si triste, que celui qui l'éprouve appelleroit en quelque sorte la douleur, dont les pointes aigues le tireroient du néant et lui feroient sentir qu'il existe encore, étoit devenu pour Louis XV une maladie habituelle. La mort subite de monsieur de Chauvelin, un de ses premiers officiers, et de l'âge du Roi, frappé sous ses yeux d'une apoplexie qui termina ses jours dans le cabinet de ce prince, lui avoit fait une forte impression. Tout faisoit craindre au duc de Richelieu et à ses adhérens que le galiléen ne triomphât, comme ils le disoient ironiquement; mais

dans le vrai, les mouvemens de dévotion du Roi les inquiétoient extrêmement, et ils cherchèrent à réveiller son goût pour la volupté. Le terme fatal étoit arrivé ; et ce fut dans le sein des plaisirs qu'il reçut le principe de la maladie funeste qui termina sa vie.

Il étoit à Trianon quand les premiers symptômes de la petite vérole se déclarèrent ; madame Dubari auroit bien voulu l'y retenir ; mais la faculté décida qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour le transférer à Versailles. Dès que l'on fut certain que la contagion étoit dangereuse, toute la famille royale, à l'exception de mesdames, cessa d'entrer dans la chambre du Roi. Ces vertueuses princesses, quoiqu'elles n'eussent pas eu cette terrible maladie, ne le quittèrent pas un moment, et eurent pendant les premiers jours la douleur de voir par-

tager leurs soins par madame Dubari, que le Roi n'avoit pas eu le courage de renvoyer, malgré les représentations de l'archevêque de Paris.

Cependant, le danger alloit toujours croissant; on avoit refusé d'abandonner le roi aux lumières et à l'expérience du docteur Suton, d'une famille célèbre en Angleterre, par une méthode particulière d'inoculation, et par un spécifique contre la petite vérole naturelle : mais il n'étoit pas de la faculté ; et un roi qui avoit bien pu changer les lois anciennes de son royaume, n'avoit pas le droit de se servir d'un médecin étranger, avec la certitude que lui seul pouvoit lui sauver la vie. Quand il fut sans espoir, on rappela monsieur Suton; mais il dit avec la franchise qui fait la base de son caractère : c'est trop tard.

Ce fut après cet arrêt que Louis

XV s'adressant à ceux qui l'entouroient : — Je n'ai point envie, leur dit-il, qu'on me fasse renouveler la scène de Metz; qu'on dise à madame la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener madame la comtesse Dubari. Après cette douloureuse séparation, le Roi ne s'occupa plus que de son salut : il fut administré le lendemain. Le grand aumônier dit, à l'instant de la cérémonie, ces mots de la part du Roi, déjà trop affoibli pour les prononcer lui-même : — Quoique sa majesté ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, elle est fâchée d'avoir causé du scandale à ses sujets, et déclare qu'elle ne veut vivre désormais que pour la religion et le bonheur de ses peuples : résolution trop tardive pour le monde, mais qui put lui obtenir grace devant Dieu, qui, voyant les plus secretes pensées de nos cœurs, savoit si elle

étoit sincère. Rien ne fut comparable aux soins que madame Adélaïde et ses sœurs rendirent à ce malheureux prince, qui sans elles eût été abandonné de toute sa famille, et n'eût vu autour de lui que ceux qui ne pouvoient se dispenser d'y être, tant le spectacle de sa situation étoit effrayant. Il étoit presqu'impossible de résister à l'air méphytique qui s'exhaloit de toutes les parties de son corps; et plusieurs personnes furent attaquées et moururent de la même maladie, pour avoir seulement rencontré dans la galerie les matelas qu'on changeoit de son lit. Tous ceux que leur service avoit contraints de rester auprès du roi, et qui n'avoient pas eu la petite vérolle, en furent attaqués. Il sembloit que la contagion de cette maladie pestilentielle suppléoit à la loi des anciens rois des Perses, et que les esclaves devoient

accompagner leur maître dans la nuit du tombeau.

Louis XV ne vécut que trois jours après sa réconciliation avec Dieu, et mourut le 10 mai 1774, à trois heures 20 minutes du soir. Personne ne le regretta comme roi, non qu'il n'en eût eu les qualités, si on ne l'avoit pas écarté des soins de la royauté; mais beaucoup le pleurèrent comme maître et comme ami.

Mesdames furent inconsolables, et c'étoit non le rang de filles de roi qu'elles regrettoient, mais le père le plus tendre, et qui s'étoit sans cesse occupé de leur bonheur. Bientôt attaquées elles-mêmes du poison dont elles n'avoient pas craint la furie, elles tombèrent malades successivement toutes trois : le ciel qui devoit récompenser leur piété filiale les rendit à la vie ; et les traces qui restèrent sur leur visage de cette maladie, étoient d'honorables preu-

ves d'un dévouement aux devoirs de la nature dont peu de femmes auroient été capables dans une pareille circonstance.

Cependant, toute la cour s'empressoit autour du jeune monarque; et les cabales changeant d'objets, cherchèrent, comme elles font toujours, à se renverser l'une l'autre. Louis XVI regrettoit sincèrement son aïeul, et ne voyoit qu'avec effroi la tâche immense qu'il lui laissoit. Cependant, il faut convenir qu'il la crut moins pénible encore qu'elle ne l'étoit, parce qu'il avoit meilleure opinion des hommes qu'ils ne le méritent. Il crut qu'en s'entourant d'honnêtes gens, et écartant de la cour tous ceux qui avoient abusé de la confiance de Louis XV, il parviendroit au but qu'il se proposa dans tous les instans de sa vie, le bonheur du peuple. Ouvrant la cassette qui renfermoit les instruc-

tions que son père lui avoit laissées, il y trouva désignés ceux qu'il nomma au ministère; sans examiner que dix ans dans un état vieilli changent tellement la face des choses, que tel homme qui convenoit alors, ne convient plus dix ans plus tard; que les honnêtes gens qui sont excellens pour entretenir, ne suffisent point pour réparer; qu'ennemis des intrigues, ils se laissent subjuguer ou ils se retirent; ce qui arriva à tous les ministres que cet infortuné monarque avoit nommés de son propre mouvement; et il se vit en proie à des intrigans bien plus fâcheux que ceux dont il avoit voulu se délivrer au commencement de son règne, parce qu'ils avoient beaucoup moins de génie: il sembloit que chaque pas qu'il faisoit devoit le conduire à sa ruine. Le rappel des parlemens qui fut le premier acte de sa puissance, et qu'on

doit

doit regarder comme une preuve du desir constant qu'il a toujours eu de bannir les formes arbitraires, fut la principale cause de ses malheurs.

Personne n'ignore que ce fut par le refus de l'enregistrement de l'édit du timbre, qu'ils forcèrent le roi à consentir à la tenue des Etats-Généraux. Combien son amitié et sa confiance en M. Necker, ne lui fut-elle pas pernicieuse ! Cet homme qui, sous un extérieur lourd, avoit la finesse du courtisan le plus rusé, étudioit avec le plus grand soin le caractère de son maître, et cherchoit à y surprendre une passion pour en tirer avantage ; il ne trouva que celle du bonheur du peuple, et d'être le plus juste des rois. Ah ! pourquoi Louis ne rencontra-t-il pas un Sully qui sût diriger vers la gloire de l'Empire ses précieuses qualités ! Mais sa perte étoit jurée,

et rien n'en pouvoit retarder l'instant.

Monsieur le duc de Penthièvre qui aimoit Louis XV et plaignoient ses erreurs, fut sensiblement affligé de sa mort. Madame de Lamballe regretta encore moins un rang qu'elle auroit occupé si peu d'années ; et les témoignages d'amitié que lui donna la nouvelle reine, l'attachèrent encore plus à cette princesse. Sa faveur n'étoit plus douteuse ; et si elle eût été capable d'intrigues, elle auroit eu le plus grand crédit, d'autant que celui de la reine sur son mari alloit toujours croissant. Mais madame de Lamballe méprisoit l'esprit de cabale ; et son caractère doux et affable lui faisoit desirer de ne se mêler que de rendre quelques services à des infortunés qui s'adressoient à elle avec la plus grande confiance, et dont elle ne trompoit pas les vœux. Quand la

reine la voyoit venir chez elle avant l'heure du jeu, elle étoit si accoutumée à ses demandes pour les malheureux, qu'elle lui disoit presque toujours en riant : eh bien ! aujourd'hui, est-ce à une veuve désolée, à un vieillard infirme, ou à quelques jeunes filles pauvres, que je dois le plaisir de vous voir d'aussi bonne heure ? ils font bien de s'adresser à vous, car ils savent que je ne puis vous refuser. Et madame de Lamballe étoit plus contente quand elle avoit obtenu une pension sur la cassette ou un emploi peu lucratif, mais qui sauvoit un père de famille du désespoir, ou une dot pour une infortunée que la misère ou le célibat pouvoit perdre, que si elle eût fait donner un régiment ou disposé d'une grande charge. Quelquefois la reine opposoit des difficultés à ce qu'elle demandoit, afin de lui voir développer cette

éloquence persuasive qui la rendoit si intéressante ; mais sur-tout sa majesté employoit ce moyen pour retenir la princesse quelques jours de plus à Versailles, parce qu'elle savoit bien que sûrement elle ne la quitteroit pas qu'elle n'eût obtenu ce qu'elle demandoit.

Malgré les plaisirs et les faveurs dont jouissoit madame de Lamballe, elle ne perdoit point le souvenir de sa famille, et si elle n'avoit pas craint d'affliger M. le duc de Penthièvre, elle auroit été revoir un père et une mère qui lui étoient si chers. Mais M. le prince de Carignan qui aimoit si tendrement son aimable fille, ne pouvant soutenir une si longue absence, résolut de jouir encore du bonheur de la serrer dans ses bras. Il arriva donc à Paris avec ses fils, au mois de mai 1775, sous le nom de marquis de Maurienne, le prince Victor sous celui

de comte de Saluce, et le prince Eugène sous celui de comte de Villefranche. Avec quelle joie ils se retrouvèrent avec la princesse! l'éclat dont elle étoit environnée, ajoutoit à ses charmes sans rien lui faire perdre de cette douce aménité qui l'avoit toujours distinguée. Elle ne savoit comment exprimer à son père sa reconnoissance d'avoir fait pour elle un si long voyage. Tous les instans qu'il passa en France lui parurent d'autant plus courts, que les princes de Carignan étoient obligés de remplir des devoirs indispensables auprès de la cour de France, où Madame et madame la comtesse d'Artois les accueillirent comme les premiers princes de leur sang. Ils furent présentés au roi, le 4 juin 1775, par monsieur le comte de Viry, ambassadeur extraordinaire de Sardaigne. Ils revinrent à Paris, où le duc de Penthièvre

s'empressa de leur procurer tous les agrémens qui dépendoient de lui. Il les conduisit lui-même dans les endroits les plus remarquables de la capitale et des environs. Ces princes se plurent infiniment à Sceaux, dont ils firent deux fois le tour du parc. Cette maison délicieuse a été vendue depuis à ces êtres qui, ne calculant qu'un lucre sordide, ne trouvèrent dans ce séjour enchanté que des bois à abattre, des plombs à vendre, et détruisirent, en quelques jours, ce qui avoit coûté un siècle à embellir, pour en retirer un amas d'assignats qu'ils dissipèrent en quelques mois à étaler un luxe sans goût et sans délicatesse. Heureux que leur rapacité ne se soit pas étendue sur Versailles et Saint-Cloud, et qu'au moins ces retraites,

Où triomphent les arts,
Où se plait la nature,

restèrent comme témoins de l'ancienne magnificence du siècle de Louis XIV.

Toute celle qui accompagna la cérémonie du sacre de Louis XVI sembloit être pour la monarchie le chant du cygne. Le roi parvenu au trône depuis un an, n'avoit pas encore été sacré, suivant l'antique coutume des rois de France. Cette imposante cérémonie fut fixée au 11 juin : messieurs de Carignan se séparèrent de madame de Lamballe, avec la plus grande sensibilité, pour se rendre à Rheims où tous les princes du sang et les grands du royaume se trouvèrent. M. le duc de Penthièvre et sa bru restèrent à Paris pour la raison que j'ai dite plus haut. Rien n'égaloit la somptuosité que l'on mit à cette fête, où toute la France se rendit : elle avoit un caractère différent de toutes les autres, en ce qu'elle ne consistoit

qu'en une cérémonie religieuse. Il s'éleva une grande difficulté entre le coadjuteur de Rheims et l'évêque de Soissons, premier suffragant; tous deux prétendoient à l'honneur de sacrer le roi, si monsieur de la Roche-Aimont, à cause de son grand âge, ne pouvoit terminer la cérémonie. Ce fut monsieur de Périgord qui l'emporta; mais le vieux cardinal ne lui laissa pas la gloire à laquelle il mettoit à cette époque tant de prix, et soutint la cérémonie, malgré son excessive longueur, bien mieux que l'on ne l'avoit espéré. C'étoit au moment du sacre que le roi prononçoit le serment de soutenir les privilèges de la noblesse et du clergé, de ne jamais mettre d'impôt sur les bleds, et de ne point accorder de grace aux duélistes: on sait qu'il tint les deux dernières parties de ce serment, avec la plus religieuse exactitude. Peut-être est-

il douloureux de penser qu'il se crut forcé de manquer aux premières ; mais ce que je ne puis m'empêcher de remarquer, c'est que ce furent ceux envers qui il garda fidèlement ses engagemens, qui le précipitèrent du trône. Rien n'étoit si pompeux que la cavalcade, par la beauté des chevaux qui pour la plupart avoient des harnois enrichis d'or et de pierreries. Monsieur le duc de Chartres se faisoit remarquer par la perfection de celui qu'il montoit, et la magnificence de toute sa suite. Qui auroit dit que celui qui vouloit se distinguer par un si grand luxe, entre les pairs, se donneroit, 15 ans après, le ridicule nom d'Egalité! La marche passa sous une fenêtre où étoit madame la comtesse de Brionne, veuve du grand écuyer, charge dont elle avoit rempli les fonctions pendant la minorité de son fils. Cette dame avoit, par ses vertus, sa beauté,

et les qualités précieuses de son ame, acquis une grande considération à la cour ; aussi le roi s'arrêta près d'un quart d'heure à causer avec elle, son chapeau à la main. Monsieur le duc de Choiseul, qui avoit été rappelé de l'exil, mais qui n'avoit pas encore paru à la cour, crut qu'en venant dans la même maison où madame de Brionne qui étoit sa parente se trouvoit, pour voir le cortège, ce seroit un moyen pour se faire appercevoir, et d'essayer ce que le roi penseroit de lui, par l'accueil qu'il en recevroit. Quelqu'un très-digne de foi, qui étoit près de l'ancien ministre, remarqua qu'il s'avançoit pour être vu de sa majesté, qui le regardant avec la plus parfaite indifférence, lui dit pour toute chose : monsieur de Choiseul, vous avez perdu vos cheveux. C'est ainsi que cet homme qui par sa grande naissance et sa haute faveur

marchoit presqu'à l'égal de son maître, après avoir encouru sa disgrace, vit inutilement passer le sceptre en d'autres mains : les jours de sa gloire étoient éclipsés, et il ne lui restoit plus que le souvenir de sa puissance. Il ne répéta point cet essai ; et renonçant à une cour où il n'espéroit point retrouver son ancien éclat, il vécut à Paris et à Chanteloup en simple particulier, entouré des amis qu'il s'étoit faits pendant son ministère, et mourut peu d'années après, avec beaucoup de philosophie, et comme présageant les maux qui devoient accabler tous ceux dont les noms avoient été célèbres par leur rang ou leurs places.

La cour étant de retour à Versailles, le roi s'occupa de marier sa sœur, madame Clotilde, qu'il aimoit tendrement, et qui méritoit tout son attachement, élevée, comme nous l'avons dit, par madame la comtesse

de Marsan, qui avoit su développer les qualités éminentes de son élève ; il n'y avoit qu'une opinion sur le compte de la princesse, que tout le monde regardoit comme approchant, autant qu'il étoit possible, de la perfection. Si son frère eut suivi les inclinations de sa sœur, elle ne l'auroit pas quitté, et auroit donné, comme l'infortunée Elizabeth, l'exemple d'un attachement inaltérable au meilleur des frères. Mais le ciel qui vouloit conserver les précieux jours de madame Clotilde, la fit consentir à s'éloigner de la France; et ce fut encore en Savoie que l'on lui chercha un époux, fortune infiniment modeste pour une fille de France, et pour la plus intéressante personne qu'on pût connoître, mais qui lui convenoit mieux qu'un autre, parce que les rapports étant devenus très-intimes par le triple mariage, c'étoit en quelque sorte se retrouver

trouver dans sa famille, en épousant le frère de ses belles-sœurs. D'ailleurs, la régularité de cette cour sympatisoit avec les mœurs pures de madame Clotilde, qui est un ange sur terre.

Le roi n'épargna rien pour rendre brillantes les fêtes du mariage de la princesse, qui fut célébré par procureur, le 21 août 1775, dans la chapelle de Versailles. Monsieur le comte d'Artois représentoit Charles Emmanuel de Savoie. Madame de Lamballe assista au festin royal, et au bal paré, dans la belle salle de spectacle. Le roi et la reine dansèrent le premier menuet; monsieur le comte d'Artois et madame la princesse de Piémont, le second. Le 23, toute la famille royale se rendit à Paris au bal masqué que monsieur le comte de Viri, ambassadeur de Sardaigne, donnoit dans un cirque qu'il avoit fait construire exprès sur

le boulevard du Mont-Parnasse. Il y avoit six mille personnes invitées. Ce bal fut précédé d'un concert et d'un feu d'artifice : la fête ne finit qu'à neuf heures du matin. Le 26, les comédiens Français donnèrent, sur le théâtre du château de Versailles, la tragédie du Connétable de Bourbon : madame la princesse de Lamballe y assista dans la loge de la reine, qui lui adressa presque toujours la parole.

Ces fêtes, ces plaisirs pouvoient suspendre la douleur que madame Clotilde éprouvoit en pensant à l'instant qui alloit la séparer de ses frères, de sa chère Élisabeth, et des dames qu'elle laissoit à la cour de France. Madame de Lamballe à qui elle parloit souvent de la cour de Sardaigne, avoit beau l'assurer qu'elle y seroit parfaitement heureuse ; elle ne pouvoit la distraire de ses tristes pensées. — Ah ! que ne pouvons-nous

changer, lui disoit-elle quelquefois avec un souris mêlé de larmes ! vous seriez heureuse au sein de votre famille, et moi je ne quitterois pas la mienne ; mais la politique en ordonne autrement : il faut sacrifier nos plus chères affections à je ne sais quel intérêt des peuples qui nous en savent peu de gré. Vous avez éprouvé cette douleur, ma chère Lamballe, quand vous avez quitté vos parens pour venir en France; et on n'ignoroit pas les chagrins qui vous y attendoient. — Vous n'en avez pas à craindre de semblables, madame; le prince Emmanuel est de la plus grande piété, et ses mœurs sont irréprochables. — Mais il n'est pas Français ; par conséquent, mon amie, il ne peut être aussi aimable que nos jeunes princes. — Je sais que le préjugé est en faveur de votre nation, et ce fut ce qui me fit quitter mon pays avec moins de

regret ; mais les qualités agréables ne sont pas les seules nécessaires dans un mari : l'hymen est une société pour toute la vie, l'estime est ce qui la rend heureuse, et je vous assure que vous ne pouvez refuser la vôtre au prince de Piémont. — Le bonheur dont je jouirois avec lui, ne me fera pas oublier mes frères, ma sœur, vous, madame, et plusieurs autres personnes qui me sont très-chères. — Vous les verrez, madame, le trajet d'ici à Turin est si court. — Je ne verrai jamais mon frère, un roi de France ne voyage point. — Vous pourrez venir à Versailles. — Je ne m'en flatte pas ; enfin, il le faut, et je dois me soumettre à ma destinée. — C'est ainsi que cette bonne et sensible princesse cherchoit à épancher son cœur dans celui de madame de Lamballe, qui faisoit tous ses efforts pour lui faire envisager son mariage comme infiniment avanta-

geux. Hélas! en comparant son sort à celui de sa triste famille, elle a dû bien des fois bénir la providence de l'avoir éloignée de ces scènes d'horreur! Mais comme s'il avoit été réglé dans ses décrets que tous les individus de la famille royale dussent éprouver de grands revers, que n'a point souffert cette princesse, des troubles que la guerre excitée dans ses états y a amenés; et la petite fille de Louis XV, fuyant au milieu de la nuit devant les armées françaises, n'étoit-elle pas presqu'aussi malheureuse que ceux de ses proches qui virent terminer leurs jours par la hâche des bourreaux, puisqu'elle joignoit aux sentimens de sa propre infortune les images déchirantes de leur horrible sort.

Madame de Lamballe se rendit, le 27, dans l'appartement du roi, au moment où madame la princesse

de Piémont se sépara de lui. Elle le tint long-temps pressé contre son cœur, leurs larmes se confondoient; et il sembloit dans cet instant que l'affreux avenir qui attendoit cet infortuné monarque se présentoit à leurs cœurs déchirés.

La reine qui aimoit beaucoup les sœurs de son époux, partagea aussi ses regrets. Monsieur et Madame l'assurèrent qu'ils ne tarderoient pas à la joindre à Chambéry. Au moment où elle monta en voiture avec madame de Marsan, les cours du château, les avenues étoient remplis d'une foule immense qui s'y étoit rendue de plusieurs lieues pour la voir encore une fois. — Adieu, mes enfans, disoit-elle au peuple qui se précipitoit autour de son carosse, je vous quitte à regret et pars pour ne plus vous revoir; et ses yeux étoient mouillés de larmes, qui en faisoient verser à tous ceux

qui étoient là. Jusqu'à la Croix-de-Bernis, il y avoit une file de voitures qui suivoient la sienne; on étoit pénétré de regret de perdre une aussi aimable princesse : mais surtout ceux qui subsistoient de ses bienfaits, ne pouvoient s'en consoler.

Madame de Marsan l'accompagna jusqu'à Chambery, et toute la route fut marquée par ses actes de bienfaisance; il sembloit qu'en quittant pour jamais sa patrie, elle vouloit y laisser des témoignages de son attachement. Arrivée au pont de Beauvoisin, où le prince de Piémont vint avec l'uniforme des gardes Sardes, accompagné de l'état-major de ce corps, lorsqu'il fallut passer de l'autre côté du ruban qu'on avoit tendu dans la maison d'échange, elle fut obligée de couvrir ses yeux avec son mouchoir, pour cacher les pleurs qu'elle ne pouvoit plus retenir. Lors-

qu'elle fut à Chambéry, elle reçut mille marques d'amitié du roi et de la reine, des princes et de la princesse de Sardaigne. Monsieur et Madame arrivèrent le lendemain, et dînèrent avec la famille royale qui n'avoit qu'une table; et la bonhommie avec laquelle on vivoit dans cette vertueuse cour, parut à madame de Piémont préférable au faste de celle de France. Aussi, elle s'accoutuma promptement aux usages de cette nouvelle patrie; et comme par-tout elle portoit cette affabilité qui la caractérisoit, elle fut adorée en Savoie comme elle l'avoit été en France.

La reine qui aimoit chaque jour davantage madame la princesse de Lamballe, et à qui madame la maréchale de Noailles déplaisoit de plus en plus, cherchoit un moyen, n'ayant pu réussir à lui faire donner sa démission, de rendre sa charge

presque nulle auprès d'elle. Des amis de madame de Lamballe en imaginèrent un ; ce fut de recréer, en sa faveur, la charge de sur-intendante de la maison de la reine. On en parla au roi, qui ne s'y opposa pas ; mais, lorsqu'il fut question d'y ajouter 400 mille francs de traitement, on assure que monsieur Turgot qui n'étoit occupé que d'économie, trouva que rien n'étoit plus inutile que cette dépense, et s'y opposa. La reine étonnée d'éprouver cette contrariété ; s'en plaignit, et fit renvoyer ce ministre, à qui on ne pouvoit reprocher que de donner un peu trop dans les nouveaux systêmes ; mais c'étoit un parfait honnête homme. Sa retraite fut d'autant plus malheureuse, qu'elle livra le roi à M. de Necker, qui l'éblouit par ses principes populaires. Plus adroit que son prédécesseur, il ne chercha point à s'opposer aux volontés de la

reine, dont il sentoit que le crédit étoit encore plus fort que le sien. Madame la princesse de Lamballe fut donc nommée sur-intendante; et en cette qualité, ne quitta plus la reine.

Cependant, à fort peu de temps de-là, elle fit un voyage en Bretagne, avec monsieur le duc de Penthièvre. Cette province qui supportoit difficilement le joug, et qui, par les privilèges qu'elle avoit acquis lors de sa réunion à la couronne, par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, avoit des idées de liberté qui s'étoient entièrement effacées dans tout le reste de l'empire; la Bretagne avoit ses états, s'imposoit elle-même, et remettoit, à titre de dons, les impôts qu'on levoit dans les autres parties de la France. Toutes les fois que les hommes s'assemblent, ils s'électrisent; et de la discussion de leurs

droits ils passent au desir de les étendre, ou au moins ils forment la résolution de ne pas les laisser perdre. Cette disposition entretenoit parmi les Bretons une agitation continuelle, qui, jointe à la fermeté de leur caractère, les rendoit extrêmement difficiles à conduire. Monsieur le duc d'Aiguillon qui étoit commandant de cette province pour le roi, voulut opposer à leur opiniâtreté le despotisme, et faillit lui faire perdre cette riche portion de ses états. Sans la haine que les Bretons ont pour l'Angleterre, ils eussent peut-être appelé ces insulaires, pour les venger des vexations de la cour; mais s'ils ne portèrent pas jusqu'à ce point l'esprit de révolte, il n'y en avoit pas moins de fermentation, qui faisoit tout craindre pour la guerre civile. Louis XVI qui connoissoit l'esprit de conciliation de monsieur le duc de Pen-

thièvre, alors gouverneur de la Bretagne, très-aimé dans cette province où il faisoit infiniment de bien, se servant de son crédit pour faire obtenir aux Bretons tout ce qu'ils demandoient, lorsque l'équité le permettoit, résolut que ce seroit ce prince qui tiendroit les états de 1775. M. le duc de Penthièvre en acceptant cet honneur, dit au roi : —Sire, j'espère n'être chargé que de distribuer les graces de votre majesté ; mais comme il s'agit d'adoucir des plaies encore récentes, je crois nécessaire que ma fille de Lamballe m'accompagne. Tandis que je parlerai principes avec les Bretons, elle se conciliera l'amitié de leurs compagnes, qui ont, comme on le sait, dans cette province, une grande influence sur leurs maris. Le roi approuva cette idée, et obtint, non sans peine, de la reine qu'elle

se sépareroit pendant quelques mois de son amie.

Monsieur le duc de Penthièvre arriva à Rennes le 17 décembre à huit heures du soir. Il avoit desiré qu'on ne lui rendit aucun honneur, de sorte que la noblesse n'alla pas au-devant de lui comme elle l'avoit projetée. Les rues furent seulement illuminées, ainsi que le 18, jour où madame de Lamballe vint rejoindre son beau-père. Le 20, l'ouverture des états se fit avec les cérémonies accoutumées. Il étoit aisé de voir sur les physionomies des Bretons, qui ont toujours l'expression de ce qu'ils pensent, combien ils étoient satisfaits de voir monsieur le duc de Penthièvre à leur tête, mais sur-tout ils étoient enchantés de madame de Lamballe : il est vrai que l'on ne peut être plus aimable qu'elle le fut à Rennes.

Cette princesse dont l'élégance

étoit remarquable, parce qu'elle tenoit bien plus à sa personne qu'à sa parure, qui vivoit habituellement en société avec les esprits les plus agréables de la cour, se prêtoit avec une bonté et une complaisance infinies, aux manière tant soit peu acerbes des Bretons, et paroissoit aussi amusée de leurs dits et faits de chasses et de privilèges, de pays d'états, qu'elle l'étoit au milieu des fêtes de Versailles. Loin d'affecter la morgue que les femmes de commandans pour le roi avoient toujours mise pendant leur mission, elle étoit de la plus grande simplicité. On la voyoit souvent à pied dans les rues de Rennes, se rendre avec son beau-père aux différentes églises où ils édifioient le peuple par leur piété. Mais si monsieur de Penthièvre vouloit paroître sans éclat dans les actions indifférentes de la vie, il n'en avoit pas moins

une magnificence digne du petit-fils de Louis XIV, dans la somptuosité de sa table et de celles dont ses premiers officiers faisoient les honneurs. Plus de cent couverts étoient destinés à tous les ordres des Etats; et de leur desserte, plus de quatre cents personnes furent nourries tous les jours pendant trois mois qu'il fut en Bretagne. J'ai entendu dire à quelqu'un qui a eu l'honneur de l'y accompagner, qu'à l'heure des repas il n'y avoit pas une seule pièce de son hôtel où l'on ne trouvât des Bretons mangeant et buvant à la santé de son altesse. Aussi, tout alloit le mieux du monde, et on ne se souvenoit point de tenue d'Etats plus tranquille. M. le duc de Penthièvre respectoit les privilèges des Bretons, et ceux-ci se prêtoient de bonne grace aux besoins du roi.

Le séjour de leurs altesses à Ren-

nes fit le bonheur de plusieurs familles dont madame de Lamballe devinoit en quelque sorte les desirs ; car la noblesse Basse-Bretonne étoit aussi fière que pauvre ; elle aimoit mieux travailler que solliciter des graces : aussi, il se trouvoit parmi les porteurs de chaises, seules voitures usitées dans ce temps-là à Rennes, des hommes des plus beaux noms, que madame de Lamballe força de lui confier leurs enfans, pour les faire élever à Saint-Cyr et à l'école militaire. Parmi les marmittons que les officiers du prince avoient pris en arrivant, il y en avoit un d'une figure charmante, qui se nommoit Jean. Madame de Lamballe le remarqua ; et l'ayant fait appeler, elle lui demanda son nom. — Je m'appelle Jean. — De ton nom de baptême..... ; mais ton nom de famille ? — Je m'appelle Jean ; mais, si vous voulez, je m'en

vais vous allez quérir de vieux parchemins que mon grand-père m'a dit que je prisse bien garde de perdre ; et il disoit comme ça que cela prouvoit que je me nommois Jean. Mais mon père et ma mère sont morts, et puis mon bon grand-père aussi ; et si je n'avois pas trouvé de l'ouvrage chez monseigneur, j'aurois été bien embarrassé, car je suis bien jeune pour travailler aux champs. Si vous le voulez, je vous ferai voir ces vieilles paperasses, que je ne sais pas plus lire qu'autres choses. — Va, mon ami Jean, répondit la princesse ; et en un instant le petit bon-homme revint tenant sous son bras des parchemins à moitié rongés. Madame de Lamballe les remit à son secrétaire ; on les lut avec attention, et on trouva qu'il étoit de la maison de Jean, qui tire son origine de Jean III, fils d'Artus III, duc de Bretagne. Ce

Jean III mourut en 1341, ne laissa qu'un fils naturel, nommé Jean, qui ne succéda pas aux Etats de son père; mais ce fut ce chef de la maison de Jean, dont cet enfant prouvoit par ses titres l'affiliation jusqu'à lui. M. de Penthièvre et madame de Lamballe le firent mettre au collège de Rennes, et se chargèrent de son avancement.

Je ne puis quitter les environs des rochers, sans donner un souvenir à madame de Sévigné qui, sans jamais avoir eu la prétention si dangereuse quelquefois pour les femmes d'être auteur, a laissé à la littérature un ouvrage immortel, et dont la réputation semble croître à mesure que nous nous éloignons de ce siècle destiné . . . . . .

Pour servir de leçon aux parleurs à venir.

. . . . . .

Monsieur de Castelannes, premier écuyer de monsieur le duc de Pen-

thièvre, parent de messieurs d'Ademar, avoit été élevé par l'aimable Pauline, dont madame Sevigné, sa grand-mère, parle d'une manière si touchante. Quel plaisir ne devoit-il pas avoir à se trouver dans un pays que l'aïeul de celle qui lui avoit servi de mère, préféroit à tous les autres, et dont elle fait des descriptions si vraies. J'ai connu la fille de monsieur de Castellanne, l'aimable princesse de Bergh, qui avoit hérité des qualités précieuses de cette famille ; ses graces étoient simples et modestes, et elle joignoit à beaucoup d'esprit, une figure noble et touchante : elle fut attachée à la Reine. J'ignore le sort que cette vertueuse femme a subi dans les jours qui ont couvert la France de deuil.

Ce ne fut pas sans la plus grande sensibilité que l'on vit partir de Rennes leurs altesses, et jamais au-

cun commandant ne laissa d'aussi sincères regrets, d'autant qu'on ne se flattoit pas de le revoir. En arrivant à Versailles, madame de Lamballe se rendit chez la reine, qui parut enchantée de son retour, et lui fit promettre de ne plus la quitter. Qui auroit cru !..... Mais les cours furent toujours semblables à ces sables mouvans, sur lesquels croît une mousse dont la molle verdure offre un chemin facile, tandis qu'elle cache des abîmes : de même, la haute faveur est un signe certain d'une prochaine disgrace, non que l'on puisse accuser les princes d'être plus inconstans que les autres hommes; ils ont les mêmes vices et les mêmes vertus, ils sont seulement plus en évidence. Mais l'envie étant le caractère dominant de l'espèce humaine, il est impossible que ses traits ne se réunissent pas contre l'objet de préférence des maîtres de

la terre; et tant de gens qui ont un si grand intérêt à leur perte, oublient un instant les sujets qu'ils ont d'être opposés, pour n'avoir qu'une voix; et cette voix invente, exagère les défauts de leur ennemi commun, jusqu'à ce qu'ils l'aient fait tomber du faite de la gloire dans l'oubli, le plus terrible malheur que puisse éprouver l'intrigant. Mais ici il falloit des efforts extraordinaires pour renverser le crédit de madame de Lamballe, c'étoit une princesse du sang, une femme charmante, douée de l'esprit le plus aimable, dont la complaisance et les soins flattoient d'autant plus la reine, qu'elle ne les devoit qu'à l'amitié, et qu'aucun motif d'un vil intérêt n'en pouvoit corrompre la noblesse : aussi jouit-elle pendant plusieurs années de toute la confiance de son auguste maîtresse, qui trouvoit avec elle le charme de l'amitié, sans craindre

d'être égarée par la flatterie. Malheur à qui a pu douter de l'innocence de cette union ! Les hommes auroient-ils donc une si grande horreur de la vertu, que leur imagination dépravée leur fît inventer les plus absurdes calomnies, lorsqu'ils ne peuvent trouver aucun juste sujet d'exercer leur malignité. Ah! il suffisoit de voir l'expression touchante de la physionomie de madame de Lamballe, sa naïve gaiete, pour juger de toute la pureté de son ame. Le vice est sombre et farouche, et le remords qui le suit éloigne les graces modestes, qui furent jusqu'au dernier moment les compagnes de cette adorable princesse.

Elle se livroit dans son intérieur à la plaisanterie, sans jamais offenser personne. Un jour qu'elle étoit dans le cabinet de monsieur de Penthièvre, elle assistoit à la présentation d'une femme extrêmement

laide, mais que le prince embrassa comme si elle eût été jolie. Madame de-Lamballe eut toutes les peines du monde à ne pas éclater de rire, et dit assez bas pour n'être entendue que d'une de ses dames : oh ! il est bien malheureux que papa n'ait point quelques jolis péchés à expier, car cette embrassade lui vaudroit des indulgences.

Ce fut en 1775 que madame la duchesse de Chartres alla en Italie, accompagnée de monsieur le comte, de madame la comtesse de Genlis, et de madame de Roussi. Ce voyage surprit tout Paris. On ne pouvoit concevoir pourquoi madame de Genlis y avoit suivi la princesse : étoit-ce un moyen de prouver qu'elle n'étoit pas nécessaire au duc, et qu'elle mettoit beaucoup de prix à l'amitié de sa femme ? Cependant, il paroît par la lettre rapportée dans la Correspondance de M. d'Orléans,

que cette princesse ne conserva pas pour elle toute l'estime qu'elle s'efforçoit d'obtenir; et si cette lettre est vraie, comme il est bien difficile d'en douter, il est malheureux pour madame de Sillery de n'avoir pas conservé auprès de cette vertueuse princesse le crédit que son esprit et ses rares talens paroissoient lui avoir acquis lors de ce voyage, où elle partagea avec madame la comtesse de Joinville, nom sous lequel madame de Chartres voyageoit, les honneurs et les fêtes qu'on s'empressa de lui donner à Venise, à Gênes, à Florence, à Naples, à Rome, et dans toutes ces villes célèbres, et par les anciens monumens qu'elles renferment, et par la supériorité des virtuoses. Madame de Chartres admira les chef-d'œuvres des arts que les siècles avoient en quelque sorte portés en tribut dans ces antiques contrées.

Mais

Mais un sentiment plus doux et plus fait pour son ame, l'attendoit à Turin; là elle vit avec la plus vive satisfaction madame la princesse de Piémont. Avec quel plaisir cette bonne et aimable princesse la reçut! Avec quelle tendresse elle lui parla de ses frères, de madame Elisabeth! toute la famille royale s'empressa de lui rendre les honneurs dus plus encore à ses vertus qu'à son rang. Elle ne fut pas moins accueillie par les princes et la princesse de Carignan qui voyoient en elle l'amie et la sœur de leur fille chérie; et quoiqu'ils ne pussent s'empêcher d'accuser le duc de Chartres de ses premiers malheurs, on distinguoit toujours intérieurement madame la comtesse de Joinville de son époux, qu'elle seule s'efforçoit de ne pas trouver coupable; et l'on s'embloit l'en aimer davantage, en proportion de l'intérêt qu'inspiroit une

femme si vertueuse, unie à un monstre tel que lui. Madame de Carignan parla long-temps de madame de Lamballe, du desir qu'elle auroit de la voir, d'autant que sa santé s'affoiblissoit, et qu'elle craignoit d'être privée du bonheur de l'embrasser avant de mourir. Madame de Chartres l'assura que sa fille étoit très-occupée d'elle, mais que ses devoirs auprès de la reine ne lui permettoient pas de s'absenter. Madame de Joinville soupa chez l'ambassadeur de France, où le prince de Carignan et ses fils se trouvèrent; il y eut un concert délicieux où on exécuta plusieurs morceaux de Gluck, qui est presque le seul musicien qui ait su chanter notre langue. Pour lui, elle perdoit cette ingratitude musicale, comme pour Fénélon elle est aussi riche que celle des anciens : tant le génie

ne trouve aucun obstacle qui arrête ses sublimes élans.

Madame de Chartres partit le lendemain pour revenir à Paris. Madame de Lamballe et monsieur de Penthièvre l'attendoient au palais Royal. On juge bien que rien n'intéressoit autant la curiosité de notre princesse, que les détails sur le séjour de Turin. Son aimable belle-sœur ne les lui fit pas attendre; mais elle ne put retenir ses larmes en apprenant que sa mère étoit malade. Cependant, madame de Chartres l'assura qu'il n'y avoit pas de danger pressant; et effectivement madame de Carignan vécut encore près d'un an.

Depuis quelque temps, madame de Lamballe étoit souffrante: grandeur, beauté, jeunesse, ne garantissent pas des douleurs attachées à l'humaine nature: et combien d'hommes puissans envient la santé d'un

pauvre artisan ! On peut dire que le partage ne seroit pas égal, si les riches étoient privés de ce précieux don ; mais aussi qu'elle est terrible la misère quand la maladie se joint à toutes les privations qu'elle entraîne ! c'est alors que la vie n'est plus qu'un fardeau insupportable. Que de moyens l'homme opulent a pour alléger ses souffrances ! toute la nature semble lui offrir des remèdes salutaires ; il peut se transporter dans des voitures commodes à ces sources bienfaisantes qui lui rendent la vie et la santé. Tous les plaisirs l'attendent dans ces lieux sauvages, et la dissipation qu'il y rencontre, avance sa guérison presqu'autant que les eaux qu'il y vient chercher. Ce furent celles de Plombières que l'on ordonna à la princesse, elle s'en trouva très-bien ; et à son retour, passant à Nancy le 26 août 1776, un détachement du ré-

giment de la Rochefoucault vint à sa rencontre.

A son entrée dans la ville, le régiment du Roi formoit une double haie depuis la porte Saint-Nicolas jusqu'à l'hôtel du gouvernement où elle descendit. Elle y reçut les complimens du parlement, de la chambre des comptes, de l'université, du chapitre de la cathédrale. Le soir, elle traversa la ville à pied, aux acclamations du peuple qui, se souvenant encore des bienfaits de son dernier duc, voyoit avec plaisir dans leurs murs une princesse aussi belle qu'aimable. Grands de la terre, qu'il vous en coûtoit peu pour vous faire adorer! le prestige qui vous environnoit donnoit à vos moindres actions un prix infini : mais, je ne puis m'empêcher de dire à ceux qui se livroient à cette douce ivresse, que le sang des têtes couronnées leur faisoit éprouver : comment se

fait - il qu'en si peu d'années vous soyez devenus féroces à la seule idée de leur puissance, et que vous ayez pris pour victimes les plus intéressans parmi vos concitoyens qui défendoient leurs prérogatives ! Jeune et sensible Désille, qui pérites dans cette même ville, par votre sublime dévouement, n'auriez-vous pas préféré de rendre quelques honneurs à cette intéressante femme dont la gloire rejaillissoit sur le peuple, à la douleur de voir vos frères prêts à s'entre-déchirer, et une douce obscurité, à l'éclat d'une renommée due à vos vertus, mais qui coûta tant de larmes aux auteurs de vos jours !

La reine attendoit avec impatience le retour de son amie, qui, cependant, passa l'hiver à Paris, et ne se rendit à Versailles qu'au mois d'avril, où il y eut pendant ce temps peu de changement dans le minis-

tère, si ce n'est la retraite de monsieur Turgot dont nous avons parlé plus haut. M. Taboureau lui succéda ; il étoit frère de monsieur de Villepatour, connu par sa téméraire valeur, qui lui avoit coûté plus que la vie, par l'affreuse blessure qu'il reçut en s'obstinant à rester auprès d'une batterie démontée. C'étoient les plus honnêtes gens possibles. On ne peut reprocher au contrôleur-général, que d'avoir eu peu de confiance en ses propres talens, ce qui lui fit demander monsieur Necker pour adjoint. Celui-ci, sous le modeste nom de directeur du trésor royal, trouva bien le moyen d'évincer son protecteur, pour se mettre à sa place.

Ce fut au mois de juillet 1777 que l'empereur Joseph II vint en France sous le nom du comte de Falkenstein. Ce prince étoit d'une figure fort agréable, et ressembloit

à la reine. Ses manières étoient affables et n'avoient rien de la roideur allemande. Sa sœur l'emmena dans l'appartement de madame la princesse de Lamballe, et le lui présenta. On ne négligea rien pour lui rendre le séjour de Versailles agréable; mais il parut étonné de la simplicité du roi, sur-tout de son économie personnelle : il espéroit, disoit-on, l'engager à lui donner plusieurs millions dont il avoit besoin pour soutenir la guerre. Mais, si c'étoit le but de son voyage, il ne réussit pas, malgré les instances réitérées de la reine, à ce qu'ont assuré depuis ses ennemis. Aussi, ne parut-il pas très-satisfait : d'ailleurs, on crut démêler dans les louanges mêmes qu'il donnoit aux magnifiques chefs-d'œuvres qui étoient en France, une secrète jalousie qu'il laissa pénétrer en voyant nos manufactures. Peut-être eût-il été à desirer

pour le bonheur de la reine que ce prince ne fût point venu à la cour. La tendre amitié qu'elle lui témoigna, fit penser qu'elle avoit toujours conservé des liaisons avec lui, et qu'elles avoient été préjudiciables à l'Etat. Mais, seroit-il donc défendu aux princes de se livrer aux sentimens de la nature ? Et parce que la reine aimoit son frère, falloit-il croire qu'elle lui sacrifiât les intérêts de ses enfans ? et quoiqu'elle n'en eût pas encore, ne devoit-elle pas croire qu'un jour elle seroit mère ?

Madame de Lamballe, qui s'appercevoit que la reine n'avoit plus pour elle le même empressement, et que madame de Polignac commençoit à jouir de cette faveur qui fut si funeste à la femme de Louis XVI, se rendit moins assidûement à la cour, et passa le reste de la belle saison à Sceau avec son beau-père. Au mois de Janvier, elle pré-

senta au roi madame la comtesse de Broc, en qualité d'une de ses dames de compagnie. Ce fut elle qui la suivit en Hollande, dont elle fit le voyage avec madame la duchesse de Chartres, qui avoit conservé le nom de comtesse de Joinville ; madame de Lamballe avoit pris celui de comtesse de Lésigny : madame de Genlis avoit suivi madame de Chartres ; et si l'on croit ceux qui étoient attachés à madame de Lamballe, on prétend que cette dame affectoit à cette époque des airs de grandeur et de supériorité qui eussent été faits pour choquer les princesses. On prétend qu'elle prenoit dans les différens gîtes, le plus bel appartement après celui de madame de Chartres, et que madame de Lamballe étoit souvent mal logée. Je ne pense pas que madame de Genlis se soit oubliée à ce point ; c'eût été dire trop clairement qu'elle

avoit des raisons secrètes de se croire l'égale de la duchesse, et par conséquent au dessus de sa belle-sœur. Comment imaginer une telle maladresse dans une femme qui a tant d'esprit ! Quoi qu'il en soit, ces remarques ne furent point faites par madame la princesse de Lamballe, dont le caractère doux et complaisant ne lui laissoit jamais appercevoir que l'on put avoir le dessein de lui manquer d'égards, elle qui en auroit eu pour les moindres personnes qui lui étoient attachées. Ce voyage néanmoins fut agréable aux princesses qui visitèrent toutes les villes intéressantes de ce pays, qui ne doit son existence qu'à l'industrieuse patience de ses habitans.

Tandis que mesdames les comtesses de Joinville et de Lésigny parcouroient cette riche république, et charmoient les cœurs des bons Hollandais par leurs manières simples

et affables, S. A. S. monseigneur le duc de Chartres couroit après la réputation des Duguai-Trouin et des Jean-Bart. Mais comme lui dit malignement une dame de la cour, lorsqu'il revint de la brillante expédition d'Ouessant, qu'il se permettoit des sarcasmes contre quelques femmes : Monseigneur se connoît mieux en signalement qu'en signaux. Il rentra dans la rade de Brest pour venir à Paris se faire commenter sur les preuves de lâcheté qu'il avoit données dans l'action. Il a beau, dans les lettres qu'on vient de publier, chercher à se justifier, jamais on ne lui auroit pardonné le peu de succès du combat d'Ouessant, quand même il n'auroit pas donné tant d'autres sujets de le mépriser, que celui-là est demeuré confondu dans la multitude des basses actions de sa vie. Il manqua le but qu'il s'étoit proposé, et la

voix

voix publique, qui même dans ce temps avoit infiniment de force, lui ôta l'espérance d'avoir la place de grand-amiral à laquelle il prétendoit.

Voyant qu'il ne l'auroit pas, il fait dans sa lettre à Louis XVI, en date du....., comme le renard de la fable, et prie le roi de ne la lui pas donner. Cependant, il faut bien une récompense digne de ses hauts-faits, et on ne trouve rien de mieux que de créer pour lui la place de colonel général des hussards, et voilà son altesse Talpache. Au fait, cela lui convenoit parfaitement; car les hussards de ce temps-là, qu'il ne faut point confondre avec ceux actuels, le système de la guerre étoit bien différent, nos hussards se sont battus avec un courage intrépide et ont décidé du sort de plus d'une bataille; mais alors, c'étoit une troupe de voleurs brevetés qui

ne tuoient point de peur d'être tués, et lorsqu'ils se rencontroient avec les hussards ennemis, tiroient leurs coups en l'air : aussi l'application ne manqua-t-elle pas, et le Parisien qui alors rioit de tout, trouva que l'on n'avoit pu mieux choisir pour chef suprême de cette troupe, qu'un poltron avide.

Les Français voyoient avec les transports de la joie la plus vive qu'enfin leurs vœux étoient exaucés. La reine avançoit très-heureusement dans sa grossesse, et donna le jour à madame Marie-Thérèse-Charlotte, le 19 décembre 1778. Rien ne peut peindre les transports de l'allégresse publique ; tous se portoient en foule dans les appartemens, et ces marques d'attachement faillirent d'être funestes à celle qui en étoit l'objet. La chaleur excessive que causoit l'affluence qui se trouvoit jusque dans la chambre de la reine, les odeurs,

le bruit inséparable de la multitude, la suffoquèrent; le sang se porta à la tête, et elle resta long-temps sans connoissance. Vermon, son accoucheur, prit sur lui de la faire saigner sur-le-champ du pied, et lui sauva la vie. Ah! qui auroit pensé que jamais le plus mortel de ses ennemis n'auroit pu lui rendre un plus cruel service. Madame de Lamballe qui aimoit toujours tendrement la reine, ne put supporter la vue de son danger sans en être alarmée, au point qu'avant que sa majesté eût repris ses sens, elle avoit perdu l'usage des siens, et on fut obligé de la transporter dans son appartement. Le roi étoit dans un ravissement inexprimable; il caressoit cette innocente créature, il embrassoit tout ce qu'il rencontroit; enfin, il sembloit présager que les graces touchantes de cette malheureuse princesse, adouciroient un jour ses tris-

tès destinées. Moins infortunée que les enfans qué la reine mit au monde depuis, elle est seule échappée à la faulx du trépas; elle seule conserve dans son cœur le tendre et douloureux souvenir d'un père et d'une mère dont elle a fait les délices. Monsieur le duc d'Orléans crêva son plus beau cheval pour arriver à Versailles partager la joie du roi. Il ne fut que dix-sept minutes à venir de Saint-Cloud à Versailles. M. le duc de Chartres ne parut que plusieurs heures après la naissance de la princesse. Le 21 décembre, toute la maison de la reine voulut rendre à Dieu les actions de graces pour l'heureuse délivrance de leur auguste maîtresse. Ils assistèrent à la messe que l'évêque de Chartres, grand aumônier de la reine, célébra à l'église de Notre-Dame de Versailles. Madame la princesse de Lamballe fut une de celles

qui y parut avec l'expression la plus touchante de piété et de la joie.

La santé de madame la princesse de Carignan avoit paru reprendre un meilleur état ; et madame de Lamballe espéroit que le ciel la rendroit à ses vœux, lorsqu'elle vit un jour M. le duc de Penthièvre entrer chez elle à l'heure où le prince étoit ordinairement occupé de ses exercices de piété. Etonnée de les lui voir interrompre, sa fille ne douta pas que ce ne fût pour un sujet important. Elle se lève, vient au devant de lui pour l'apprendre ; mais il l'embrasse sans lui répondre, l'engage à s'asseoir, se place à côté d'elle, et lui prend affectueusement les mains. Madame de Lamballe qui lisoit sur ce front serein où brilloit la vertu, un nuage de tristesse, croit que l'affliction que le prince éprouve tient à lui ; et sachant que madame la

duchesse de Chartres est sa plus chère affection, elle craint qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur, et s'informe avec la plus vive inquiétude de ses nouvelles. — Ma fille se porte bien, je crois qu'elle ne tardera pas à se rendre ici.—Qui peut donc, papa, vous causer du chagrin? car je vois que vous avez l'air très-affligé.—Oui, je le suis, je ne vous le dissimulerai point : tout ce qui vous touche m'intéresse vivement. —Quoi ! c'est pour moi que vous êtes inquiet !..... Seroit-ce ma disgrace déclarée par la reine ? il y a long-temps que je m'y attends. — Non, ma fille, et je puis vous assurer que par mille motifs que vous n'ignorez pas, je n'en serois point aussi douloureusement affecté. — Qu'est-il donc arrivé, si vous que j'aime comme mon père, et ma sœur de Chartres, vous vous portez bien? je ne sais ce qui pourroit troubler

la tranquillité de mon ame. — Je suis sensible, autant que je le dois, mon enfant, à ce tendre abandon qui vous fait regarder ma fille et moi comme votre unique famille, et semblable à Ruth, vous fait oublier le pays qui vous a vu naître ; mais, cependant, je connois tout votre attachement pour les auteurs de vos jours — Quoi ! mon père seroit-il malade ? — Non, il est en assez bonne santé, mais en proie à la plus vive douleur. — Grand Dieu ! s'écria douloureusement la princesse, ma mère est morte ; et elle tomba dans une insensibilité si profonde, que le duc en fut effrayé : il sonne avec empressement pour lui procurer des secours. Ses femmes la portent sur son lit où elle ne recouvre la connoissance que pour verser un torrent de larmes. Monsieur de Penthièvre laisse à la nature les premiers momens, puis il la ramène avec cette persuasion

qui tire sa force de la sublimité de ses motifs et des vertus de celui qui les emploie, et parvint à modérer sa juste douleur. Madame de Chartres arrive un instant après, et ajoute aux pieuses consolations que monsieur de Penthièvre avoit données à sa belle fille, toutes celles de la touchante amitié. Hélas ! il en existoit une, qui ne pouvoit se présenter à leur pensée, et que la connoissance de l'affreux avenir auroit pu seul offrir, c'étoit que la princesse de Carignan eut quitté cette vie, avant l'instant horrible qui termina celle de sa malheureuse fille. Quelle est la mère qui auroit pu supporter le récit de cette scène atroce? Quelles eussent été les convulsions de sa douleur, et avec quel déchirement elle seroit descendue au tombeau pour y rejoindre cette fille infortunée! Quinze ans de vie n'auroient-ils pas été payés trop chèrement, en étant restée pour

ainsi dire témoin de cet horrible massacre ! Mais on étoit loin à l'époque où madame de Lamballe pleuroit celle qui lui avoit donné la vie, d'imaginer de telles horreurs. Un service solemnel donna quelqu'adoucissement à la douleur de madame de Lamballe, dans l'espérance que les prières des ministres des autels, jointes à celles de la piété filiale, avanceroient le bonheur inaltérable de sa mère. Mais à peine la princesse commençoit à supporter l'idée d'être privée de celle qui avoit mérité toute sa tendresse et son respect, que son ame sensible fut déchirée par les nouvelles qu'elle reçut de l'état de son père, qui ne pouvoit survivre à la perte d'une épouse qui lui avoit été si chère; et madame de Lamballe se disposoit à partir pour Turin, au moment où elle sut que les soins qu'elle vouloit partager avec ses sœurs pour le

meilleur des pères, seroient inutiles. Monsieur le prince de Carignan mourut à Turin le 6 décembre 1778, à 57 ans, heureux de rejoindre celle qu'il avoit tant aimé, et d'échapper aux convulsions qui devoient quelques années après déchirer sa patrie.

Le 22, madame de Lamballe se rendit à Versailles pour y recevoir les complimens du roi et de la famille royale. J'en rapporterai le cérémonial pour ceux qui, nés depuis que ces usages n'existent plus, lisent l'histoire de ces temps si rapprochés avec autant d'étonnement que nous lisons celle des premières annales du monde.

Lorsque la famille royale avoit un compliment de condoléance à faire à une princesse du sang, celle-ci se rendoit à Versailles dans un appartement du château, se mettoit sur un lit de parade ; toute sa famille se

rangeoit autour, et recevoit avec elle le roi, la reine et les enfans de France : mais, ce qu'il y avoit d'extraordinaire dans cette cérémonie, c'étoit que la princesse qui étoit censée malade, puisqu'elle étoit dans son lit, se levoit une heure après, se mettoit en grand habit, et alloit rendre les visites qu'elle avoit reçues ; il faut en convenir, rien ne ressembloit plus à une scène de théâtre : elle donna lieu sous Louis XV à une anecdote que je rapporte comme la tenant d'un témoin oculaire. A la mort de la princesse de Conti, madame la duchesse d'Orléans, mère d'Egalité, attendant la cour dans la chambre de parade, madame de Pompadour oubliant que cette chambre étoit occupée pour la cérémonie, la traversa en petite robe ; et appercevant la princesse, mit la main sur sa figure, et passa très-vite, en disant : *qu'on ne*

me voye pas ! qu'on ne me voye pas ! — *Soyez tranquille*, répondit la duchesse en haussant les épaules, *je ne vois jamais ce qui est loin de moi.*

Ce n'étoit pas dans ces fastueuses puérilités que consistoit la grandeur des princes ; ce n'étoit pas ce qui auroit rendu aux ames sensibles leur sort si desirable ; et si cette étiquette étoit nécessaire pour en imposer à la multitude, elle fatiguoit souvent ceux dont elle étoit destinée à relever l'éclat, sans les rendre plus recommandables aux hommes censés : mais, c'est dans la facilité qu'ils avoient à répandre les bienfaits, que leur sort étoit digne d'envie. Il y avoit à Saint-Leger, près Montfort-l'Amauri, où monsieur Brion étoit curé, quatre pauvres laboureurs, dont le plus jeune avoit 82 ans ; les travaux les plus pénibles, la plus stricte éco-

nomie, n'avoient pu garantir leurs vieux ans de la misère. Le pasteur en avertit M. de Penthièvre dont ils étoient vasseaux ; et ce prince qui aimoit à faire partager à madame de Lamballe le plaisir touchant de secourir les infortunés, lui lut la lettre du curé, et la pria de chercher la forme la plus intéressante pour soulager ces êtres respectables par leur âge et leurs mœurs. La princesse se chargea de répondre à monsieur Brion, et lui dit que son Altesse donneroit aux vieillards 1200 francs de pension, reversibles au dernier vivant, dont il envoyoit une année d'avance ; qu'elle engageoit ce digne pasteur à les réunir à sa table, et à leur apprendre au moment où un meilleur repas que ceux qu'ils faisoient depuis long-temps auroit ranimé leurs esprits, qu'ils étoient assurés de ne plus craindre la misère. M. Brion remplit les in-

tentions de leurs altesses ; et le dimanche suivant, au sortir de l'église, il engagea les quatre laboureurs à venir dîner chez lui. Ces bonnes gens très-flattés de l'honneur que monsieur le curé leur faisoit, s'y rendirent avec l'empressement que leur âge et leurs infirmités pouvoient leur permettre. Le curé leur parla de leur situation ; ils dirent tous qu'elle étoit bien triste, mais qu'ils avoient si peu de jours à vivre, que ce n'étoit plus la peine de s'en occuper. — Mais, dit monsieur Brion, si vous aviez seulement chacun un muid de bled d'assuré ? — Ah ! monsieur le curé, nous serions trop heureux ! — Si à cela on ajoutoit une somme telle que vous puissiez être sans inquiétude pour les besoins que la maladie peut ajouter à ceux que vous avez déjà ; qu'enfin, vous fussiez en état d'avoir du bois, un peu de vin ?

— Nous oublierions alors tous les chagrins que nous avons éprouvés. — Eh bien! mes amis, graces à monseigneur le duc de Penthièvre, graces à madame la princesse de Lamballe qui a daigné m'écrire elle-même, et dont voici la lettre, vous avez tout ce que vous pouvez desirer. Il leur lut aussitôt les témoignages touchans de bonté de la princesse et de générosité de son beau-pere. Les vieillards fondoient en larmes, et ne cessoient d'invoquer le ciel pour le bonheur de ceux qui finissoient leur misère. Le curé leur partagea la somme, et chaque vieillard se retira comblé de reconnoissance et de joie, dans son humble chaumière, dont il ne craignoit plus que la faim fît son tombeau. Ils jouirent encore pendant plusieurs années des bienfaits du prince; et tous les ans, le 24 janvier, le curé les amenoit dîner chez lui, en

mémoire du jour de l'année 1779, où ils avoient reçu les premiers dons de S. A.

Madame de Lamballe venoit peu à la cour ; cependant, son service quelquefois l'y appeloit : on la vit dans les solemnités des fêtes de Pâques de la même année, tenir un des coins de la nappe du banquet sacré. Jusqu'où les rois ne portoient-ils pas l'orgueil si opposé à l'esprit de l'Evangile ? Il falloit que ce fussent des femmes titrées qui remplissent ce pieux office ; et celles de simples gentilshommes n'eussent pas été admises à cet honneur. Combien n'ai-je pas entendu la duchesse de Beauvilliers-Desnos se plaindre de cette obligation, qui la forçoit d'être en grand habit, dès sept heures du matin, pour tenir la nappe de madame Adélaïde, qui ne se bornoit pas, comme tout le reste de la cour, à une seule fois

tous les ans. Madame de Beauvilliers qui n'étoit pas dévote, trouvoit que sa maîtresse auroit dû l'être un peu moins, pour pouvoir se lever plus tard ; mais elle étoit duchesse : il falloit bien qu'elle payât par cette légère fatigue l'honneur de s'asseoir devant le roi.

Une cérémonie plus brillante amena madame de Lamballe à la cour ; ce fut le mariage de mademoiselle de Guémenée, fille de la gouvernante en survivance des enfans de France, avec Charles-Louis-Gaspard de Rohan-Rochefort, son cousin. Les Rohan mirent un faste dans cette occasion, qui sembloit être autorisé par la grande faveur dont ils jouissoient. Le cardinal de ce nom, grand aumônier, les fiança, comme princes étrangers, dans le cabinet du roi. Tous les princes et princesses du sang y assistèrent. Ce fut mademoiselle de Rohan, sœur

du prince de Rochefort, qui portoit le bas du manteau de la fiancée. Là, étoit le vieux maréchal de Soubise, la respectable comtesse de Marsan. Gloire, grandeur, vertu, immenses richesses, les premières charges de la couronne, tout étoit réuni dans cette illustre maison ; et comme si ce n'eût pas été assez des avantages de la fortune, la nature sembloit s'être plue à les enrichir de ses dons. Rien n'étoit si beau que les individus qui composoient cette famille. Enfin, tout paroissoit leur assurer le sort le plus heureux ; cependant, l'inconstance des destinées n'a pas même attendu pour eux ce moment terrible, où tout ce qui étoit grand fut précipité du sommet de la roue au plus bas ; il a fallu qu'ils sentissent particulièrement la vanité de ce qu'on nomme élévation et faveur, et que leur chûte fût en quelque sorte le signal de celle de la famille royale,

dont elle commença à ébranler les fondemens. Mais, je ne puis encore parler de ces évènemens qui se trouvent liés à l'histoire de celle dont j'écris les mémoires, et qui par conséquent doivent suivre l'ordre des temps.

Ce fut à la rentrée du parlement de la même année, que l'on plaida une cause où les droits sacrés de la nature furent sacrifiés à ceux des froides conventions des lois civiles. Que ne dut pas souffrir le cœur sensible de madame de Lamballe, lorsqu'elle se vit forcée à se ranger parmi les puissances liguées contre une femme infortunée, que sa jeunesse et sa beauté ne garantirent pas du malheur de voir casser son mariage avec le prince Eugène de Carignan, frère de madame de Lamballe, le même à qui Louis XVI, lors de son sacre, avoit donné un régiment d'infanterie, qui prit le

nom de Savoie-Carignan, avec une pension de 40 mille francs. Il étoit devenu éperduement amoureux de la fille d'un gentilhomme de Saint-Malo, où il étoit en garnison. Il ne put rien obtenir de cette belle personne, qu'en lui offrant la qualité d'épouse. Les intentions du prince parurent si loyales, et la tendresse de ce couple si intéressante, que l'évêque de Saint-Malo ne fit point difficulté de lui donner des dispenses de publication de bancs à Turin, où le prince de Carignan s'imaginoit bien qu'il trouveroit des difficultés pour obtenir le consentement du roi de Sardaigne; car, il n'avoit point d'autres obstacles à redouter, puisqu'il avoit perdu les auteurs de ses jours. Il reçut la bénédiction nuptiale, et passa quelques mois dans l'ivresse du bonheur avec une femme charmante.

Quand enfin la nouvelle de ce mariage vint à la cour de Sardaigne, l'extrême disproportion du rang entre les époux parut une raison suffisante pour que Victor Amedée en demandât la cassation. Tout Paris se porta en foule pour entendre plaider une cause aussi importante ; tout le monde faisoit les vœux les plus sincères pour cette infortunée, qui, par un arrêt, alloit perdre en un instant l'époux qu'elle adoroit, et voir flétrir sa réputation. Quelque chaleur que mit son avocat à la défendre, les défauts de forme étoient prouvés, et l'honneur qu'avoit le prince Eugène de pouvoir être un jour, lui ou ses descendans, appelé au trône, le priva d'une compagne chérie. Madame de Lamballe tâcha d'adoucir le sort de cette femme si intéressante, par ses bienfaits ; mais en est-il qui puissent réparer la perte que cet arrêt sé-

vère lui faisoit éprouver! Son époux seul pouvoit l'en consoler en ayant le courage de braver l'opinion, et de continuer à faire le bonheur de celle qui, unie à lui par les lois divines, avoit reçu ses sermens que des procédures ne pouvoient rendre nuls aux yeux de l'honneur et de la religion.

Parmi les évènemens importans de la guerre d'Amérique, que l'histoire recueillera, il en est un peu digne d'occuper ceux qui ne prisent les actions que par ceux qui les font; il ne m'en paroît pas moins mériter une place dans ces mémoires, tant par le courage et la fermeté de ceux qui réussirent dans une entreprise si périlleuse, que parce qu'il donna à monsieur le duc de Penthièvre une occasion de plus de prouver son parfait désintéressement : mais, avant de le raconter, qu'il me soit permis de faire ici quelques ré-

flexions sur cette guerre. Peut-être aurois-je dû les placer en parlant du combat d'Ouessant, mais j'avois à parler du duc de Chartres, et mon ame est si profondément émue d'indignation toutes les fois que ce nom se trouve sous ma plume, que je suis alors incapable d'aucunes réflexions, et je ne puis me livrer qu'à la haine de sa mémoire; mais n'ayant ici qu'à tracer une action de bravoure de nos généreux voisins, je puis revenir tranquillement sur les circonstances extraordinaires qui avoient déterminé le roi à protéger un peuple qui cherchoit à secouer l'autorité royale.

Depuis le temps que les économistes avoient conçu le projet de faire des Français un peuple de philosophes (et certes l'entreprise n'étoit pas petite, car philosophe et Français sont loin d'être synonimes), on ne cessoit de vanter

la liberté comme le premier des biens. Louis XV qui voyoit très-juste, ne tarda pas à sentir où cet amour de la liberté pouvoit entraîner un peuple frivole par sa nature, et qui ne peut rester dans de justes bornes, parce que l'irritabilité de ses nerfs ne lui permet pas de se fixer. Ce roi donc qui redoutoit toute innovation, traita si sévèrement ceux qui par leurs écrits et leurs discours vouloient changer l'ordre des choses établies, qu'ils furent contraints de suspendre l'exécution de leur projet favori; projet, comme je le dirai par la suite, qui remontoit beaucoup plus haut, et qui, de l'aveu d'un protestant, prit naissance dans le sein de l'église prétendue réformée. Mais, que faire dans l'inaction où les tenoit le roi ? Comment auroient-ils pu mettre en pratique leur savante théorie qui s'accordoit si peu avec un état monarchique ?

Il fallut donc chercher un autre coin de terre où ils philosopheroient tout à leur aise. Celui où le célèbre Pen avoit établi ses disciples, leur parut leur véritable patrie. Depuis long-temps la métropole abusoit de sa force pour vexer des hommes que leur pauvreté, la simplicité de leurs mœurs, auroient dû lui rendre respectables. Les Anglo-Américains ne supportoient plus qu'avec la dernière lassitude les chaînes dont l'Angleterre les acabloit : alors, ils furent encouragés par nos beaux esprits à secouer le joug. Reinal, Rousseau, Mabli, leur montrèrent leurs droits ; et comme les sciences unissent ceux qui les pratiquent, Franklin eut des correspondances directes avec nos académies. Il nous apprit à suspendre les effets de la foudre ; et désarmant le maître des dieux, il nous préparoit à n'en plus connoître parmi les hommes.

La mort de Louis XV amena un grand changement dans le gouvernement. Son successeur, je le dis et le répète, parce que j'en suis intimement persuadé, n'avoit d'autre passion que le bonheur de ses semblables. Et loin de rejeter comme son ayeul tout ce qui tendoit à affranchir les hommes du joug qu'ils portoient, il accueillit les systêmes nouveaux par amour pour l'humanité, non qu'il eut peut-être l'idée qu'ils pussent être adoptés en France, dont il croyoit le peuple attaché à la forme de son gouvernement, et à sa personne : il est si difficile de croire quand on aime, qu'on n'est point aimé. Il permit donc d'abord facilement tous les secours qu'on pouvoit donner aux Américains, et la Fayette fut un des premiers qui passa dans cet hémisphère. Il n'est pas douteux qu'il y fut autorisé par le gouvernement : ce n'auroit pas

été la maison de Noailles dont la politique à la cour étoit si connue, et dans laquelle il venoit d'entrer par son mariage avec la fille du duc d'Aven, qui auroit souffert qu'il eût fait cette démarche, si elle l'avoit crue contraire à la volonté de S. M.

Vaginsthon reçut la Fayette avec la plus grande distinction, et lui dit que cette action étoit le premier feuillet de la vie d'un grand homme, il auroit pu dire avec plus de vérité de l'homme le plus infortuné; car fut-il jamais pour un être vertueux, et je crois que la Fayette l'est, un sort plus affreux que celui qu'il a éprouvé. Son exemple fut suivi par beaucoup d'autres. Beaumarchais se chargea de l'équipement des troupes américaines, et leur fit payer ses services comme son père faisoit payer ses montres aux jeunes gens qui les achetoient pour affaires;

mais enfin c'étoient toujours des uniformes qu'ils n'auroient pas eu sans lui. Bellegarde pensa porter sa tête sur l'échafaud pour avoir exécuté les ordres de monsieur de Choiseul, en mettant en réforme une grande partie des armes de l'arsenal de Strasbourg sans avoir pris la précaution d'avoir un ordre par écrit : mais tous ces secours ne pouvoient être donnés si secrètement, que le cabinet de Londres n'en fût instruit et ne fût irrité de voir un roi soutenir la révolte des sujets contre leur souverain, dans l'acception qu'alors on donnoit à ce terme ; et George déclara la guerre à la France. Alors, tous les officiers qu'une longue paix avoit tenus dans l'inaction dont ils s'ennuyoient, sollicitèrent avec empressement du service dans le nouveau continent. On vit des colonels de cavalerie remettre leurs régimens pour en avoir un d'infanterie, qui

seuls étoient embarqués. Le desir des dangers qui est aussi naturel aux Français qu'à d'autres peuples celui de l'inaction, les faisoit courir à la gloire de défendre cette république naissante. D'ailleurs, cette guerre avoit un caractère de philantropie qui la mettoit très-à la mode. Aucun intérêt personnel ne sembloit entrer dans les motifs qui l'avoient déterminée. Ce n'étoit pas une conquête que l'on vouloit faire, c'étoit au contraire un peuple qu'on alloit affranchir du joug de la tyrannie ; c'étoit dans un pays qui étoit fait pour intéresser par ses sites, différens des nôtres, ses forêts immenses, ses peuplades sauvages, ses lacs dont les eaux captives sous les glaces pendant six mois de l'année donnent la facilité de parcourir sur des traînaux de longs espaces. Que de choses propres à piquer la curiosité de nos aimables oisifs, qui soutinrent.

l'honneur du nom Français par des traits multipliés de bravoure auxquels nous sommes si accoutumés, qu'à peine nous donnons-nous celle de les recueillir.

Ce fut là que le jeune Tousart, d'une figure charmante, qui lui avoit soumis les plus severes beautés, reçut une blessure qui lui fracassa le bras droit; le chirurgien lui assura qu'il le lui conserveroit : il lui demanda combien de temps ce traitement pourroit durer ! — Six mois. — Et pendant ce temps pourrai-je servir? — Ce sera impossible. — Et si vous me coupiez le bras? — Dans trois semaines vous pourriez monter à cheval. — Il n'y a pas à balancer, j'aime mieux un bras de moins, et ne pas perdre la campagne. — C'est pendant cette guerre que se fit cette savante et fameuse réunion de trois armées, qui, arrivées le même jour de trois points extrêmement éloi-

gnés, surprirent 15,000 Anglais, qu'ils forcèrent de mettre bas les armes; triomphe d'autant plus glorieux, qu'il ne coûta pas une seule goutte de sang. Nos succès sur la mer balançoient ceux de cette nation qui prétend en être souveraine. Suffrein, Lamotte, d'Estaing, Tourville, Breugnon, d'Aimar, et tant d'autres que je ne puis nommer, montrèrent autant de talens que de courage. Le seul de Grace fit éprouver une humiliation presque sans exemple à la marine, en rendant le vaisseau amiral qu'il montoit. Je suis loin de le juger avec la sévérité dont le public le traita lors de son retour d'Angleterre où il avoit été conduit prisonnier. C'étoit un fort brave homme, qui avoit fait ses preuves dans 20 combats; il ne lui restoit pas une amorce, et il avoit sur son bord 800 hommes qu'il ne pouvoit sacrifier; mais ce que j'ai toujours eu peine à

comprendre, c'est qu'il porta avec une sorte de complaisance l'épée que George lui avoit donnée en échange de la sienne. J'avoue que toutes les fois que je la lui ai vue, j'éprouvois pour lui un sentiment d'humiliation. Comment tenir à l'honneur, ce qui devoit lui rappeler une si grave infortune, d'autant qu'elle a influé sur les négociations de la paix, et la rendit moins avantageuse. Cependant, nous avions déterminé l'Espagne à s'unir à nous contre l'ennemi commun de toutes les puissances maritimes; et malgré sa lenteur, elle fit plus qu'on auroit dû attendre d'un peuple aussi superstitieux, pour donner la liberté à une nation protestante. Les Anglais leur avoient fait des prisonniers; ils étoient détenus dans les prisons de Winchester au nombre de 1400 Espagnols et 60 Français, souffrant toutes les incommodités d'une dure

captivité. Qui ne sait combien cette nation qui se vante de philosophie, traite avec inhumanité les malheureux que le sort de la guerre fait tomber dans ses mains ! Le desir d'échapper à l'esclavage et de revoir leur patrie, inspira le projet au nommé Joseph de Castro et Jean Victoria, matelots espagnols, de briser leurs fers et ceux de douze de leurs compagnons. Profitant de la liberté qu'on leur donnoit de se promener dans un pré assez vaste, ils pratiquèrent, après 8 jours d'un travail opiniâtre, à l'aide de ceux qui devoient partager leurs travaux et les avantages qu'ils espéroient en retirer, un souterrain d'une assez grande étendue ; et ayant trouvé une issue, ils sortirent le 26 août dans un bois, ce qui fit qu'on ne put les appercevoir : ils portèrent leurs pas vers la rivière de Southanton. Après avoir marché toute la nuit, ils s'arrê-

tèrent le 27 pendant le jour, dans la crainte d'être surpris.

Le desir de gagner le rivage les ayant déterminés à quitter leur retraite un peu avant l'obscurité, ils furent découverts par un Anglais; ce qui leur fit craindre d'être reconduits au fort : mais cet homme touché de leur position, leur donna au contraire tous les secours dont ils avoient besoin, et des vivres pour quelqu'argent comptant qu'ils avoient emporté. Dans la nuit du 27 au 28, ils parvinrent à la côte, où ils s'emparèrent d'une chaloupe qui se trouvoit sur le bord de la rivière. Les quatorze braves s'embarquèrent, et arrivèrent jusqu'à la baie de Portsmouth. Là, ayant apperçu un sloop anglais de 80 tonneaux, qu'ils surent depuis être chargé d'avoine, ils se rendirent à bord, et leur fortune fit qu'ils n'y trouvèrent que le pilote, qui ne pouvoit leur

résister. Ils se mirent sur-le-champ à appareiller ; mais, tandis qu'ils levoient l'ancre, le canot de ce bâtiment où étoient le capitaine, deux matelots et un mousse de l'équipage, arriva ; et montant à bord sans défiance, ils furent accueillis par les Espagnols qui s'en emparèrent et les enfermèrent dans la chambre du commandant. Le mousse s'étoit échappé, et étoit prêt à se jeter à la mer, pour gagner d'autres bâtimens et avoir du secours pour celui dont les prisonniers s'étoient emparés ; mais, ils le retinrent et l'enfermèrent avec ses compagnons. Cependant, la marée les contrariant, ils furent obligés d'errer dans la baie jusqu'au 29 au soir, où profitant d'une brume, ils la quittèrent en traversant au milieu de 17 bâtimens de guerre, tant vaisseaux que frégates, qui y étoient mouillés ; et enfin, gagnèrent les côtes de

France, où ils entrèrent au Havre le 3 septembre. M. le duc de Penthièvre ayant été instruit par le ministre de la marine, de l'intrépidité de ces braves gens, leur fit don du navire dont ils s'étoient emparés, et qui lui appartenoit en vertu du droit qu'avoit alors le grand amiral sur les prises qu'on amenoit dans les ports de France.

Celui qui tient dans sa main le sort des empires, et qui sait tout soumettre à l'ordre immuable qu'il a tracé depuis l'origine des temps, qui se joue de la sagesse, et fait servir la folie à l'accomplissement de ses desseins, sembloit avoir permis que l'esprit de vertige se fut emparé des grands de la terre, pour donner aveuglément dans tous les projets, et seconder les établissemens qui pouvoient anéantir leur puissance. Nous venons de voir Louis XVI envoyant l'élite de son

armée

armée, chez un peuple qui avoit su, à force de courage, reconquérir ses droits, et apprenoit à ces hommes à qui la trop longue habitude du bonheur le rendoit sans aucun prix, le jeu cruel des révolutions étant d'autant plus à craindre, qu'ils imaginassent d'en opérer une en France, que celle qu'ils avoient sous les yeux n'offroit point ces scènes d'horreur que la résistance d'une partie d'un peuple vieilli oppose à l'autre. Ils se figuroient que ce qui réussit chez une nation sobre, vertueuse, accoutumée au travail et aux privations, s'oppéreroit aussi facilement en France; sans penser à la corruption de mœurs, aux préjugés de la religion et de l'orgueil, à l'habitude du luxe et des commodités de la vie, à la foule d'intrigans que l'immense population devoit renfermer dans un pays qui, tout fertile qu'il est, ne

pourroit nourrir la moitié de ses habitans ; et ils crurent qu'il ne falloit qu'un Washinsgton pour établir en France la constitution anglo-américaine. On ne s'en cachoit pas; et Louis XVI ne vit point que chez un peuple aussi impétueux que le Français, des desirs à l'exécution il n'y a qu'un pas ; il continua à traiter en amis, les Américains, sans prévoir que leur exemple pourroit lui devenir funeste. Mais ce n'étoit pas assez de cette faute si grave en politique, de la part de celui qui avoit tant d'intérêt à conserver l'autorité; toute la noblesse donna dans un autre piège, d'autant plus attrayant, qu'il étoit couvert des roses du plaisir.

Il existoit, de temps immémorial, une société d'hommes connus sous le nom de Maçons, qui tiroient, suivant quelques-uns, leur origine de la Palestine, et qui s'honoroient d'avoir

eu Salomon pour chef. Elle fut entièrement oubliée pendant quelques siècles, et reparut ensuite en Allemagne, puis en Angleterre où elle fut nombreuse. Le mystère qui environnoit leurs travaux, alarma les rois ; ils furent persécutés ; on calomnia leurs mœurs ; on crut, non sans raison, que qui se cache, ne peut avoir que de mauv· desseins. Les papes les excommunièrent ; mais, ils bravèrent les dangers, et continuèrent leurs assemblées, n'admettant d'abord qu'avec une extrême circonspection dans leur sein ceux que l'on présentoit. Ils étoient soumis à des épreuves si terribles, que quelques-uns mêmes en mouroient. De-là, la coutume qui s'étoit introduite parmi eux de faire leur testament avant d'être admis ; encore, la plupart ne savoient pas ce secret si vanté qu'on ne pouvoit trahir sans risque de la vie, et que le

grand nombre ignorant finit par se persuader qu'il n'y en avoit point.

Cependant, on ne peut plus douter qu'il existoit très-réellement, et qu'il n'étoit autre que la révolution qui devoit embrasser le monde entier, comme les loges étoient répandues chez tous les peuples civilisés. La maçonnerie fut long-temps sans être permise en France : c'étoit peut-être le peuple où elle pouvoit avoir le moins de prépondérance. Le Français naturellement léger et indiscret, n'aimant que le plaisir et la gloire, ne pouvoit trouver de charmes à s'enfermer des heures entières, séparé d'un sexe dont il étoit idolâtre, et qu'il s'étoit accoutumé, depuis le commencement de la monarchie, à rendre le confident de tous ses secrets et le mobile de toutes ses actions. Aussi, tant que l'esprit de la chevalerie domina en

France, celui de la Maçonnerie fit peu de progrès; et ce ne fut que vers le commencement du 18e. siècle, qu'elle se forma quelques loges. On auroit pu dire d'elle, comme le vieillard de Guernesey parlant du Calvinisme.

Foibles, marchant dans l'ombre, humbles dans leur naissance.

Mais lorsque le goût philosophique eut gagné toutes les classes, on trouva plus de charmes à ces assemblées secrètes, où l'on pouvoit librement expliquer sa pensée et fronder les opinions reçues. Un ami y amenoit un ami, les uns moitié par curiosité, les autres séduits par l'avantage que les voyageurs retiroient d'un établissement qui faisoit trouver des frères dans toutes les grandes villes, car ils se reconnoissoient à des signes, et recevoient les secours dont ils avoient besoin.

Il faut convenir que la bienveillance étoit l'esprit de cette société, non-seulement pour ce qui y étoit admis, mais, même pour ce qui étoit infortuné. Ce qui n'empêcha pas le peuple qui recevoit d'eux des secours considérables, de les traiter de sorciers : injure terrible de la part de ceux qui croient le diable bien plus puissant pour faire le mal que Dieu pour faire le bien.

Parmi le nombre de ceux qui furent admis aux travaux vulgaires, il y en avoit beaucoup qui voulurent égayer le sombre institut, et proposèrent ce qu'on appela depuis, loge de table. Alors, l'esprit remplaça l'apparente sagesse. On fit des vers, des chansons, où, sans dévoiler les mystères, on employa les termes de la maçonnerie. Les frères ne purent résister à en faire part à leurs compagnes, qui desirèrent d'être admises dans l'ordre. On leur représenta

l'indiscrétion dont on accuse, je crois fort à tort, ce sexe. On leur parla des épreuves comme fort au-dessus de leur foiblesse. Rien ne put les en détourner. Les premières, à ce que l'on assure, ne furent que le jouet des frères qui ne leur donnèrent pas même une idée de leurs travaux ; leur mécontentement en dégoûta les autres : et ce ne fut que vers 1770 que l'on forma des loges régulières pour les femmes, où je puis assurer que la plus extrême décence présidoit. Elles faisoient le serment de se taire, et elles n'avoient pas de peine, car elles ne savoient rien. J'en donnerai pour preuve un discours maçonique d'une sœur oratrice ; son zèle pour cet établissement, dont elle ne prévoyoit pas les suites funestes, lui avoit fait desirer d'en pénétrer les motifs, et elle ne put réussir.

Discours prononcé à la loge de ***.

C'EST à vous, mes sœurs, que » je m'adresse : en vous faisant part » de mes réfléxions, c'est plutôt » m'y fortifier, que vous les faire » sentir.

» Notre ame est de la même na- » ture que celle de nos frères ; et » la différence de nos organes pa- » roît seule la modifier. Ce feu im- » mortel agit suivant la résistance » qu'il éprouve ; la foiblesse de nos » fibres en est plus fortement émue ; » et il semble qu'il s'échappe par » tous les pores. De-là, ce tact si » fin, mais aussi cette irritabilité » qui fait d'un rien pour nous l'af- » faire la plus importante ; de-là, » cette sensibilité excessive, qui » use, si j'ose me servir de cette

» expression, le feu de notre ame.
» Comment serions-nous capables
» de grandes choses ; nous em-
» ployons dans les circonstances de
» notre vie les moins importantes,
» l'énergie qui nous eût été néces-
» saire dans les momens de crise.
» Nous ne serions que citoyennes,
» que nous devrions chercher à con-
» server sur nous cet empire si no-
» ble que nous donne le calme de
» l'ame ; mais, sur-tout, nous ne
» devons jamais perdre de vue les
» engagemens sacrés dont nous ne
» connoissons pas l'étendue. Si nous
» réfléchissons que depuis un nom-
» bre infini de siècles, des hommes
» se sont constamment unis pour
» le même objet, il faut qu'il ait
» un but bien important ; et sans
» chercher à le pénétrer par une
» inutile curiosité, mettons tous
» nos efforts à nous rendres dignes
» de la confiance de nos frères ; et

» qu'en trouvant en nous des com-
» pagnes douces et fidelles, ils sa-
» chent aussi que nous sommes des
» sœurs courageuses, dont l'énergie
» n'a point été anéantie par une
» vie oisive, ou usée par les tra-
» casseries de société.

» En tournant nos yeux vers
» l'Orient, nous aurons l'exemple
» de ce beau caractère ; cette ame
» douce semble avoir été choisie
» par le G. A. de l'U., pour montrer
» que la sensibilité peut être unie à
» la tranquillité. Tel un fleuve majes-
» tueux dont on n'apperçoit pas le
» cours, tant il est égal, arrive plus
» sûrement à son but, qu'un tor-
» rent qui entraîne et détruit tout,
» se perd et s'égare : de même, son
» éloquence douce et persuasive
» rend le calme et la paix. Quelle
» ame fatiguée par le choc des pas-
» sions ne trouve pas auprès d'elle
» le repos et la tranquillité ! Je ne

» parle pas de ses graces, de ses
» talens ; d'autres femmes peuvent
» partager avec elle ces avantages ;
» mais aucune ne méritera, n'obtien-
» dra cette confiance sans bornes
» qu'elle ne demande jamais, et que
» ses vertus forcent à lui donner.
» Je rends graces à L. R. L. de la fa-
» veur qu'elle m'accorde, puis-
» qu'elle me donne le droit de lui
» rendre cet hommage public. Et
» vous, mes sœurs, soit que vous
» ayez part aux dignités, ou que
» leur nombre n'ayant pu permet-
» tre de vous en décorer toutes,
» nous pouvons vous assurer que
» nous aurons toujours pour notre
» dignitaire la plus tendre véné-
» tion, puisqu'il n'est aucune de
» vous, qui n'orna la première de
» toutes les vertus maçoniques. Et
» vous, aimables sœurs, qui les
» possédiez avant d'en avoir fait le
» serment ; vous que les liens les

» plus sacrés unissent à M. V. G. M.
» qu'il est doux pour L. L. de vous
» voir prendre place parmi nous !
» Vous y venez compléter un nom-
» bre consacré dans la mythologie,
» par la réunion des talens et des
» sciences : la nôtre sera plus in-
» téressante encore, par celle des
» vertus et des plus tendres senti-
» mens ».

Dès que les femmes partagèrent les travaux ou plutôt les plaisirs purs de la maçonnerie, les loges se multiplièrent à l'infini. Il n'y eut point de cotterie qui n'eut la sienne ; ce n'étoient que fêtes, que bals : on jouoit la comédie, en loge, et les Maçons Français ne ressembloient pas plus aux sombres roses croix Allemands et Anglais, que nos premiers clubs littéraires ressemblèrent à ceux politiques qui ont donné naissance à l'infernale société des acobiens : mais, dans les uns et dans

les autres il y avoit de ces hommes qui vont toujours à leur but, quelques chemins qu'ils paroissent prendre. Et au milieu des jeux et des ris, on formoit la chaîne mystérieuse qui confondoit les états, on n'employoit que le nom de frère pour un prince comme pour le dernier servant ; on accoutumoit les oreilles chatouilleuses de nos jolies femmes, au mot Egalité, et l'orgueilleuse duchesse et l'impertinante financière étoient obligées de se soumettre au réglement du grand maître, et d'oublier tous les grands airs, pour être douces et affables avec tout ce qui non-seulement étoit admis dans la loge, mais même avec les visiteurs des autres. Si on blessoit leur amour pour les distinctions de la société, on les en dédommageoit en louant sans cesse leur esprit, leurs graces, leurs talens, même leurs vertus ; et la fumée de l'encens,

quel que fût l'autel où on le brûloit, enivroit de même leur foible cerveau. Les plus grandes dames de l'Europe prétendirent à l'honneur de la truelle ; et la reine de Naples qui ne doit pas être à s'en repentir, obtint de son mari que les maçons qu'il avoit bannis de son royaume, y seroient rappelés, et réintégrés dans tous leurs droits.

Monsieur de Chartres qui avoit fait déjà plusieurs voyages en Angleterre, étoit initié aux mystères, et pensa, ou plutôt ceux qui le faisoient penser, crurent que ces réunions qui paroissoient si frivoles par le genre de travaux des sœurs, pouvoient être utiles au projet d'un parti qui vouloit renverser du trône la branche régnante, pour y placer un chef de son choix, qui n'auroit d'autres prérogatives que celles du président des Etats-Unis, avec la seule différence que cette

place seroit héréditaire. Ils avoient depuis long-temps jeté les yeux sur le duc, en le nommant grand-Orient de France : ils lui donnoient un nombre de partisans dans la classe la plus éclairée et la plus opulente du royaume, pour cacher leur trame. Il fut proposé dans le conseil secret, de faire madame la princesse de Lamballe grande maîtresse. On ne put l'y déterminer qu'en lui disant, ce qui étoit vrai, que ces associations étoient d'une grande utilité pour les malheureux, et que sa présence ne feroit encore qu'exciter la générosité des frères. Et quoi qu'elle eut un secret éloignement pour ces assemblées, elle étoit loin d'imaginer que des apparences si vertueuses, cachassent des projets si destructeurs pour la maison royale. Le jour indiqué pour recevoir la princesse, fut le 20 février 1781. Elle se rendit à la mère loge,

Ecossaise d'adoption, avec ses dames qui furent admises; avec elles, d'autres dont les noms illustres, ou la réputation de leurs vertus, rendoient ce cortège digne de celle qui alloit les présider. Monsieur de Beaumanoir, secrétaire de la loge, chanta pendant le banquet des couplets que je vais rapporter, pour faire connoître quel étoit l'esprit des loges de femmes où il eût été difficile de reconnoître ces farouches Jacobins qui sortirent peu d'années après de celles des hommes, qui se réunissoient comme nous l'avons dit, aux sœurs, sans leur laisser pénétrer le but de cette institution entièrement énigmatique pour la plupart.

COUPLETS MAÇONIQUES.

Aux sœurs de Broc et de Lascazes, auxquelles la loge doit son bonheur; c'est à la sollicitation de ces deux dames dont la première avoit fait le voyage de Hollande avec madame la princesse de Lamballe.

Air *d'Epicure.*

NOTRE bonheur est votre ouvrage,
Nous devons tout à la beauté;
Sur ce trône, votre courage
A fixé la divinité :
Jamais de l'Etre qu'on adore,
On ne pourra priver ces lieux;
Toujours la bienfaisante aurore
Allume le flambeau des cieux.

Porté sur un sombre nuage,
Un injuste et triste soupçon,
Vouloit dans son aveugle rage,
Troubler ce tranquille horison!
Sous vos efforts, belle Lascazes,

Nous voyons ce monstre abattu,
Et nous devons Vénus aux Graces,
Et les Graces à la Vertu.

A la sœur Soyecourt, représentant la Sérénissime Grande-maîtresse.

Air : *Dans les Gardes-Françaises.*

Las d'éclairer ce monde,
Quand, descendant des cieux,
Phébus au sein de l'onde
Roule son char de feux :
D'une douce lumière
Sa sœur brille à son tour,
Et console la terre
De l'absence du jour.

Lorsque quittant la terre,
Et ces paisibles lieux,
La reine de Cythère
Montera dans les cieux ;
De sa cruelle absence
Consolant les vertus,
La douce bienfaisance
Remplacera Vénus.

A la sœur Tolozan, Inspectrice.

Air : *On ne peut aimer qu'une fois.*

TOUT un climat reçoit vos lois,
Aimable souveraine ;
Le plaisir vole à votre voix
Pour serrer notre chaîne :
L'esclave couronné de fleurs,
Eteint sa voix plaintive.
Si la beauté surprend les cœurs,
La gaieté les captive.

A la sœur Deroulié, oratrice.

Air : *De l'Amour quéteur.*

EN nous annonçant le devoir,
Et d'une mère et d'une épouse,
Votre voix éloquente et douce
Sur nos cœurs a tout pouvoir ;
Vous ramènerez dans ce temple
Les plaisirs d'un âge innocent.
On convertit aisément,
On convertit aisément,

Quand on prêche d'exemple,
Quand on prêche d'exemple.

A la sœur de Montalembert, secrétaire.

Air : *Je suis Lindor.*

L'AMOUR sachant qu'au temple du mystère,
De la vertu vous traceriez les lois,
De cette plume aussitôt il fit choix,
Et l'arracha de son aile légère.

Il vous la fit présenter par sa mère:
Vous l'acceptez.... Quel heureux changement!
Depuis ce jour l'amour est plus constant,
La sagesse est moins triste et moins sévère.

A la sœur d'Himnisdal, chancelière.

Air *de Joconde.*

ENCOR dans cet âge brillant,
Où l'on ne veut que plaire,
Elle suit l'exemple touchant

Des vertus de sa mère.
Le bonheur empruntant sa voix
En fait son interprête ;
Et quand Vénus dicte ses lois,
La vertu les répète.

Aux sœurs de Lostanges et de Boynes, aumônières.

Air : *la Lumière la plus pure.*

MALHEUREUX, séchez vos larmes,
La vertu tarit vos pleurs;
Plus de soucis, plus d'alarmes,
Aux plasirs ouvrez vos cœurs.
Ne craignez plus l'indigence :
Attentive à vos besoins,
La sensible bienfaisance
Vous prodigue tous ses soins.

A la sœur de Lascazes, remplissant les fonctions de sœur terrible.

Air : *Aimer est un plaisir bien doux.*

SI l'amour qu'on nous peint charmant

Est un Dieu redoutable ;
Si ce timide et foible enfant
Est un monstre effroyable ;
S'il prétend troubler la douceur
De ce temple paisible ;
Qu'à juste droit, charmante sœur,
Vous êtes sœur terrible.

Aux sœurs des cérémonies.

Air : *Dans ma cabane obscure.*

POUR diriger ce temple,
Esprit, beauté, talens,
Se sont unis ensemble
Des nœuds les plus charmans.
Ainsi, lorsqu'à Cythère,
Le souverain des cœurs
Fête et reçoit sa mère,
Ses sœurs font les honneurs.

A toutes les sœurs de la loge.

Air : *Tandis que tout sommeille.*

DANS nos temples paisibles,
Venez, charmantes sœurs,

Partager les douceurs,
Des cœurs purs et sensibles :
L'Egalité,
L'Humanité,
Voilà nos lois suprêmes ;
Ici pour soumettre les cœurs,
La vertu se couvre de fleurs :
Quand on en goûte les douceurs,
On s'égale aux Dieux mêmes.

Aux sœurs des loges de la Candeur et de la Fidélité, qui ont fait à la loge la faveur de venir la visiter.

Air : *Fournissez un canal au ruisseau.*

Lorsque vous éclairez nos travaux,
Quand vous partagez cette fête,
Vous ajoutez des charmes nouveaux
Aux plaisirs que l'amour nous apprête ;
Vous fixez la félicité
Dans tous les beaux lieux où vous êtes :
Il n'est point de fêtes parfaites,
Sans candeur, sans fidélité.

Ronde de Table.

Air : *Sans un petit brin d'Amour.*

CHANTONS nos aimables sœurs,
Couronnons-les de pampres et de fleurs ;
Dans leurs yeux est le bonheur,
L'Amour est dans nos cœurs.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

L'amour n'est rien sans l'ombre du mystère,
L'Amour est tout s'il est discret.
C'est peu d'aimer, il faut être sincère,
Des vrais Maçons c'est le secret.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

L'Amour Maçon est fils de la Sagesse,
Elle forma des nœuds si doux,
Des vrais plaisirs goûtons la pure ivresse,

Aimons nos sœurs et taisons-nous.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

A leur santé buvons, buvons mes frères,
Vénus ordonne, il faut céder :
Quand la beauté daigne remplir nos verres,
C'est à l'amour à les vider.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

La princesse pénétrée de reconnoissance des témoignages d'affection qu'elle avoit reçus des frères et sœurs, le leur exprima avec cette grace touchante qui la caractérisoit, et continua d'honorer de sa présence leurs travaux, toutes les fois qu'elles s'assembloient. Son exemple fut suivi de toutes les femmes agréables de Paris ; et il n'étoit pas du bon ton de n'être pas maçone. Les

petites villes de province avoient aussi des loges, où, pour faire nombre, on admettoit tout ce qui étoit en état de payer la contribution imposée pour les frais. Ce n'étoit que festeins; et on peut dire que les traiteurs étoient ceux qui y gagnoient le plus. Cependant, il faut en convenir, on auroit pu tirer un grand avantage de ces associations, si on ne s'y étoit proposé que le but apparent vers lequel on paroissoit tendre; celui de donner des principes de vertus qui, comme le dit monsieur de Bouflers, consistent principalement dans la bienveillance et la sensibilité éclairée du flambeau de la raison. Il étoit difficile pour ceux qui ne trempoient pas dans le complot, de sortir des loges sans avoir au moins le desir de devenir meilleurs. Tout y portoit un caractère de décence, d'union, qui ressembloit si peu au tableau de la

société, qu'on se croyoit transporté dans une autre sphère; et cependant, de-là sont sorties toutes ces scènes d'horreurs qui ont épouvanté la nature : comme si les scélérats qui avoient réuni autour d'eux la plus grande partie de ce qu'il y avoit d'aimable et de vertueux en France, eussent voulu se dédommager de la contrainte qu'ils s'étoient imposée pour les tromper, en se livrant avec plus de fureur à toute l'atrocité de leur caractère.

Tandis que le duc de Chartres se repaissoit de sa chimère favorite de monter un jour sur le trône, la reine avançoit heureusement dans sa seconde grossesse, et donna le jour à un fils. L'accident cruel qu'elle avoit essuyé à sa première couche, avoit fait prendre la résolution de ne lui apprendre le sexe de l'enfant qu'elle devoit mettre au monde, que le quatrième jour de sa couche;

et tandis que tout Paris, et bientôt toute la France, se livroit à la joie la plus vive de la naissance d'un Dauphin, la reine, incertaine si ses vœux avoient été accomplis, attendoit avec la plus grande impatience que l'on pût l'en instruire. Le roi qui brûloit d'épancher dans son sein la joie qu'il ressentoit de cet heureux évènement, s'approche de son lit; et jugeant que sa santé étoit si bonne, qu'il n'y avoit aucun danger de hâter sa satisfaction, dit à madame Lamballe, qui étoit assise sur un pliant au pied du lit: ordonnez, madame, qu'on apporte monsieur le Dauphin à la reine. Marie-Antoinette ne put retenir les transports qu'une si heureuse nouvelle lui causoit; et jetant ses bras autour du col du roi, elle le serra contre son sein sans pouvoir proférer une parole: puis, prenant son fils, elle le couvrit de baisers, et fit

les vœux les plus touchans pour son bonheur. Le ciel les exauça, car il mourut avant les jours de deuil et de désolation de sa famille. Madame la princesse de Lamballe fut la première à marquer à la reine la douce satisfaction qu'elle ressentoit de sa félicité : elle étoit extrême. La reine, dont le caractère avoit pris plus de solidité, ne pouvoit plus se contenter des objets frivoles qui avoient occupé sa jeunesse ; elle sentoit, outre le bonheur toujours si grand pour une mère d'avoir un fils, que rien ne pouvoit accroître autant son crédit que la naissance de cet enfant, non-seulement auprès de son époux, mais même de la cour. La mère de l'héritier présomptif du trône, a toujours été un être dont on ménageoit même les caprices. On n'ignoroit pas en France que par une des mille inconséquences de nos lois, celles qui étoient exclues

du droit à la couronne, ne l'étoient pas de la régence; coutume d'autant plus dangereuse, que nos princes prenant presque toujours leurs compagnes dans les nations voisines, lorsqu'elles étoient chargées après la mort de leur époux du gouvernement, elles appeloient des étrangers qui causoient trop souvent des troubles dans le royaume. Telle on vit la Fronde, sous la minorité de Louis XIV, n'avoir d'autre motif que la haine du peuple et des grands contre le cardinal Mazarin. Mais enfin, tel étoit l'usage; et le courtisan qui est aussi occupé de ce qui sera, que de ce qui est, ne pouvoit manquer de ménager celle dont pouvoit dépendre un jour la faveur. M. le comte et madame la comtesse d'Artois qui aimoient tendrement la reine, partagèrent sincèrement l'allégresse publique, sans penser qu'un Dauphin

ôtoit à leurs enfans la certitude de la couronne.

Quant à Monsieur et à Madame, leur profonde politique ne permit point de démêler leurs secrets sentimens. Mais la personne de la famille royale qui partagea avec plus d'ivresse cet évènement heureux, fut madame Elisabeth : elle adoroit son frère, et la reine étoit l'objet de ses plus tendres affections. Cette ame céleste sembloit destinée par la nature à donner le modèle de l'amour fraternel ; et en effet quel sentiment pouvoit mieux convenir à la pureté de ses affections ! Amour dont les chaînes formées dès le berceau conservent l'innocence de ce premier âge, toi seul échauffe nos cœurs, sans les livrer au ravage des passions. Mon frère, ma sœur, noms doux et sacrés ; malheur à l'être isolé qui ne les a jamais prononcés ! Quel rapport dans le goût, dans les

habitudes, entre des enfans formés dans le même sein, qui croissent ensemble sous les yeux des auteurs de leurs jours, qui se plaisent à graver dans leurs ames les mêmes principes! Rien de ce qui intéresse l'un ne peut être indifférent à l'autre. Gloire, plaisir, fortune, tout est commun entre eux. Et s'il se trouve des êtres assez dépravés pour ne pas éprouver la douceur de cette union, cette erreur ne peut venir de la nature : qu'on en cherche les causes dans la conduite de leurs parens, et non dans l'ordre de celui qui voulut au moins conserver dans l'intérieur des familles ces liens si tendres, qui eussent dû être ceux de l'univers, puisque tous les hommes tirent leur origine du même père. Mais, combien la vertu ajoute à l'énergie du sentiment! Combien madame Elisabeth trouvoit de bonheur à chérir son frère, et à parta-

ger sa vive tendresse pour la reine! Leurs enfans étoient les siens; et renonçant, par attachement pour ce frère chéri, aux douceurs de la maternité, elle en ressentoit la tendresse, en serrant contre son cœur l'illustre rejeton de ces époux qui lui étoient si chers.

Tous les ordres de l'état s'empressèrent de témoigner à Dieu leur reconnoissance de la naissance du Dauphin, par des bienfaits multipliés envers les infortunés. Et l'on pense bien que les Maçons ne manquèrent pas de mettre autant d'éclat aux bonnes œuvres qu'ils firent à cette occasion, qu'ils mettoient de mystère dans leurs motifs. Les loges des femmes au moins ne peuvent être accusées de n'avoir pas suivi les sentimens de leur cœur; et d'accord avec la grande maitresse, elles consacrèrent à faire partager leur joie aux indigens, une partie

de ce que tant d'autres emploient à d'inutiles superfluités, à marier des filles d'artisans, pauvres et vertueuses, à délivrer des pères de famille enfermés faute de pouvoir payer des mois de nourrice, à placer des orphelins pour apprendre des métiers : aussi, tous furent heureux de la naissance de cet enfant, dont un jour on proscrivit le père.

Cependant, la bonne ville de Paris, la fille aînée du roi, comme l'appeloit Henri IV, réclama le droit qu'elle avoit de traiter la famille royale à la naissance du Dauphin. Madame la princesse de Lamballe se rendit à la Muette, où toute la cour se rassembla, et monta dans le carosse de la reine, où se trouvoient madame Elisabeth, madame la duchesse de Bourbon, et madame la princesse de Chimay, pour venir à l'hôtel de ville de Paris, où le roi,

tous les princes et les princesses de la maison royale, se trouvèrent. Avec quel respect, quel amour, ils y furent reçus ! et combien ce monarque infortuné ne dut-il pas sentir douloureusement la différence de cet accueil, avec celui qu'il reçut dans le même lieu sept ans après !

Une table de 70 couverts fut servie de la manière la plus somptueuse. Madame la princesse Lamballe étoit à côté de madame Adélaïde; c'étoient le printemps et l'automne : mais l'esprit qui ne vieillit jamais, rendoit la tante du roi encore si aimable, que madame Lamballe, qui en avoit beaucoup, trouva le repas court, quoiqu'il dura près de deux heures. La reine étoit dans tout l'éclat de la beauté, et s'attira tous les cœurs, par les graces qu'elle savoit mettre aux moindres choses. Le roi qui détestoit les cérémonies d'éclat, parut assez ennuyé : d'ail-

leurs, il avoit des goûts particuliers pour sa nourriture, tels que la viande de boucherie presque brûlée ; et quoique ce fussent les officiers de sa bouche qui eussent préparé le repas que donnèrent les prévôt des marchands et échevins de Paris, il ne s'en trouva point. On avoit servi devant S. M., une carpe du Rhin, qui avoit coûté quatre mille francs. Elle se trouva dure ; le roi le dit, et n'en mangea qu'une bouchée. Henri IV et même Louis XV auroient vanté sa beauté, et auroient paru la trouver excellente : mais Louis XVI disoit franchement ce qu'il pensoit ; et comme il ne pensoit rien que de vertueux, il ne croyoit pas qu'il eût besoin de se plier aux formes agréables : et comme nous l'avons déjà dit, ce fut ce qui précipita sa chûte.

Le Français veut avant tout qu'on soit aimable, et la vertu sans les graces

graces n'est rien pour lui ; et jamais homme n'en eut moins. Ah ! que ceux qui s'attachoient à des choses aussi frivoles, n'ont-ils lu dans son cœur ! ils lui auroient pardonné l'acerbité de ses manières, en faveur de la bonté qui en faisoit l'essence. Le roi fut servi par le Prévôt des Marchands, la reine par madame de Laporte, nièce de ce magistrat ; les princes et princesses par les échevins, le procureur du roi et le receveur de la ville. Après le dîner, on passa dans la salle du jeu, qui dura une heure et demie ; puis, on rentra dans celle où l'on avoit dîné, pour voir le feu d'artifice. Les précautions pour qu'il n'arrivât pas un évènement aussi désastreux qu'aux fêtes du mariage, avoient été portées à l'excès, jusques à faire tenir dans l'Hôtel-de Ville, des chirurgiens avec de la charpie et de l'eau-de-vie camphrée : comme si quelques

fusées eussent été aussi dangereuses que des décharges d'artillerie, un jour de bataille.

Le Parisien qui dans ce temps là n'étoit que plaisant, fit des épigrammes et des chansons contre le Prévôt des Marchands, comme il avoit coutume de faire à toutes les fêtes que l'on donnoit à Paris, connues sous le nom de réjouissances. Mais il pensa arriver une rixe entre les gendarmes de la garde et les chevau-légers, dont les effets eussent été bien cruels : peu de personnes ont été instruites de cette anecdote ; mais je la tiens d'un de mes amis qui servoit dans les gendarmes.

Monsieur le maréchal de Soubise, toujours magnifique, à son ordinaire, quoiqu'accablé de dettes, malgré son immense revenu, avoit donné à dîner à tout le détachement des gendarmes dont il étoit com-

mandant, au nombre de cent. En arrivant dans la galerie où se donnoit le concert des amateurs, ils trouvèrent le couvert mis, leurs noms sur leur serviette, et cent hommes à la livrée du commandant pour les servir ; car le maréchal avoit poussé l'attention jusqu'à donner ordre qu'il y eût une table pour les valets des gendarmes, qui dînèrent en même temps que leurs maîtres. Mais ce qui tenoit au luxe de ce temps, c'est que ce repas destiné à de vieux militaires, fut servi avec l'extrême délicatesse qui distinguoit la bouche du prince de Soubise, qui, même sous Louis XV, passoit pour faire meilleure chère que le roi. On but à la santé du roi, à celle du maréchal, et on but beaucoup, les vins étant aussi exquis que les mets. On n'avoit qu'une heure pour être à table, et elle fut bien employée : on en sortit assez échauf-

fé. La troupe monte à cheval, gagne les environs de la Ville, et se trouve rangée en bataille devant les chevau-légers. Le canon des Invalides, de la Bastille, de la Ville, par des salves multipliées, annonçoit l'instant où on alloit tirer le feu ; les chevaux trépignoient et sembloient appeler le combat : leurs maîtres éprouvoient peut-être intérieurement le même desir ; et soit qu'il y eut un levain d'ancienne jalousie entre les deux corps, soit que les chevau-légers ne rendissent pas assez promptement le salut du sabre que les gendarmes leur firent en arrivant sur la place, il s'éleva dans les rangs plusieurs voix qui dirent assez haut pour être entendues : tombons dessus ces blancs-becs, et apprenons-leur ce qu'ils doivent au plus ancien corps de la cavalerie française. Heureusement qu'il se trouva parmi ces héros de Fontenoy,

des hommes sensés qui arrêtèrent l'impétuosité de leurs camarades ; car, c'eût été une affreuse boucherie, qui auroit changé cette fête en un deuil universel. Un moment après, la cour remonta en voiture, et chaque troupe reprenant son rang ne pensa plus à se battre. On revint à la Muette, d'où la princesse de Lamballe se rendit à Sceaux.

Ce fut vers ce temps qu'elle tint avec M. le duc de Penthièvre, sur les fonds de baptême, le fils du marquis de Massiac et de mademoiselle de Bongard, fille de l'intendant de St.-Domingue. Jamais homme n'avoit fait un rêve de fortune aussi extraordinaire que le père de cet enfant. Il étoit parent assez éloigné de monsieur de Massiac, ministre de la marine sous Louis XV. Il avoit épousé la veuve de monsieur Gourdan, premier commis ; elle lui avoit apporté beaucoup d'argent, qui, joint

à ses richesses, formoient un revenu très-considérable. Ils n'eurent point d'enfans ; madame de Massiac, à la mort de son mari, continua à celui dont monsieur de Penthièvre et madame de Lamballe nommèrent l'enfant, une pension de 1200 francs, que son parent lui faisoit pour l'aider à se soutenir au service de la marine où il étoit parvenu au grade de lieutenant de frégate. Il mettoit beaucoup d'ordre dans sa modique position, et trembloit que la mort de la vieille madame de Massiac, qu'il n'avoit pas vue quatre fois, ne le privât de la pension qui lui étoit bien nécessaire, car il ne possédoit que ses appointemens ; lorsqu'il apprit à Toulon, où il étoit pour l'instant, que celle à qui il n'étoit rien, et qui avoit des parens assez proches, l'avoit institué légataire universel d'une succession dont le seul mobilier étoit évalué à plus d'un

missem. Je le vis à son arrivée à Paris, où un de ses anciens camarades me le présenta. Jamais homme ne fut plus enivré de passer en un jour de la plus extrême médiocrité à une existence si brillante ; il ne savoit à qui le dire, et parloit sans cesse de ses diamans (car il en avoit pour une somme très-considérable), de ses meubles précieux, de son or, et sur-tout de son magnifique hôtel. Il étoit d'une figure assez peu intéressante, ne manquoit cependant pas d'une sorte d'esprit ; mais la fortune l'avoit tellement étourdi, qu'il parloit sans cesse et avec aussi peu d'ordre et de sens qu'un homme qui auroit été surpris par des odeurs très-fortes qui lui portoient au cerveau. Enfin, il ne paroit digne à personne de l'extrême préférence que madame de Massiac lui avoit donnée sur tant d'autres, et par la seule raison qu'il portoit

le nom de son mari, nom qu'elle s'étoit trouvée si flattée d'avoir; parce qu'il lui avoit procuré l'avantage d'être présentée; aussi, ne manquoit-elle pas, tous les premiers de chaque année, d'aller faire ses révérences; et lorsque la vieillesse et les infirmités ne lui permirent plus de se rendre à Versailles, elle ne s'en mettoit pas moins un grand habit, afin que ceux qui lui rendoient les visites d'usage crussent qu'elle venoit de faire sa cour.

C'est ainsi que la fortune accable de ses faveurs quelques hommes, tandis qu'elle laisse souvent les familles les plus intéressantes en proie aux dernières extrémités, pour donner à ses favoris le plaisir délicieux de venir à leur secours; car, il faut en convenir, c'est dans cette jouissance que consiste le véritable bonheur des richesses.

On avoit inséré dans le journal

de Paris, des premiers jours de mai 1782, un article qui portoit en substance, qu'une famille infortunée, et dont l'existence étoit d'autant plus malheureuse, que née dans la classe alors privilégiée, elle n'avoit pas connu le malheur, jusqu'à l'instant que la banqueroute d'un banquier de Bordeaux qui avoit entre ses mains toute sa fortune, les avoit réduits au dernier dégré du malheur; après avoir épuisé pour subsister et payer quelques dettes, que les déplacemens indispensables dans cette malheureuse affaire leur avoient occasionnées, la valeur de leurs meubles, argenterie, bijoux, ils s'étoient même vus forcés de se priver de leur linge. Le père, âgé de plus de soixante ans, avoit, sur la certitude de ses propres ressources, souscrit un billet de 5 mille francs; qu'un débiteur, homme riche, et par conséquent dur, exigeoit d'une

manière si impérieuse, qu'il avoit obtenu une prise-de-corps contre cet infortuné qui se trouva forcé d'echapper par la fuite à la perte de sa liberté ; et dans la crainte d'être mis en prison, il se tenoit caché dans un grenier, où il souffroit des incommodités plus grandes peut-être que celles qu'il vouloit éviter. Sa femme beaucoup moins âgée que lui, l'avoit rendu père de cinq enfans, dont l'aîné n'avoit pas encore dix ans. Cette nombreuse famille qui avoit fait sa gloire et son bonheur, devenoit pour elle, par ses besoins renaissans, et qu'elle étoit hors d'état de satisfaire, un sujet continuel de désespoir. Quelques secours momentanées prolongeoient leur vie sans la rendre moins pénible ; et réduits aux dernières extrêmités, ils prirent le seul parti qui leur resta, ce fut de faire connoître à leurs concitoyens, leurs

malheurs, dans l'espoir qu'ils daigneroient les terminer. Ces plaintes arrachées par la douleur, retentirent dans les âmes sensibles; et le notaire qui avoit été indiqué par le même journal pour recevoir les dons que l'on voudroit faire, au comte de *** et à sa famille, eut bientôt une somme assez considérable pour acquitter le billet, et donner à ces infortunés, outre le bonheur d'être réunis, la possibilité de se relever de leur affreuse misère. Parmi le nombre de leurs bienfaiteurs, un garda l'anonyme; mais la valeur du don et quelques autres indices, apprirent bientôt à l'homme bienfaisant qui s'étoit chargé de recueillir ce que l'humanité feroit pour alléger les souffrances de cette intéressante famille, que cette générosité ne pouvoit venir que de madame de Lamballe; et il ne se trompa pas.

Dans le même temps, elle envoya six cents francs à Auxerre, pour être déposés entre les mains du curé d'une des paroisses de cette ville, qui avoit ouvert une souscription en faveur de Jacques Droin, caporal dans la compagnie de Soulaigre, régiment colonial de Cayenne. Cet infortuné languissoit depuis vingt-trois ans dans les prisons d'Auxerre, pour n'avoir pu payer un billet de 1947 liv. Ce vieillard réclamoit sa liberté en faveur d'une loi qui ne permettoit point, passé 70 ans, à un débiteur de retenir son créancier dans les fers. Il prouvoit, par sa cartouche, qu'il étoit parvenu à cet âge; mais cette preuve ne fut pas admise, on exigeoit un acte de naissance. Il étoit de St.-Georges en Nivernois, dont les registres ne remontoient point jusqu'à l'année où il étoit né. Une enquête par témoins pour un septuagénaire étoit une chose pres-

qu'impossible ; ainsi, il falloit que le malheureux Droin mourût dans la captivité, si personne ne venoit à son secours : mais, six cents livres que notre aimable princesse avoit données, faisoit déjà presqu'un tiers de la somme ; les deux autres tiers furent bientôt complettés. Le barbare débiteur une fois payé, laissa sortir cet infortuné, qui aussitôt qu'il eut recouvert sa liberté, en profita pour parcourir toutes les rues d'Auxerre. Frappé des changemens qu'il y rencontroit, il entre dans plusieurs maisons, où il étoit reçu avant sa détention ; mais il n'y trouve pas un seul individu de sa connoissance, tous étoient morts ou avoient changé de demeures. Vingt-trois ans sont pour un seul homme ce que sont des siècles pour une nation, et encore étoit-ce dans un temps où aucun évènement extraordinaire ne précipitoit le cours de la na-

ture. Qu'auroit-ce été s'il avoit recouvert la liberté dans ces années qui suivirent celles où la hache de nos tyrans faisoit tomber chaque jour les hommes et les édifices dans la nuit des temps! C'est alors que non-seulement il n'auroit reconnu aucun de ceux qui lui témoignoient autrefois de l'amitié ; mais même il auroit inutilement cherché ces monumens qui servoient de point de ralliement dans les grandes cités : là, où il avoit vu un temple, il auroit trouvé une cazerne ; ces maisons ci-devant occupées par les heureux du siècle, où régnoit le repos, transformées en ateliers de forges ; celle de l'honnête père de famille, occupée par des scélérats à grandes moustaches et à bonnets rouges, dont l'hideux aspect, en les voyant sortir de ces maisons, n'auroit pas permis de les reconnoître pour avoir servi autrefois de retraite

à la vertu. Mais, quoique le torrent révolutionnaire n'eut point bouleversé nos villes, Jacques Droin ne fit que d'inutiles recherches ; et revenant à la prison, il demanda comme par grace au géolier de le recevoir, et de lui conserver la chambre qu'il avoit occupée pendant tant d'années, jusqu'à ce que sa femme fût arrivée. La souscription avoit dépassé de près de 300 liv. la somme que Droin avoit à payer : le digne pasteur vouloit les lui remettre. — Non, lui dit-il, je ne veux pas toucher à cette somme que ma bonne vieille ne soit ici. Je veux qu'elle ait tout-à-la-fois le plaisir de me revoir, et de pouvoir disposer de ma petite fortune, pour nous procurer les moyens de finir doucement notre vie. La femme Droin arriva effectivement peu de jours après. Qu'on se figure la joie de ce couple séparé depuis tant de temps ; ils croyoient

qu'un songe les abusoit, tant l'espoir avoit fui de leur cœur; ils ne savoient comment exprimer leur reconnoissance au digne ministre des autels, à qui ils devoient tant de biens réunis. — Vous ne me devez rien, leur disoit-il, mais tout aux ames sensibles qui ont été touchées de vos maux, et qui se sont empressées de les finir. Voici la liste des noms, telle que je l'ai recueillie. A mesure que le curé les nommoit, le bon Droin et sa femme le prioient de les remercier, comme s'il avoit pu les connoître tous. Mais, quand au n°. 156, il lut qu'un anonyme envoyoit 600 liv. pour délivrer Droin des prisons, celui-ci sans réfléchir que la modestie de la princesse ne laissoit pas la possibilité de lui témoigner sa reconnoissance, s'écria: ce don ne peut venir que d'une main aussi riche que généreuse. Puisse le ciel le lui rendre au cen-

tuple ! — Ah ! monsieur le curé, ne manquez pas de lui dire que je prie Dieu de lui donner des enfans, si elle n'en a pas, et si elle en a, de faire qu'ils lui ressemblent, parce que leur fortune sera le patrimoine des pauvres. Les vœux que formoit un cœur simple ne pouvoient être exaucés ; le dominateur de toutes choses ayant permis que le flambeau de l'hymen s'éteignît pour cette tendre épouse, avant qu'elle eût joui du bien d'être mère. Combien de fois n'avoit-elle pas regretté ce bonheur ! Combien les paroles du vieux soldat que le curé d'Auxerre fit mettre dans les journaux, l'attendrirent et renouvellèrent ses regrets ! Et cependant, si elle avoit su quelle seroit sa fin déplorable, combien n'auroit-elle pas remercié la providence de n'avoir pas eu d'enfans ! la terreur pour leur sort à venir, auroit encore ajouté, s'il eût été

possible, aux angoises de sa pénible agonie.

La France a toujours été l'objet de la curiosité des plus illustres voyageurs. Pierre le Grand y vint chercher les premiers principes de civilisation, et les premières notions des beaux arts qu'il donna à la nation Russe. Petrowist, fils de l'immortelle Catherine II, n'auroit pas cru avoir rempli le but qu'il se proposoit, en parcourant l'Europe avec son auguste épouse, s'il n'étoit pas venu dans la patrie des grands hommes, qui ont, depuis tant de siècles, illustré la France. D'ailleurs, Louis XVI, mieux connu dans les cours étrangères que dans ses propres Etats, jouissoit d'une estime particulière; et il sembloit que les souverains, ou ceux qui prétendoient au trône, se plussent à venir rendre hommage aux vertus simples et modestes d'un roi ami de l'ordre.

et de la paix. L'héritier du vaste empire qui s'étend dans les deux plus intéressantes parties de la terre, arriva à Versailles, avec la Grande Duchesse sa femme, sous le nom de comte et comtesse du Nord.

Le 20 mai 1782, ils furent présentés à la famille royale, et à madame de Lamballe, par le prince Bariatinski, ministre plénipotentiaire de Russie, et par M. de Vergenne. On s'empressa de leur prouver que de tous les peuples civilisés il n'y en a point de plus hospitalier que le Français, et chez qui l'étranger reçoit un accueil plus favorable : je suis loin de vouloir diminuer ce mérite dans mes concitoyens, mais je ne puis cependant m'empêcher de dire que cette bienveillance pour tous ceux qui viennent les visiter, tient à deux causes : leur extrême confiance qui leur fait croire qu'on les aime, leur extrême curiosité et

leur goût pour le changement, qui les rend avides de tout ce qu'ils n'on pas encore vu. Ces qualités nationales sont, il faut l'avouer, celles de l'enfance; mais qui ne sait pas que les Français, en général, sont de grands enfans? On étoit donc enchanté de voir un prince venant de Moscou, et tout le monde se portoit sur ses pas; cela seul valoit des fêtes, car la multitude qui n'est mue que par un sentiment de bienveillance, amène tout, et sa diversité paroit les lieux les plus sauvages. Qu'on se figure donc combien dans le plus beau mois de l'année, devoient paroître brillantes les maisons enchantées de nos princes, qui s'empressoient à l'envi de fêter l'illustre étranger; quelquefois se dérobant à la foule qui les suivoit sans cesse, ils se livroient aux observations que faisoient naître tant de monumens respectés par le temps,

et que notre insouciance pour tout ce que nous possédons, nous rendent indifférens.

Ils visitèrent le tombeau de nos rois, plus empressés de voir le lieu où reposoient Henri IV, du Guesclin et Turenne, que les saintes curiosités connues sous le nom de trésor, dont l'histoire répétée chaque jour par le bénédictin chargé de le montrer au public, n'avoit rien de bien merveilleux. Mais, quel sujet de réflexions pour celui qui devoit être appelé à la suprême puissance, que ce morne silence des tombeaux! Là, pouvoit-il dire, malgré le faste des mausolées qui décorent cette dernière demeure, on ne pense qu'à ceux dont les vertus sublimes ont illustré la vie; et de cette longue dynastie, on ne cherche que Henri. Là, les cendres d'un héros sont plus honorées que celles des rois, et l'ombre de Turenne reçoit

plus d'hommages que celle du monarque dont il a signalé le règne par ses conquêtes. Tout ce qui n'est que brillant, s'éclipse dans la nuit du trépas, les solides vertus résistent seules à la faulx du temps. Il fut cependant un instant où elles ne purent garantir des derniers outrages les restes précieux de ces hommes dont le nom seul auroit dû arrêter les monstres qui osèrent profaner leur tombeau. Comment osèrent-ils soutenir la présence de Henri qui sembloit exister encore? Comment portèrent-ils leurs mains sacriléges sur ce sein, où malgré le temps, les marques de la blessure semblóient encore récentes! Comment rejetèrent-ils sans horreur les ossemens du plus grand capitaine qu'ait eu la France! Et par quel bonheur furent-ils recueillis, pour être ensuite replacés avec éclat au milieu de sa véritable famille! Il

n'appartenoit qu'à celui qui, à peine au printemps de l'âge, a égalé les triomphes de ce grand homme, de lui rendre ces touchans devoirs : par-tout où l'on prononcera le nom de Turenne, celui de Bonaparte se présentera à l'ame attendrie. On dira : ce héros reçut de Louis XIV le plus grand honneur auquel un sujet pouvoit prétendre ; les monstres semblables aux hiboux, qui ne peuvent supporter les rayons du soleil, craignant que la renommée des vertus d'un aussi grand homme ne servit à faire pardonner à ceux de sa caste, crurent anéantir la mémoire de ce héros en l'arrachant de sa tombe.

Cet attentat néanmoins ne fit qu'en relever la splendeur, en inspirant à celui sur qui repose en ce moment le destin de la France, de donner une preuve authentique qu'il sait révérer les qualités éminentes,

quèl que soit le rang de l'être privilégié de la nature dont il les a reçues en partage.

Si le comte du Nord, à présent Paul Ier., se rappelle, comme je n'en doute pas, l'enthousiasme que le mausolée de Turenne lui a fait éprouver; s'il a gémi d'apprendre que le vendalisme l'avoit renversé, quelle douce émotion n'aura-t-il pas ressentie en sachant que l'on avoit satisfait aux mânes de cet homme vraiment célèbre.

Le 10 juin de la même année, ils se rendirent à Montmorency où reposoient les cendres du Connétable de ce nom, qui mourut, à près de cent ans, les armes à la main. Ils examinèrent les restes du camp de César, allèrent à l'abbaye de Montbuisson; ils avoient à Saint-Denis rendu hommage aux grandes vertus d'Henry IV : là, ils plaignirent les foiblesses de ce héros, en

voyant

voyant le tombeau de la célèbre Gabrielle d'Estrées, qui si long-temps le tint dans ses chaînes. La beauté de cette femme avoit tellement fasciné les yeux du monarque, que malgré les sages avis de Sully, il la croyoit aussi tendre que fidelle, et reconnut son premier enfant, né plusieurs mois avant le terme que l'on auroit dû compter, si elle n'avoit pas eu d'autres amans avant le jour où elle avoit cédé à Henry. Elle avoit l'art de lui faire croire tout ce qu'elle vouloit; mais comme elle étoit d'un caractère doux et éloigné de l'intrigue, sa mort fut un malheur pour la France; celles qui lui ont succédé dans les bonnes graces du roi, ayant semé dans la cour de ce prince un esprit de discorde qui troubla trop souvent sa tranquillité.

Le comte du Nord qui n'ignoroit aucune particularité de la vie de ce

grand homme, disoit à son auguste compagne, qu'il eût été heureux qu'un roi fait pour être le premier parmi les souverains, eût pu se borner aux plaisirs tranquilles de l'hymen : mais aussi, ajoutoit-il à la comtesse, quelle différence des deux reines à ma chère compagne ! Si Henry eût été l'époux d'une princesse qui eût eu vos qualités, madame, il auroit été le modèle des rois ! La princesse rougit à cet éloge ; et prenant avec affection la main du comte : il est facile, lui dit-elle, d'être bonne et vertueuse avec un époux comme le mien.

Au moment que les augustes voyageurs alloient sortir de l'église, un vieux sacristain s'approcha de leurs altesses impériales, et leur dit : vous venez d'admirer le mausolée de Gabrielle ; ne jetterez-vous donc pas un coup-d'œil sur celui

de la reine Blanche qui a fondé cette abbaye, et dont le modeste tombeau renferme autant de vertus que celui de la maîtresse de Henry couvre de charmes ? Madame la comtesse du Nord sentit ce que cette observation avoit de sensé : il a raison, dit-elle au comte, les hommes, en général, sont attirés par tout ce qui est brillant ; et ici Gabrielle fait le même rôle qu'à la cour de Henry, elle éclipse la reine ; et cependant, Blanche étoit une des plus grandes femmes que la France ait vues au rang des épouses et des mères de ses rois. Les voyageurs y pensent à peine ; et lorsqu'ils devroient rendre des hommages à ses cendres augustes, ils ne s'occupent qu'à jeter des fleurs sur celles d'une femme qui, manquant à la première vertu de son sexe, ne fut célèbre que parce qu'elle renonça à l'honneur. Ces principes

qui sont gravés dans le cœur de Paul Ier. , ne pouvoient qu'être applaudis par lui ; aussi , s'approchant avec respect de la tombe de Blanche , il y ploya les genoux , et souhaita que toutes celles qui étoient assises sur le trône , laissassent une mémoire aussi illustre que celle de la mère de Saint Louis.

Ermenonville attira la curiosité de ces princes. Ce magnifique parc, si différent de tous ceux à qui l'on a donné le nom de jardins anglais , et qui ne sont pour la plupart que des colifichets d'un mauvais goût , est vraiment comme ceux de ces insulaires un pays où l'on a su ménager avec art des sites variés, tels que la nature abandonnée à elle-même se plait à en offrir. Ils le parcoururent avec admiration ; mais appercevant l'île des peupliers ; allons, dit la comtesse, voir la terre où repose le meilleur des hommes,

et qui, sans le vouloir, dit le fils de Catherine, a fait le plus de mal. Cela est possible, reprit la princesse; mais, je crois aussi qu'on ne l'entend pas. S'il est mauvais politique, on ne peut lui ôter cette sensibilité expansive qui anime tous ses ouvrages. Quelle est la mère tendre qui ne lui sait point gré de tout ce qu'il écrit pour le bonheur des enfans? Ses idées sont exagérées, j'en conviens: qui le suivroit à la lettre s'égareroit; mais on ne peut pas douter que ses intentions ne soient droites, et que bien différent de la plupart des auteurs, il écrit réellement ce qu'il pense. — Oui, ajouta le comte; mais c'est qu'il ne pense pas toujours la même chose, ce qui rend ses ouvrages moins utiles, parce qu'il est impossible de se faire une idée juste de son opinion. Vous verrez, madame, que l'on en abusera, et que prenant

au hazard quelques-uns de ses paradoxes, on lui fera dire ce qu'il n'a jamais dû vouloir affirmer.

Après avoir rendu à ce génie extraordinaire un tribut, non comme princes, mais comme hommes, l'illustre couple se rendit à Chantilly : c'est-là que les plaisirs les plus variés les attendoient. Madame la princesse de Lamballe s'y trouva pour faire les honneurs de cette délicieuse retraite, conjointement avec le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon, et mademoiselle de Condé. Jusqu'à ce moment, le comte et la comtesse du Nord n'avoient rencontré, dans les fêtes que la famille royale leur avoit données, que la pompe et la magnificence des cours ; mais dans ce séjour enchanteur, c'étoit à la nature à faire tous les frais : aussi nos princes quittant leurs somptueuses parures, reçurent le couple voya-

geur sous les habits de simples bergers. Que madame de Lamballe étoit jolie sous ce chapeau de paille qu'un ruban attachoit sous son col ! Comme ce corset d'étamine se prêtoit aux mouvemens voluptueux de sa taille ! Un jupon qui rasoit à peine la terre, laissoit appercevoir ce pied, cette jambe qui auroit pu servir de modèle à nos plus habiles artistes, si comme autrefois, dans la Grèce, c'eût été une action religieuse de concourir aux progrès des arts, par les beautés de la nature : mêlée à la troupe des bergers, elle vint au-devant du comte et de la comtesse que l'on conduisit au hameau, séjour enchanté, où, sous le chaume, on trouvoit toutes les recherches du luxe.

Laujon, l'auteur de *l'amoureux de quinze ans*, connu par d'autres productions aimables, avoit été chargé par monsieur le prince de Condé d'ordonner la fête ; et pensant que l'illusion ne peut jamais plaire comme la vérité, il proposa au prince, au lieu de ces fictions de

noces villageoises, où des acteurs remplissent des rôles qui terre à terre ne trompent personne, de marier une jeune fille belle et pauvre, avec celui qu'elle aime. Le plan fut adopté: en conséquence, dès que le comte et la comtesse portèrent leurs pas dans le hameau, ils apperçurent un grouppe de paysans, qui entouroient des mariés, qui allèrent aux pieds des autels jurer de s'aimer toujours. Les princes assistèrent à leurs sermens, et partageant leur bonheur, ils daignèrent se mêler aux fêtes de la noce. Un repas magnifique fut servi, et sans aucun choix; on vit placer à cette même table, les descendans des rois, et les fils de l'humble habitant des champs: la gaieté et la décence y présiderent, et il sembloit que l'on étoit revenu à ces temps que nous ne regardons que comme des fables; tant ils sont éloignés de nos mœurs, où les souverains s'asseyoient à la même table que le laboureur, dont quelquefois ils partageoient les travaux. Les spectacles succédèrent au

festin ; et des théâtres, dont toutes les décorations étoient prises dans la forêt, présentoient une variété qui ne laissoit pas le temps de desirer les plaisirs qu'ils offroient. Des vers charmans que Laujon avoit composés, peignoient aux illustres voyageurs la joie que leurs hôtes éprouvoient à les posséder : *Il manque un couplet, dit le comte à monsieur le prince de Condé, c'est celui qui exprimeroit notre reconnoissance des marques d'attachement que vous nous donnez.* On s'égara dans le parc, et on vint sur les bords de cet immense canal qui étoit couvert de barques légères. On invita Paul Ier. à y monter, et ce fut monsieur le duc de Bourbon, en habit de marinier, qui conduisit la gondole où il étoit avec sa femme et les princesses. Madame de Lamballe étoit assise auprès de la comtesse, qui lui témoignoit par mille marques d'amitié combien elle regrettoit d'être forcée de s'éloigner d'elle. C'étoit d'impression que cette charmante princesse faisoit éprouver à tous ceux qui la voyoient. Tandis

que les barques voguoient lentement sur cette belle nappe d'eau, le soleil ne donnoit plus qu'un foible éclat ; et bientôt la nuit déployant ses voiles, auroit couvert cette vallée, si tout-à-coup le feu d'une immensité de lampions allumés, presqu'au même moment, n'eût remplacé le jour, et ajouté par leur vif éclat, à la gaieté de cette fête champêtre, qui fut terminée par un feu d'artifice de la plus brillante exécution. Madame la comtesse du Nord, à l'instant de quitter les princesses, dit en s'adressant à madame de Bourbon, avec la plus tendre émotion : *ma destinée est de ne plus vous voir ; mais vous ne sortirez pas de mon cœur : si ce n'est pas une jouissance aussi vive, aussi tendre, que celle que vous m'avez procurée, nos lettres au moins nous consoleront des chagrins de l'absence.*

.... Lorsque la reconnoissance de madame la comtesse du Nord s'exprimoit d'une manière si affecteuse, elle étoit loin d'imaginer que la fille de celui qui venoit de lui donner une fête si brillante, s'estimeroit un jour

heureuse d'avoir un asile dans ses sauvages états.

Peu de jours après, le comte et la comtesse quittèrent la cour, pénétrés des témoignages d'intérêt que leur avoient donnés le roi et la famille royale. Le grand duc prit dans ses bras Madame, et la serrant contre son cœur : *charmant enfant*, dit-il, *vous avez déjà les graces de votre mère ; comme elle, vous subjuguerez tous les cœurs. Je ne vous verrai pas lorsque l'âge aura développé en vous tous les dons qui s'annoncent dès votre enfance ; mais mon imagination me peindra vos charmes, et lorsque j'apprendrai que vous êtes l'ornement d'une cour voisine de celle de France, je me dirai, je l'ai vue à son aurore ; elle annonçoit d'être belle et aimable : heureux celui qui lui est uni ! Mais je ne vous verrai plus.* La jeune princesse en souriant, lui dit : *Monsieur le comte, j'irai vous voir.* Hélas ! ce mot qui n'étoit que l'expression de l'amitié d'une enfant, ne s'est que trop vérifié ; et cette illustre orpheline, après avoir échappé aux horreurs de la plus douloureuse capti-

vité, n'a trouvé que dans les états de Paul Ier. les seules consolations qui pouvoient lui rester dans ses malheurs; la réunion avec les tristes restes de sa famille, et un époux digne de ses vertus et de ses charmes. Puisse le Dieu de toute justice récompenser cet empereur de la pieuse hospitalité qu'il a donnée aux rejetons épars des descendans d'Henry le Grand! Que la gloire de Catherine environne son trône, que la paix et le bouheur qui l'accompagnent lui assurent le règne le plus fortuné, et que ne confondant plus la nation française avec les tigres qui l'ont asservie pendant les années de deuil et de désolation, il trouve dans une alliance avec elle, les moyens d'accroitre les lumières et le commerce de son empire!

FIN DU IIe. VOLUME.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

NOV 17 1916

JAN 8 1917

JAN 12 1917

JAN 15 1917

JAN 21 1917